



HAL
open science

Atlas de la diaspora iranienne

Nader Vahabi

► **To cite this version:**

| Nader Vahabi. Atlas de la diaspora iranienne. Karthala, 2012. hal-02059651

HAL Id: hal-02059651

<https://hal.science/hal-02059651>

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Atlas de la diaspora iranienne
Nader VAHABI

Du même auteur

Sociologie du pénal dans la période de transition, Le cas du procès de Saddam Hussein, en persan, Essen (Allemagne), Nima, avril 2007, 405 p.

Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens, Paris, L'Harmattan, février 2008, 248 p.

Récits de vie des exilés iraniens, De la rupture biographique à la nouvelle identité, Paris, Elzevir, 2009, 354 p.

La migration iranienne en Belgique, Une diaspora iranienne, Paris, L'Harmattan, mai 2011, 210 p.

La migration iranienne en Belgique, Une diaspora iranienne, traduit en persan, Allemagne, Cologne, Forouhg, 2011, 197 p.

La quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique, en cours de publication chez Pétra, automne 2012.

Nader Vahabi

Atlas de la diaspora iranienne

Préface de Catherine Wihtol de Wenden

A mes compatriotes iraniens en diaspora qui ont participé à l'enquête depuis une dizaine d'années.

Confucius écrivait que l'on reconnaît un bon gouvernement au fait que *« les proches sont contents et ceux qui sont loin viennent d'eux-mêmes »*, tandis que Socrate affirmait *« si quelqu'un veut aller dans une colonie, parce que nous lui déplaisons, nous et la République, si même il veut s'établir quelque part à l'étranger, aucun de nous ne s'y oppose et ne le défend : il peut aller partout où il voudra avec tous ses biens »*. Plus récemment, la philosophe américaine Martha Nussbaum a estimé (en 2000) que la mobilité faisait partie d'un ensemble de capacités fonctionnelles fondamentales de l'être humain sur lesquelles on peut s'appuyer pour évaluer la liberté réelle dont disposent les gens pour mener à bien leurs projets de vie¹.

¹. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, *Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.15.

Remerciements

Janine Laurent, Nicole Richard, Arthur Quesnay et Alexandra Vié, tout au long de la rédaction de ce livre, m'ont relu, accompagné, aidé à évaluer, compléter et reformuler mes arguments, même pendant les vacances ; je les en remercie du fond du cœur.

Anna Paula A. O. Hermann a pris en charge les graphiques, Jafar Ghaffarpour la couverture et la cartographie, Mary Jimbert les traductions des textes en anglais ou de l'anglais, Mohsen Ghaderi les traductions en iranien ; mes amis iraniens de différents pays se sont occupés des statistiques : Hanif Haidar Nejad, Nahid Keshavarz et Mohammad Ali Nedjad en Allemagne, Behrouz Ghorbani en Norvège, Ali Akbar Ghandhari au Danemark, Amir Nourbaksh en Belgique, Kourouch Erfani aux Etats-Unis, Amir Daha en Angleterre, Farah Shariat aux Pays-Bas ; Zina Ghaffari a apporté son soutien moral et gastronomique ; tous méritent d'être vivement remerciés.

Je remercie également les employés de l'INSEE en France et en Belgique, la responsable de l'OFPRA en France, qui ont bien voulu nous confier leurs statistiques, l'indispensable matériau de notre réflexion.

Mes collègues du CADIS, Benoît Petit, pour ses réflexions méthodologiques et Philippe Bataille pour son intérêt et son soutien, ont droit à ma profonde gratitude.

Toute ma reconnaissance à Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherches au CERI, pour ses conseils méthodologiques et sa préface, à Robert Ageneau, directeur des éditions Karthala qui m'a fait l'honneur de publier ce livre.

Paris, N. VAHABI, 30 août 2012

Préface

par Catherine WIHTOL de WENDEN, directrice de recherche au CNRS (CERI Sciences-Po)

Nader VAHABI, dans son inlassable volonté de faire progresser la connaissance sur la diaspora iranienne, nous livre ici ce qu'il appelle un Atlas de la diaspora iranienne : plutôt que d'un atlas proprement dit, il s'agit d'une analyse plutôt sociologique illustrée de cartes, graphiques et tableaux, de la diaspora iranienne, à partir de données chiffrées mises en perspective historique dans un temps court et précis : celui qui s'est déroulé depuis la révolution islamique de 1979.

Ce livre fourmille d'informations pour le spécialiste comme pour le profane intéressé à en savoir plus sur la diaspora iranienne, thème de recherche de l'auteur depuis sa thèse et dont il est devenu spécialiste : il décrit la diaspora iranienne comme un « champ migratoire peu exploité » et discute les chiffres proposés par diverses instances pour en mesurer l'importance : quatre millions environ ? Quatre phases résument les grandes étapes de cette diaspora récente et trois zones géographiques concentrent l'essentiel de sa présence : les pays limitrophes et le golfe Persique ; les Etats-Unis, le Canada et l'Europe (Allemagne, Suède, Royaume Uni, France, Benelux, Suisse). Cette diaspora est décrite comme étant « en mouvement », au fil des quatre périodes migratoires se succédant depuis l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny et qui ont engendré des profils de migrants « à géométrie variable », où le réfugié côtoie l'élite, le travailleur peu qualifié et le membre du regroupement familial.

Méconnue le plus souvent, la diaspora iranienne a pourtant eu ses protagonistes ; en France par exemple quand un Iranien, pris dans les méandres de l'administration des étrangers, du droit de la nationalité et du droit d'asile français et belge, a réussi à vivre quelque sept années à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, partageant au jour le jour la vie des personnels au sol, des serveurs des *fast food* et des agents de nettoyage sans jamais quitter l'aéroport. Un film a d'ailleurs été tiré de cette situation.

D'autres figures, malgré le brouillage des catégories identifiées par l'auteur, émergent et les entretiens référencés dans l'atlas en laissent la trace, à travers leurs récits.

Enfin, cette analyse de la diaspora iranienne montre que celle-ci a épousé les principales tendances d'une migration mondialisée : sa répartition qui ne se limite pas au voisinage de l'Iran mais concerne plusieurs continents en témoigne, comme en témoignent aussi l'importance de ses transferts de fonds, la construction d'une diaspora en exil à travers un maillage associatif et socio-culturel visible, la variété des profils de migrants qui dépassent les cadres juridiques prévus par les politiques publiques, même si les réfugiés dominent. On pourrait en quelque sorte la définir comme une diaspora d'influence, même si elle a eu, somme toute, un impact limité sur la vie politique iranienne dans un pays qui, loin de s'appuyer sur elle pour s'imposer sur la scène internationale, feint, pour des raisons évidentes, d'ignorer le poids de sa population en exil.

Mardi 28 août 2012, Paris, Catherine WIHTOL de WENDEN, directrice de recherche au CNRS (CERI Sciences-Po)

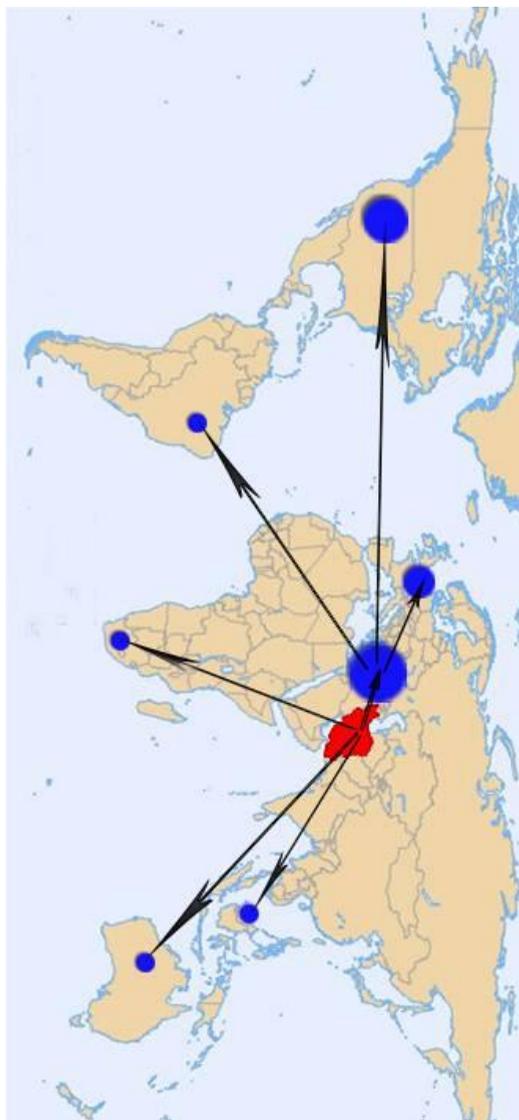
Avant-propos

Plus de trente-trois ans après l'avènement de la République islamique, qu'en est-il des flux migratoires iraniens dans le monde ? Y a-t-il une comparaison possible entre les flux iraniens et les autres déplacements mondiaux ? Chaque année, des milliers d'Iraniens franchissent des frontières. On estime entre 180 000 et 200 000 le nombre de personnes quittant l'Iran annuellement. Comment peut-on analyser leur dispersion géographique dans le monde ?

Lorsque nous avons commencé notre thèse à l'Université de Nanterre en 1999, sur la diaspora irannienne, la première chose qui nous a étonné et gêné a été le champ académique en friche et le manque d'intérêt institutionnel sur cette population, déjà nombreuse mais aproblématique dans l'espace européen. Les informations de bouche à oreille au sein de la diaspora iranienne étaient la règle. Peut-être s'agissait-il d'une diaspora dans sa période de balbutiement car il n'y avait pas encore eu de tradition migratoire iranienne à grande échelle : les Iraniens n'étaient pas préparés à cette grande aventure humaine qu'ils ont dû envisager après le basculement de leur révolution dans la terreur, à l'instar de nombreuses autres révolutions. En outre, une certaine importance de la culture orale, un manque d'esprit de recherche et un contexte dictatorial de longue durée ont participé en tant que facteurs structurels à ce manque d'intérêt. Alors, fallait-il se donner la peine de mettre à jour une base minimale pour la recherche ou bien continuer à tolérer les carences ?

Cet ouvrage a pour but de commencer à combler des lacunes, dans les limites de notre compétence, et en tenant compte du manque de moyens institutionnels. Nous avons commencé l'étude de la population iranienne au cours de nos recherches de thèse, en 2002, initialement dans les deux pays de France et d'Allemagne. Depuis cette date, à chaque occasion nous avons rassemblé des chiffres, pays après pays, avec l'aide d'assistants, d'amis, d'associations iraniennes, d'enquêtés et d'étudiants, en fonction de leurs possibilités dans les pays concernés. La priorité a été

Dans la cartographie du monde ci-dessous, est présenté l'ensemble des huit pôles d'attraction de la diaspora iranienne par importance quantitative.



donnée aux pays occidentaux (Europe, Amérique du nord, Australie) car il y avait pour chacun de ces pays des recensements fréquents, un système d'enregistrement régulier et un office des réfugiés ; de ce fait, nous n'avons pas été confronté à des obstacles insurmontables dans ces régions. En revanche, nous n'étions pas en mesure d'avoir des chiffres sûrs dans les pays limitrophes de l'Iran (Turquie, Irak, Pakistan, Afghanistan...), dans les pays du golfe Persique (Dubai, Koweït, etc.) et en Asie. Cependant, nous avons essayé de donner des estimations approximatives pour ces régions en fonction de l'état actuel de notre recherche, estimations qu'il faut donc prendre avec prudence.

Au total, en 2011, d'après certaines sources officielles, nous pouvons évaluer la diaspora iranienne à environ 4 000 000 d'individus, correspondant à 5,3% de la population iranienne, dispersée dans huit pôles d'attraction : la population régulière représentant environ 3 000 000 de personnes et « une population flottante » environ 1 000 000.

La déficience de ce travail serait de ne pas avoir été rédigé par différents spécialistes (démographes, géographes, psychologues, historiens, etc.) car les phénomènes migratoires sont complexes et interdisciplinaires ; en l'état, ce livre constitue une première approche heuristique qui reste ouverte à toute critique et dont le plan est le suivant :

Dans le premier chapitre, nous avons essayé de répondre à la question : « Pourquoi tant d'Iraniens se sont-ils retrouvés à l'étranger depuis l'avènement de la République islamique ? L'analyse structurelle et les micro-analyses (le choix rationnel des individus) seront la trame de ce chapitre.

Dans le second chapitre nous étudierons les huit pôles d'attraction de la migration iranienne répartis dans le monde selon l'importance quantitative de leur population et nous découvrirons que, contrairement à l'idée reçue, plus d'un tiers de la diaspora iranienne se concentre dans des pays qui ne sont pas considérés comme des pays très développés, notamment dans les pays limitrophes de l'Iran et autour du golfe Persique.

Premier chapitre : la fabrique d'une diaspora

Plus de trente-trois ans après l'avènement de la République islamique, qu'en est-il des flux migratoires iraniens dans le monde ? Y a-t-il une comparaison possible entre les flux iraniens et les autres déplacements mondiaux ? Qu'en est-il du flux mondial au début du XXI^e siècle ? Dans quelle mesure la question du développement humain est-elle au centre de la motivation des migrants iraniens ? Comment peut-on articuler les indices du développement humain en tant que moteur de la mobilité avec les facteurs structurels qui sont à l'origine du départ ? Alors que ce phénomène migratoire complexe suscite une effervescence dans les divers domaines académiques de recherche, comment instaurer une méthodologie à la hauteur de cette complexité interdisciplinaire ?

Historiquement, la migration iranienne vers les pays de l'OCDE touchait une élite financière et économique ; comment sommes-nous passés d'une élite migratoire à une diaspora qui touche presque toutes les couches sociales depuis l'avènement de la République islamique ? Le terme diaspora est-il parfaitement approprié au cas iranien ? À Quels rythmes et à quelles logiques obéit cette diaspora ? De l'Iran aux quatre coins du monde, les migrants saisissent plusieurs trajectoires, comment se positionnent-ils dans les différents espaces sociaux ? À partir de quelles sources peut-on les quantifier ?

Ce chapitre a pour but de répondre à ces questions en fonction de la problématique suivante :

En nous appuyant sur des sources officielles et des études de terrain réalisées dans plusieurs pays, nous nous demandons de quelle façon la diaspora iranienne s'est forgée et s'est développée quantitativement depuis l'avènement de la République islamique

Atlas de la diaspora iranienne

L'hypothèse que nous avons retenue pour ce chapitre, reposerait d'une part, sur l'importance de l'articulation entre les structures sociales et économiques des pays d'origine avec celles des pays hôtes, incluant la responsabilité des États de droit face à leurs citoyens sans porter atteinte aux valeurs morales universelles envers les migrants et, d'autre part, sur le choix des individus pour la mobilité en tant que principe de liberté en fonction des ressources dont ils disposent pour migrer.

I. La mobilité, moteur du développement humain

La démocratisation du droit à la mobilité

Dans le second chapitre nous étudierons les pôles d'attraction de la migration iranienne mais, préalablement, un regard global sur l'état actuel du flux migratoire dans le monde va nous permettre de mieux appréhender la population iranienne hors Iran. Au cours des quarante dernières années on a vu « d'abord un accroissement du monde des migrants : 77 millions en 1965, 111 millions en 1990, 140 millions en 1997 et 175 millions en 2000 ; ensuite, leur inégale répartition : 90 % des migrants vivent dans seulement 55 pays et, enfin, le caractère ponctuel du contrôle face à l'augmentation rapide des flux transfrontaliers »¹.

Qu'en est-il pour le XXI^e siècle ? Le rythme va-t-il évoluer ? Et le nombre de migrants ? Le XXI^e siècle est considéré comme une ère de fluidité et d'ouverture dans laquelle les changements qui se produisent dans le transport, la technologie et la culture justifient que les gens pensent au-delà des frontières et les franchissent pour de nombreuses raisons. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2009, plus de cinq millions de personnes franchissent chaque année les frontières pour vivre là où elles le souhaitent². En ce début du XXI^e siècle, tandis que

¹ Catherine WIHTOL DE WENDEN, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 6-7.

² PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.9.

La fabrique d'une diaspora

les migrations se sont mondialisées, avec plus de 224 millions de migrants internationaux en 2011, soit 3,1% de la population mondiale, le droit de migrer et la revendication d'une démocratisation du droit à la mobilité est plus que jamais d'actualité³.

Cette mondialisation des flux migratoires se caractérise par des modifications de la répartition internationale des migrants et la venue récente d'étrangers dans des pays avec lesquels ils n'avaient pas de liens antérieurs. La globalisation des migrations montre aussi l'interdépendance entre les flux migratoires et le contexte politico-économique international. Dans ce sens, la mobilité est devenue un facteur clef du développement humain en ce qu'elle concerne autant les migrants, le devenir de leur pays d'origine que le développement des pays hôtes⁴.

Dans ce contexte, les frontières pour délimiter les catégories de migrants sont de moins en moins pertinentes. Certains pays sont à la fois des lieux de transit, d'accueil et de migration. Il est ainsi de plus en plus difficile de distinguer un migrant économique d'un demandeur d'asile fuyant un pays en crise et autoritaire comme l'Iran. De plus, chaque migrant peut adopter plusieurs statuts sociaux et professionnels au cours de sa trajectoire migratoire. Le paysage migratoire s'est ainsi considérablement transformé avec une diversification des profils de migrants et l'internationalisation des flux. On se demande alors dans quelle mesure cette pluralité des trajectoires migratoires et l'adaptation des flux migratoires au contexte international permettent de parler d'une démocratisation par le bas du droit à la mobilité internationale⁵?

Plusieurs facteurs expliquent cette restructuration des flux migratoires⁶.

³. Le rapport précise qu'en 2009 il y avait 214 millions migrants dans le monde ; pour évaluer le chiffre de 2011, nous avons ajouté 10 millions, ce qui donne 224 millions. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.23.

⁴. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains*, op.cit. p. 9-19.

⁵. Alain Tarrus, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002, p.10-20.

⁶. Ces facteurs sont largement inspirés de Catherine Wihtol de Wenden, *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Les Presses de Sciences-po, Paris, 2010, p. 21-29.

Atlas de la diaspora iranienne

1. La fin d'un monde bipolaire issu de la guerre froide a permis une plus grande mobilité pour des populations jusque là enfermées derrière leurs frontières.
2. Dans le cas de l'Iran, la généralisation de l'accès au passeport facilite la sortie du pays à partir de 1990. Pour les autorités iraniennes, il s'agit d'un moyen pour augmenter les transferts de fonds vers l'Iran et exporter le chômage et la contestation sociale à l'étranger⁷. Mais face à des départs facilités, les politiques de lutte contre l'immigration clandestine se sont durcies. A l'inverse du XIX^e siècle, où il était difficile de sortir de chez soi, en raison de l'enclavement social et économique des populations, mais facile d'immigrer, il est à présent difficile de pénétrer sur un territoire illégalement.
3. La révolution technologique facilite les échanges et les déplacements. La modernisation des moyens de communication permet d'entretenir des relations transnationales en gommant les frontières⁸. Plus les frontières se ferment, plus l'économie souterraine de la frontière prospère. On constate également que cela oblige les migrants à se sédentariser faute de pouvoir repartir ou revenir lorsque leur statut est précaire. Cela facilite le développement des transferts de fonds qui constituent à présent une manne de 337 milliards de dollars en 2007, contre 90 milliards en 2000. A titre d'exemple en 2007, 1 115 millions dollars ont été envoyés en Iran par les migrants iraniens installés à l'étranger⁹.
4. Les réseaux migratoires sont beaucoup plus denses et incrustés dans les économies transfrontalières. A travers les liens familiaux, les relations économiques transnationales ou encore, les maillages associatifs ou religieux et les pèlerinages¹⁰, la frontière est devenue une ressource.
5. Face à des sociétés en crise et à des régimes autoritaires persistant sur plusieurs générations, l'idée d'émigrer tend à être perçue comme la seule perspective viable pour les individus concernés¹¹.

⁷. Dans la suite du texte on va revenir plus en détail sur les facteurs structurels de la diaspora iranienne.

⁸. Wieviorka Michel, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011, p. 62-74.

⁹. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, 2009, La Découverte, p.178.

¹⁰. Adelhah Fariba, Bayart Jean-François (dir.), *Voyages du développement. Emigration, commerce, exil*, Karthala, Paris, 2007, p. 6-12.

¹¹. Pour le rapport entre les régimes dictatoriaux et la migration, cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, février 2008, p. 65-115.

La fabrique d'une diaspora

Le glissement des catégories et le transnationalisme

La distinction entre migrants temporaires et migrants installés s'est ainsi estompée. Beaucoup de migrants sont dans une situation temporaire qui dure à travers des situations de demandeurs d'asile ou de sans-papiers, sans perspectives de régularisation, une « installation dans la mobilité » comme mode de vie que décrit Abdelmalek Sayad¹². Dans cette situation, le profil des migrants a évolué avec une forte présence de femmes, mais aussi de classes moyennes, de riches entrepreneurs et d'élites. Le facteur d'attraction joue énormément sur la décision du migrant à vouloir quitter son pays pour partir réaliser un cursus scolaire, construire un réseau économique à l'étranger... Les différences entre les univers nationaux s'estompent et la proximité apparente laisse percevoir au migrant une possibilité de réussite dans un autre pays ; cette quête le pousse à revêtir plusieurs identités, se présentant tour à tour comme sans-papiers, étudiant, touriste, demandeur d'asile. Autrement dit, cette nouvelle identité et la mobilité sont une stratégie d'adaptation et d'ascension sociale qui met en rapport l'individu avec la question du transnationalisme. Selon Michel Wieviorka¹³, une dimension de la globalisation réside dans le caractère multiple et la diversité des phénomènes migratoires qui sont le résultat des mutations sociales dans les sociétés d'origine et d'accueil, le résultat de l'affaiblissement des États en raison de leur incapacité à endiguer les flux migratoires, tant au départ qu'à l'arrivée, le résultat de la circulation de l'argent et des marchandises dans les commerces frontaliers, autant d'éléments qui relèvent de la formule d'Alejandro Portes reprise par Alain Tarrius : « la mondialisation par le bas ».

Ainsi, la migration transnationale, contrairement à l'idée reçue, ne se réduit pas aux images humiliantes de pauvres et de clandestins, que véhiculent certains médias faisant, selon l'expression de Michel Péraldi, du « paterisme » : « Une vision combinant apitoiement et stigmatisation sur fond de conception exclusivement policière, voire criminalisante des mouvements migratoires, qui centre le regard et la réflexion sur les

¹². Abdelmalek Sayad, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 10-30.

¹³. Michel Wieviorka, L'intégration : un concept en difficulté, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008, N° 125, http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CIS_125_022, consulté le 10.04.2012.

Atlas de la diaspora iranienne

passagers clandestins vers l'Europe au détriment de la pluralité des formes et dynamiques de circulation entre Maghreb, Afrique et Europe »¹⁴.

Les mouvements migratoires ne sont donc plus unidirectionnels mais potentiellement multiples, en perpétuel changement car saisissant plusieurs pays ouvrant leurs portes à plus de mobilité. Ce droit à la mobilité au cœur de la motivation des individus à titre personnel nous oriente vers le concept du développement humain qui va être abordé maintenant.

Quatre indices du développement humain

Chaque année, des millions d'individus franchissent des frontières. Alors qu'il est possible de donner une estimation du nombre de personnes migrant vers un pays développé (autour de 5 millions¹⁵ par année), il est beaucoup plus difficile de chiffrer les migrations, d'une part, entre les pays en développement et, d'autre part, au sein-même de ces pays.

Impliquant sacrifices et coûts importants (financiers, affectifs, sanitaires et physiques), se déplacer est loin d'être un acte anodin et facile. Pourtant des millions de personnes prennent ces risques chaque année ; on est alors en droit de se demander : Pourquoi et dans quels buts ? La première réponse serait fréquemment : « pour mener une vie meilleure ». Ce sont donc les inégalités en matière d'opportunités (accès à un emploi stable et décent, accès à des systèmes de santé, sécurité et liberté dans la vie quotidienne) qui créent des incitations au départ. Celles-ci pourraient être objectivement résumées selon l'IDH de chaque personne que nous définissons en fonction des quatre critères ci-dessous¹⁶.

¹⁴. Michel Péraldi, Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc, *Hommes & Migrations*, N°1266, mars-avril 2007, p.67.

¹⁵. PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.9.

¹⁶. Cet indice est largement inspiré du PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.9.

La fabrique d'une diaspora

Indice du Développement humain : indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans quatre dimensions essentielles du développement humain :

- **Santé et longévité** : Il s'agit d'estimer l'espérance de vie à la naissance, ce qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.
- **Accès à l'éducation** : Il s'agit de donner aux enfants le droit à la scolarité afin d'apprendre à lire, à écrire et compter et aux adultes le droit d'accéder à des formations de leur choix débouchant sur une insertion dans le monde de travail.
- **Niveau de vie décent** : Il s'agit d'assurer un salaire suffisant par habitant afin de garantir son pouvoir d'achat selon ses besoins et ceux de sa famille.
- **Estime de soi** : Il s'agit d'une représentation positive de soi-même indispensable à toute vie personnelle et sociale harmonieuse.

Parler d'accès à des opportunités, comme celles que nous venons de citer, revient à aborder la question de la répartition du développement humain de part et d'autre des frontières. Prenons l'exemple de la frontière entre le Mexique et les États-Unis ; on constate que « l'indice le plus faible des comtés américains frontaliers des États-Unis, tel le comté de Starr, au Texas, est déjà supérieur au plus élevé de ses équivalents mexicains comme la municipalité de Mexicili, en Basse-Californie »¹⁷. Des études universitaires récentes (Clemens, Montenegro, Pritchett, 2008) ont montré que le passage de cette frontière permettait aux individus d'augmenter leur revenu moyen (il serait de l'ordre du double du revenu moyen par habitant d'un pays en développement).

¹⁷. PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.9.

Atlas de la diaspora iranienne

Cependant, le franchissement des frontières se heurte aux politiques nationales sur l'immigration des pays situés de l'autre côté de cette barrière. L'historiographie mondiale a de nombreux exemples de ces temps de « laisser passer » puis de « fermeture » des espaces frontaliers. Ainsi, la République populaire de Chine a, durant la période 1984-1995, progressivement libéralisé son régime pour permettre à la population de se déplacer d'une région à l'autre¹⁸. Il a été possible de constater, là encore, un déplacement massif des populations en direction des régions ayant un niveau de développement humain le plus élevé.

Mais il ne faudrait pas réduire la mobilité internationale et régionale uniquement au développement humain. En effet, il faut prendre en compte d'autres facteurs parce que la migration est un phénomène complexe qu'il faut traiter avec grande précision : les moteurs de la migration et les obstacles à sa réalisation sont extrêmement nombreux et reflètent les motivations très variées et les différentes expériences des migrants. L'un des exemples le plus significatif concernerait les problèmes sécuritaires et le changement politique accompagnant par exemple la révolution iranienne de 79, le printemps arabe ou encore la question des conflits armés (Afghanistan, Syrie...). D'autres motivations, moins présentes dans les travaux de recherche, sont également à prendre en compte : « Migrer peut aussi offrir la possibilité d'échapper au rôle traditionnel que l'on est censé tenir dans sa société d'origine. Les jeunes partent souvent pour poursuivre leur éducation et élargir leurs horizons, avant de rentrer, finalement dans leurs pays »¹⁹.

Comme nous l'avons dit plus haut, migrer est loin d'être un acte anodin et facile, la migration constitue une situation dans laquelle les individus sont exposés à la violence et aux abus. Accumulant les inégalités, les candidats au départ les plus pauvres ont souvent des informations limitées, voire trompeuses, et sont ainsi exposés aux risques les plus grands ; par exemple à Montserrat²⁰, les migrants racontent que « ceux qui jouissaient d'une meilleure éducation et d'une meilleure situation financière ont pu quitter le pays après l'éruption de la Soufrière en 1995, mais que les plus pauvres sont restés malgré la dévastation »²¹. En fait, la migration n'a pas seulement un coût financier, elle présente aussi un coût

¹⁸. PNUD, *Lever les barrières*, op.cit. p.9.

¹⁹. PNUD, *Lever les barrières*, op.cit. p.10.

²⁰. Petite île des Antilles, sur laquelle le volcan La Soufrière est entré en éruption en 1995.

²¹. PNUD, *Lever les barrières*, op.cit. p.17.

La fabrique d'une diaspora

affectif et culturel puisqu'il y a déracinement avec le fait de vivre dans une culture très différente de la sienne et de laisser derrière soi son réseau de parents, d'amis et de relations.

L'essentiel de notre réflexion dans ce paragraphe réside dans l'idée que le concept de développement humain serait un pourvoyeur de liberté pour les Iraniens qui acquièrent en migrant la possibilité de vivre leur vie comme ils l'entendent. L'élargissement des libertés et des capacités humaines a de fortes répercussions sur notre manière de penser la migration, dans la mesure où il a des conséquences importantes sur le revenu, l'éducation ou la santé. En d'autres termes, la capacité des Iraniens à se déplacer est une dimension de la liberté inhérente au développement, « car elle présente une valeur intrinsèque mais aussi potentiellement instrumentale »²².

Il sera donc question de traiter de la liberté des gens à décider de partir ou non et pas uniquement de la migration : la mobilité est une liberté. La migration est l'exercice de cette liberté. Cependant nous relativisons celle-ci dans la mesure où la mobilité humaine serait pour les Iraniens tant positive que négative. En d'autres termes, notre enquête de terrain montre que l'absence de restrictions formelles aux mouvements de personnes à l'intérieur du pays ou vers l'étranger ne donne pas nécessairement aux gens la liberté de se déplacer car le manque de ressources économiques, le manque de sécurité pour cette aventure humaine ou encore les obstacles informels tels que la discrimination dans les pays hôtes sont des éléments qui freinent la mobilité²³.

Dans ce livre, la capacité des migrants iraniens à choisir l'endroit où ils installent leur foyer, selon leur libre choix, sera nommée la *Mobilité humaine*. La chronologie de celle-ci depuis soixante ans montre que plus le temps passe, plus des individus veulent sortir de leur pays d'origine. Cette démocratisation de la mobilité n'est pas encore saisie par la science qui est toujours en déphasage avec les faits migratoires qui nécessitent des approches multidisciplinaires et, de plus, la méthodologie en sciences sociales n'est pas adaptée à un tel rythme de mobilité ; c'est ce que nous allons préciser dans le paragraphe suivant.

²². PNUD, *Lever les barrières*, op.cit. p.15.

²³. PNUD, *Lever les barrières*, op.cit. p.16.

II. Les difficultés méthodologiques

Comment aborder le phénomène migratoire alors qu'il s'est transformé à l'échelle mondiale ? Parle-t-on de la quatrième vague d'immigration aux États-Unis au XXI^e siècle, des effets de la Seconde Guerre mondiale sur les migrations en Europe, des politiques migratoires du Japon ou du Canada ou encore, des mouvements de population dans les pays du Sud ? On constate que tous les pays, toutes les régions du globe, sont concernés par les migrations, qu'elles soient traitées d'un point de vue démographique, sociologique, juridique ou économique ; indéniablement, nous sommes dans une ère de migration²⁴. Certains auteurs vont même jusqu'à parler d'une crise migratoire mondiale²⁵. Bien que ce phénomène migratoire complexe suscite une effervescence dans les divers domaines académiques de recherche, on constate que les points de vue sur la question restent fragmentés par discipline, par région ou encore par idéologie. D'une part, chaque discipline a sa propre méthode et grille d'analyse d'un phénomène, influençant ainsi les hypothèses de départ et les interprétations d'un même corps de données²⁶. En effet, il est rare de trouver des hypothèses qui soient réellement multidisciplinaires, s'appuyant simultanément sur des concepts issus de plusieurs disciplines. D'autre part, l'analyse des migrations internationales est sujette à une forte instrumentalisation politique et idéologique. Or, ces travaux ainsi fragmentés ne permettent pas une lecture totale, efficace, pertinente et surtout scientifique de la question migratoire²⁷.

²⁴. CASTLES Stephen, Conference on "Theories of Migration and Social Change", St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

²⁵. MASSEY Douglas, et al. "An Evaluation of International Migration Theory: The North American Case", *Population and Development review*, Vol. 20, n°4, 1994, p. 431-466.

²⁶. Castles Stephen, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

²⁷. Pour avoir une vue panoramique des différentes disciplines sur la question des flux migratoires, cf. *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, BADIE Bertrand et WIHTOL de WENDEN Catherine, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques : pour l'approche en science politique, cf. BADIE Bertrand, « flux migratoires et relations transnationales », p. 27- 39 ; pour l'approche historique, cf. R. ZOLBERG Aristide, « Un reflet du monde : les migrations internationales en perspective historique », p. 41-57 ; pour l'approche économique, TERMOTE Marc, « Entre théorie et pratique : le devenir

La fabrique d'une diaspora

Nous avons donc pour objectif de rassembler les différentes disciplines académiques (anthropologie, droit, démographie, géographie, économie, histoire, sciences politiques et sociologie) afin de mettre en perspective les approches liées à chacune des disciplines énoncées ci-dessus. Bien entendu nous ne sommes pas en mesure de cerner la problématique approfondie de chaque discipline mais nous avons essayé de synthétiser les grands axes de recherche, les problématiques et les hypothèses éventuelles de chacune d'elles pour montrer que les phénomènes migratoires sont complexes et interdisciplinaires.

Pour ce faire, nous présenterons deux matrices au cœur de notre étude, permettant ainsi d'instaurer un réel dialogue interdisciplinaire autour de la question migratoire²⁸.

Tableau 1 : Approche interdisciplinaire : problématiques et niveaux d'analyse

Discipline	Question(s) de recherche	Niveaux/Unités d'analyse
Anthropologie	Comment la migration génère-t-elle un changement culturel et en quoi affecte-t-elle l'identité ethnique ?	Micro Individus, ménages, groupes
Démographie	En quoi la migration affecte-t-elle le changement démographique dans la population ?	Macro Populations
Économie	Qu'est-ce qui explique la propension à migrer et ses effets ? Comment expliquer et comprendre la migration au travers du rapport coût-bénéfice effectué par les	Micro choix rationnel des individus Macro Structures économiques

économique des migrations », p. 89-103 ; pour l'approche sociologique, LEVEAU Rémy, « Migrations et imaginaires sociaux : l'épreuve de la guerre du Golfe », p. 127-139 ; pour l'approche géographique, DURAND Marie-Françoise, « Entre territoires et réseaux », p. 141-157.

²⁸. Ces deux tableaux sont inspirés de Caroline B. BRETTELL et James F. HOLLIFIELD, *Migration Theory: Talking across Disciplines*, USA, Routledge, 2007, p. 1-8.

Atlas de la diaspora iranienne

	migrants ?	
Géographie ²⁹	<p>Qu'est-ce qui explique le schéma spatial de la migration ?</p> <p>Dans quelle mesure peut-on analyser les trajectoires et les itinéraires migratoires ?</p> <p>Comment pouvons-nous comprendre les phénomènes migratoires en termes de « territoires » et de « réseaux » ?</p> <p>« Migrations internationales ? transnationales ? mondiales ? »</p>	<p>Macro</p> <p>Micro</p> <p>Individus, ménages, groupes</p>
Histoire ³⁰	<p>Comment l'histoire peut-elle permettre de comprendre les expériences migratoires ?</p> <p>Comment certains événements du passé (conflits, guerres, traités de paix, grandes découvertes) ont-ils un impact sur la question ?</p>	<p>Micro</p> <p>Individus, groupes</p> <p>Macro</p>
Droit ³¹	<p>Comment les lois nationales et la justice influencent-elles la migration ? Dans quelle mesure la migration défie-t-elle l'État de droit ?</p>	<p>Macro: système politique légal</p> <p>Micro</p>
Sciences politiques	<p>Pourquoi les États ont-ils du mal à contrôler la migration ?</p> <p>Dans quelle mesure la construction de la nation joue-t-elle un rôle dans les migrations</p>	<p>Macro :</p> <p>systèmes politiques et internationaux</p>

²⁹. Marie-Françoise DURAND « Entre territoires et réseaux », in BADIE Bertrand et WIHTOL de WENDEN Catherine, *Le Défi migratoire. Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, p. 141-157.

³⁰. Gérard NOIRIEL, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Éditions du Seuil, Paris, 1988.

³¹. « Migrations et droits de l'homme » WIHTOL de WENDEN Catherine, p.159-177, in *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994.

La fabrique d'une diaspora

	contemporaines ? Dans quelle mesure la migration pourrait-elle être qualifiée de « problème intérieur » ou « problème extérieur » ?	
Sociologie ³²	Qu'est ce qui explique l'intégration et l'exclusion des migrants ? Comment se construit la carrière migratoire de l'origine jusqu'à l'installation ?	Macro Groupes ethniques et classes sociales Micro Articulation des choix individuels et des structures sociales

Tableau 2 : Approche interdisciplinaire : théories et hypothèses

Discipline	Théories dominantes	Exemples d'hypothèse
Anthropologie	Relationnelle ou structuraliste	Les réseaux sociaux aideraient à maintenir la différence et la « transnationalité » culturelle des migrants. Cette différence culturelle serait commune aux individus migrants d'une même origine ethnique, quelle que soit leur nationalité, par le biais de l'utilisation des réseaux sociaux.
Démographie	Rationaliste (emprunte beaucoup à l'économie)	La migration aurait un impact majeur sur la taille de la structure sociétale et un faible impact sur la tranche d'âge de la société.

³². Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck & Larcier, Belgique, 1991, troisième édition 1997.

Atlas de la diaspora iranienne

Économie	Rationaliste : le comportement dépend de la maximisation du rapport coût-bénéfice et du niveau utilitaire des immigrants	Plus le niveau du capital humain (âge, statut matrimonial, catégorie socioprofessionnelle, capital culturel ...) est élevé, plus le rapport coût –bénéfice est maximisé.
Géographie	Relationnelle, structuraliste et transnationale	Les réseaux ethniques et les schémas résidentiels influenceraient les trajets et les itinéraires.
Histoire	Eviter la théorie	Le traitement historiographique des migrations influencerait la compréhension et le positionnement au sujet des migrations contemporaines.
Droit	Institutionnaliste et rationaliste (emprunte à toutes les sciences sociales)	Le droit conditionnerait la migration et l'intégration à la fois en les encourageant et en les dissuadant.
Sciences politiques ³³	Institutionnaliste et rationaliste	Les États tendraient à politiser la question migratoire.
Sociologie ³⁴	Structuraliste ou Institutionnaliste	L'intégration dépendrait à la fois du capital social et humain et des stratégies intégrationnistes des États.

³³. BADIE Bertrand, *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, Fayard, Paris, 1999.

³⁴. MILTON Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University Press, initialement 1964, dernière édition 2009 et BLOCH Alice and SOLOMOS John, *Race and Ethnicity in the 21st Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.

La fabrique d'une diaspora

Ces deux tableaux montrent que la question de la migration ne peut pas être expliquée sans faire appel à de nombreuses disciplines, ce que nous allons essayer d'appliquer dans le cas de la diaspora iranienne.

Un champ migratoire peu exploité

La pauvreté intellectuelle

La première remarque porte sur la pauvreté intellectuelle et sur l'indigence des recherches dans le champ migratoire iranien. Lors de nos investigations commencées à Paris en 1998, nous avons choisi de questionner des Iraniens sur leur connaissance du poids de leur communauté résidant en France. Auprès de ces personnes, nous avons recueilli un large éventail de chiffres, généralement très éloignés des données obtenues auprès des autorités compétentes. Les écarts de ces dénombrements variaient de façon étonnante, passant de 40 000, 62 000³⁵, 160 000 et même parfois 200 000 Iraniens installés en France. La plupart des personnes interrogées n'hésitaient pas à donner des chiffres à l'aveuglette sans être en mesure d'indiquer le fondement de leurs estimations. Ces écarts entre estimations personnelles et données officielles viennent rappeler que, même dans les domaines les plus concrets, la fiabilité des chiffres est sujette à caution. Pour la majorité des Iraniens expatriés, on observe la construction d'un « sens commun » à partir d'informations circulant de bouche à oreille³⁶. Une surestimation de la perception commune, produite par la communauté elle-même, témoigne très souvent d'un manque d'intérêt pour la recherche concernant cette population dans le monde. L'hypothèse la plus probante pour expliquer ces écarts de perception s'appuie sur l'observation d'un champ migratoire largement politisé et hostile au régime iranien actuel. Confortés par l'absence d'une étude générale sur la population iranienne déplacée, les migrants ont tendance à surévaluer le nombre de leurs compatriotes exilés dans le monde ; une stratégie cherchant à souligner la

³⁵. <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15 01 2012.

³⁶. A vrai dire, l'influence parfois négative du sens commun sur la recherche scientifique n'est pas une particularité iranienne : toutes les études souffrent de cette dérive, cf. Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, p. 10-40.

Atlas de la diaspora iranienne

force répressive du régime iranien. D'où un objet diasporique extrêmement politisé et non innocent³⁷.

Un champ migratoire iranien en friche

La deuxième remarque porte sur le caractère peu exploré du champ migratoire iranien. Nombreuses sont les raisons qui ont empêché les chercheurs, iraniens ou non, d'effectuer un travail exhaustif sur les migrants iraniens. Parmi ces raisons, il faut souligner l'évolution rapide de la situation suite à la révolution de février 1979, l'intensité du flux migratoire (180 000 personnes environ quittent l'Iran chaque année) ainsi que l'absence d'une expérience ancienne et massive des séjours à l'étranger ; d'autant plus que ces études n'intéressent pas les pays hôtes qui n'ont aucun problème avec cette migration mais craignent des complications diplomatiques avec la République islamique d'Iran³⁸.

Ces deux remarques appuyées par nos enquêtes de terrain dans trois pays nous amènent vers les facteurs structurels de la diaspora iranienne.

³⁷. Cf. L'article sur les différents profils des migrants face à l'entretien : Nader Vahabi, Exercer la maïeutique sociologique auprès d'exilés iraniens réticents à se livrer, en cours de parution dans la revue *Migrations Société*, p. 13-35.

³⁸. Nader VAHABI, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, L'Harmattan, 2008, p.21.

III. La diasporaïsation de la migration iranienne

La diaspora iranienne est la conséquence de la transformation de cinq facteurs internes à l'Iran interagissant avec la conjoncture internationale ; nous les développons très brièvement dans ce paragraphe.

Cinq facteurs structurels de la migration iranienne

1. Une transformation d'ordre socio-économique

Si l'émigration iranienne a pris après la Seconde Guerre mondiale une dimension internationale et si elle s'est fortement diversifiée, c'est en raison de bouleversements de la société et de l'économie iranienne³⁹.

Une force émergente intervient en Iran suite à la réforme agraire, la révolution blanche, appliquée de 1962 à 1966 et qui a entraîné deux décennies de transformations radicales qui ont profondément marqué la société d'avant la révolution. La transformation a consisté en un basculement d'une société mi-féodale et mi-bourgeoise vers une bourgeoisie d'argent à l'occidentale. C'est la première fois que se produit alors, à l'intérieur de l'Iran, une vague d'exode allant des campagnes vers les villes et constituant un nouveau sous-prolétariat urbain. Ce n'est pas à proprement parler une particularité iranienne puisque, historiquement et économiquement, la sociologie de l'immigration passe par cette étape, l'Angleterre du XIX^e siècle en étant un exemple significatif⁴⁰.

Ce bouleversement suit les flux migratoires internationaux dépendant des phénomènes sociaux qui s'inscrivent historiquement et économiquement dans le prolongement de l'exode rural à l'intérieur des pays européens au XIX^e siècle. L'apparition de la migration internationale comme facteur structurel de base de presque tous les pays industrialisés atteste la puissance et la logique de cette force émergente⁴¹.

³⁹. F. KHOSROKHAVAR, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, p.39.

⁴⁰. Andrea REA, Maryse TRIPIER, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008, p.28.

⁴¹. Cf. Catherine WIHTOL DE WENDEN, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 6-16 et Les frontières du droit d'asile, dans *Hommes & Migrations*, Paris, N°1238, juillet-août 2002.

Atlas de la diaspora iranienne

Cette transformation relève de la théorie « du système-monde », fondée sur le travail de Wallerstein (1974) et confirmée par une variété de théoriciens sociologues : pour eux, les origines de la migration internationale se situent, non dans la bifurcation du marché du travail au sein des économies nationales mais dans la structure du marché mondial qui s'est développée et étendue depuis le XVI^e siècle. Selon cette théorie, « la migration est un prolongement naturel des disruptions et délocalisations qui arrivent inévitablement dans le processus du développement capitaliste. Tandis que le capitalisme s'est répandu en dehors de son berceau en Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Océanie et Japon, des parties du globe toujours plus grandes et des parts croissantes de population ont été incorporées dans l'économie du marché mondial »⁴².

Pendant toute la période du régime du Shâh, un important exode rural vers les grandes villes, surtout Téhéran, a été repéré : c'est un exode à l'intérieur de l'Iran et l'émigration extérieure reste relativement limitée. L'avènement de la République islamique est le prélude à un mouvement d'émigration qui s'intensifie, prend un aspect international et qui est alors le résultat d'une autre cause : le changement politique⁴³.

2. Une transformation d'ordre politique

La dynamique migratoire iranienne a été fortement influencée par le tournant politique crucial que constitue la révolution iranienne de 1979. L'analyse sociologique de la révolution iranienne et son basculement vers la répression dépassent largement les limites de cet ouvrage⁴⁴, mais pour résumer, nous pouvons insister sur le fait que, dans un pays comme l'Iran qui avait connu le « modernisme despotique » du régime du Shâh, le modèle qui émerge après la révolution est celui d'un pouvoir proto-démocratique présentant certains traits démocratiques ainsi que des potentialités d'acheminement vers des formes susceptibles de devenir plus démocratiques⁴⁵.

⁴². MASSEY et al., op. cit. p.444.

⁴³. Vida NASSEHY-BEHNAM, *Iranian immigrants in France*, in Asghar FATHI, *Iranian refugees and exiles since Khomeiny*, California, Mazda, 1991, p. 102-116.

⁴⁴. N. VAHABI, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit., p. 90-113.

⁴⁵. F. KHOSROKHAVAR, « L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté », *Les cahiers internationaux de la sociologie*, vol. CXI, Paris, p.292.

La fabrique d'une diaspora

Cependant, dès la naissance de la République islamique, les processus de monopolisation du pouvoir dans les mains des religieux témoignent de la présence d'institutions majeures non démocratiques, voire antidémocratiques, telles que le Hezbollah, le bureau du Guide suprême de la Révolution (dirigé par un ayatollah), des organismes parastatutaires⁴⁶ comme le Comité, les *Pâsdârân*, « l'Assemblée des experts »⁴⁷, le Conseil des gardiens⁴⁸ nommé par le Guide suprême, etc. Ces institutions ont bloqué toute possibilité d'évolution vers un régime démocratique et les religieux ont réussi, étape par étape, à écarter les modérés du pouvoir⁴⁹. La dernière étape de cette tentative est le limogeage du président de la République, Bani Sadr, éviction qui constitue un moment fort de la postrévolution⁵⁰.

Pour être bref, l'histoire commence par le bras de fer entre Bani Sadr et Khomeiny au début de juin 1981. Gêné dans les affaires de l'exécutif à cause de Radjâ'ai, son Premier ministre pro-khomeyniste, Bani Sadr passe cette période dans l'ouest de l'Iran, à Kerman Shâh, où il surveille de près la situation de l'armée dans la guerre contre l'Irak. Une rumeur circule, selon laquelle Bani Sadr aurait l'intention d'organiser un coup d'État contre Khomeiny. Par un communiqué du 10 juin 1981, Khomeiny limoge Bani Sadr du poste de chef suprême de l'armée. Deux jours plus tard, dans un communiqué, Bani Sadr proteste contre cette décision et demande aux Iraniens de faire de la résistance contre la tyrannie⁵¹.

Après ce limogeage, une atmosphère de peur et de panique se répand et des manifestations de soutien ont lieu dans différentes villes. Le 20 juin 1981, une grande manifestation rassemblant les Modjahédines du

⁴⁶. Ces institutions limitent de manière très restrictive la portée des deux institutions démocratiques que sont le parlement et le président de la République.

⁴⁷. L'assemblée des experts, tous religieux, chargée d'approuver la constitution, a été ainsi nommée parce que Khomeiny avait dit publiquement qu'on n'avait pas besoin d'une « assemblée constituante ».

⁴⁸. Ce sont des religieux qui ont la responsabilité de confirmer l'islamité des lois votées par le parlement. Ces religieux sont choisis et nommés par le Guide suprême.

⁴⁹. Les deux étapes importantes sont : l'assaut de l'ambassade des États-Unis (4 novembre 1979) débouchant sur la démission du Premier ministre Bazargan ainsi que la chasse aux intellectuels (avril 1980) avec la fermeture des universités.

⁵⁰. Pour une étude plus approfondie du fonctionnement de ces institutions, cf. Mohamad-Reza DJALILI, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005, p. 83-86.

⁵¹. N. VAHABI, *Récits de vie des exilés iraniens, de la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009, p. 104-112.

Atlas de la diaspora iranienne

peuple, une partie des gauches et différentes personnalités de la société civile s'organise à Téhéran pour dénoncer l'éviction de Bani Sadr et apporter un soutien au chef de l'armée déchu ; mais la marche pacifique se termine dans un bain de sang faisant des dizaines de morts, des centaines de blessés et plusieurs milliers d'arrestations suivies d'exécutions d'un grand nombre de personnes et de la dissolution de tous les partis politiques⁵².

Nous entrons ainsi dans la phase bien connue des grandes révolutions ayant basculé dans la terreur et cette phase de « la révolution qui mange ses enfants » s'installe alors en Iran. C'est dans ce contexte de répression massive où toute tentative d'alliance contre le régime se solde par un échec que l'exode s'intensifie. La vague migratoire des classes moyennes urbaines s'oriente à destination de la Turquie et d'autres pays limitrophes, de l'Europe, (notamment la France, l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la Belgique), du Canada et des États-Unis ; elle a constitué la part la plus importante de la diaspora iranienne, part représentée surtout par des personnes disposant de moyens financiers⁵³.

3. La troisième transformation, liée à la guerre

L'invasion des armées de Saddam Hussein et l'occupation d'une partie de l'Ouest de l'Iran le 22 septembre 1980 a déclenché une situation d'urgence dans le pays qui entre dans une guerre très meurtrière qui va durer huit ans, durée exceptionnelle dans l'histoire contemporaine de l'Iran⁵⁴. Si l'on applique le schéma devenu classique de C. Brinton, on peut considérer que cette guerre Iran/Irak est la conséquence directe de la transformation politique étudiée précédemment. Brinton distingue en effet quatre phases décisives dans les grands mouvements révolutionnaires⁵⁵. Comparant les grandes révolutions du XVIII^e siècle, la Révolution française et la Révolution des États-Unis pour l'indépendance, ainsi que la Révolution russe d'octobre 1917 et cherchant à faire ressortir

⁵². Lors de notre entretien, en septembre 2003, A. Bani Sadr a expliqué qu'il ne pensait pas que Khomeyni pourrait prendre une telle décision. Cf. Kazem RADJAVI, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, Paris, Anthropos, 1983, p.167.

⁵³. Nous reviendrons sur cet aspect dans la 2^{ème} partie de ce livre.

⁵⁴. Pour une étude plus approfondie sur l'origine de la guerre, cf. Yan RICHARD, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, op. cit. p.320-324.

⁵⁵. L'analyse sociologique de ce basculement vers la répression dépasse les limites de cet ouvrage ; nous y faisons référence dans le cadre d'une analyse macro-sociologique. Cf. Crane BRINTON, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965, p. 10-40.

La fabrique d'une diaspora

les « ressemblances » que ces épisodes historiques auraient en commun, Brinton estime qu'à la 1^{re} phase de « fièvre » succède la phase la plus aiguë du processus révolutionnaire, la phase de « crise »⁵⁶. Dans cette étape, les modérés sont écartés du pouvoir parce que, selon lui, il se produit un glissement favorisé par de puissantes « pressions objectives », en particulier des interventions militaires étrangères menaçant le nouveau régime et, surtout, parce que les « modérés » auraient été incapables, par nature, de mettre en place le gouvernement fort et centralisé qu'exigent les circonstances⁵⁷. Dans le cas iranien, on peut estimer que l'éviction de Bazargan du pouvoir suite à l'assaut de l'ambassade des États-Unis, le 4 novembre 1979, entre dans la logique de cette phase de crise qui entraînera ensuite une guerre inutile⁵⁸.

La guerre a sans aucun doute renforcé la légitimité du régime qui a mis en place une répression inédite mais elle a aussi engendré un sentiment de peur pour une partie des couches aisées qui ont quitté l'Iran.

4. Une transformation d'ordre démographique

Une analyse des faits démographiques permet de mieux cerner les particularités de la diaspora iranienne. La population iranienne était de 7 654 000 en 1881 (vingt-cinq ans avant la révolution constitutionnelle de 1906). Soixante-dix ans plus tard, en 1951, elle a plus que doublé, atteignant 16 237 000 avec un taux d'accroissement moyen annuel sur la période de 2,8 %. La progression reste sensiblement identique sur les vingt années suivantes et, en 1976, la population est de 33 708 744 habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel sur la période de 2,7%⁵⁹.

Quinze ans après, en 1991, elle atteint 55 837 163 avec un indice de fécondité de 5.2 enfants par femme ; cet indice élevé est dû à la situation

⁵⁶. Nous ne prenons pas ces quatre phases dans une approche d'histoire « naturelle » avec un regard rétrospectif sur les événements du passé mais plutôt comme un enchaînement d'événements qui auraient pu ne pas se produire. Pour une étude plus approfondie de la période de crise, cf. M. DOBRY, *Sociologie des crises politiques, La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 61-79.

⁵⁷. En ce qui concerne les conséquences politiques de cette guerre pour la légitimité de Khomeyni, cf. Nader VAHABI, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit. p. 93-95.

⁵⁸. Pour les enjeux de la prise d'otages, cf. F. KHOSROKHAVAR, *Utopie sacrifiée*, op. cit. p.83.

⁵⁹. Source : Statistiques de « La population iranienne », consultation du site général de renseignements en Iran, daté du 15/02/2010, <http://salnameh.sci.org.i>, p. 3-4.

Atlas de la diaspora iranienne

particulière qui a suivi la révolution de 1979 puisque le régime a interdit les moyens contraceptifs, même élémentaires, et a ainsi contribué à une croissance rapide de la population au début des années 1980⁶⁰.

Après l'abandon de cette politique fondée sur l'idéologie religieuse, la fécondité a baissé de façon spectaculaire : de 6,2 enfants par femme en 1986, l'indice de fécondité est passé à 4,9 enfants par femme en 1999, puis à un indice inférieur à 2 à partir de 2006, ce qui représente l'un des reculs les plus spectaculaires au niveau mondial. En cette même année 2006, la population atteignait 70 495 782 habitants et, autre caractéristique importante, l'augmentation globale est allée de pair avec l'urbanisation. De même en 2011, la population iranienne remonte à 74 961 702 avec un taux d'urbanisation de 71 %. On estime aujourd'hui que plus de 73 % des Iraniens vivent en milieu urbain⁶¹; or, c'est dans ce milieu que se trouvent ceux qui ont le plus de moyens financiers pour bouger et émigrer, comme le montrent clairement nos enquêtes faites auprès des Iraniens en France, en Allemagne et en Belgique⁶².

Ainsi, dans les années 1980, la croissance rapide de la population liée aux interdits religieux de l'État islamique et combinée à l'urbanisation, explique l'augmentation de la population iranienne émigrée en Europe⁶³. Durant ces années 1980, l'Iran a donc vu le nombre de ses ressortissants à l'étranger croître parallèlement à l'augmentation de la population dans le pays même ; mais ce parallélisme disparaît au début des années 1990 : durant cette période en effet, la croissance démographique ralentit en raison de la maîtrise de la fécondité mais la migration iranienne à l'étranger conserve quand même un rythme de croissance soutenu, à cause de la structure sociale, politique et culturelle de la République islamique qui apparaît notamment sur le plan religieux et que nous allons aborder ci-dessous.

⁶⁰. Pour une étude de l'évolution de la famille et ses conséquences sur la population iranienne, cf. Marie LADIER-FOULADI, *Iran, un monde de paradoxes*, L'Atalante, 2009, p. 21-85.

⁶¹. Source : Statistiques de « La population iranienne », consultation du site général de renseignements en Iran, daté du 15/05/2012, <http://salnameh.sci.org>.

⁶². Dans la suite du texte on remarquera que les départs ne se situent absolument pas dans les milieux ruraux mais sont toujours liés au milieu urbain.

⁶³. Ce parallélisme entre la croissance démographique à l'intérieur du pays et le flux migratoire a été montré pour d'autres populations, en l'occurrence, pour la population turque en Belgique et en Europe. Cf. Altay et Ural MANCON, (dir.), *Turcs de Belgique, identités et trajectoires d'une minorité*, Info-Turk, Bruxelles, 1992. p. 228-240.

La fabrique d'une diaspora

5. L'ingérence du religieux en politique

Selon la plupart des observateurs, la révolution iranienne est à l'origine d'un nouvel islam politique depuis les années 1980⁶⁴. Même trente ans après la révolution, les manifestants de juin 2009 ont utilisé des symboles religieux qui avaient donné sa légitimité à la révolution islamique contre le Shâh : slogan *Allah o Akbar* (« Dieu est grand ») entonné sur les toits, la nuit, à partir de vingt-deux heures, ruban vert (couleur de l'islam) arboré par les jeunes, foulards verts mis par les filles⁶⁵. Ces signes religieux font craindre, malgré leur caractère protestataire, l'ingérence du religieux dans le politique. Mais cette ingérence n'est pas cantonnée à la politique, elle envahit toutes les habitudes quotidiennes de la société.

A un moment où l'idéal révolutionnaire et patriotique s'estompe, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, où une partie du monde est parvenue à la sécularisation en repoussant les valeurs religieuses dans l'espace privé, la jeunesse iranienne vit dans le cadre d'un quatuor d'interdits :

Interdit de la mixité, dans les écoles, jusqu'à l'université, et dans de nombreuses autres occasions ; par exemple, deux entrées dans les bus.

Interdits et obligations vestimentaires : la chemise à manches courtes pour les hommes tolérée pendant la période au pouvoir de Khatami et interdite aujourd'hui, l'obligation pour les femmes de porter le foulard islamique, mais aussi critères de « décence » en général. Interdit des fréquentations : interdiction faite aux femmes d'être avec une personne du sexe opposé, sauf l'époux, les frères et les cousins, autorisés par la loi islamique.

Interdit sur les loisirs (censure des films et de la télévision, fermeture des dancings, non-mixité des clubs de sport), etc.⁶⁶.

Ces interdits provoquent des accrochages quotidiens entre les forces de l'ordre et les jeunes. Ces derniers sont réprimés par l'État sous prétexte de lutter contre « l'invasion culturelle occidentale ». Notre étude

⁶⁴. F. Adelhah, *L'Iran*, Paris, le Cavalier bleu, 2005, p. 9-15.

⁶⁵. Pour les enjeux de cette élection, cf. F. Khosrokhavar and M. Ladier-Fouladi, *The 2009 Presidential election in Iran :fair or foul?* Consulted, 30.06.2012.

http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/22564/RSCAS_2012_29.pdf?sequence=1.

Voir aussi, Nader Vahabi, *Iran : une révolution civile*, *Fondation pour l'innovation politique*, Octobre 2009.

⁶⁶. F. Khosrokhavar et O. Roy, *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse ?*, *op.cit.* p. 162.

Atlas de la diaspora iranienne

de terrain en Belgique a montré que l'origine du départ de trois jeunes avait été la répression religieuse dans la rue par les forces de l'ordre⁶⁷.

Les cinq facteurs étudiés relevant du socio-économique, du politique, de la guerre, de la démographie et du religieux pourraient constituer, au regard d'une macro-analyse, les éléments structurels de la migration iranienne depuis l'avènement de la République islamique. En effet, la migration à l'époque du régime du Shâh était réservée à une élite financière et économique alors que la migration actuelle touche les différentes couches sociales, ce qui fait de la migration iranienne une diasporisation, aussi bien géographique que quantitative⁶⁸. Ces facteurs permettent de mieux comprendre la diaspora iranienne dans le monde sous différentes formes que nous allons étudier dans la suite du texte. Mais nous n'avons pas encore abordé le sens, devenu très problématique, de *diaspora* en sciences sociales et nous allons nous y essayer.

La diaspora face aux sciences sociales

Depuis les années 1980, l'utilisation scientifique du terme « diaspora » a connu une fantastique inflation dans le domaine des sciences sociales. Auparavant réduit à quelques « peuples » à la recherche d'une terre (Juifs, Arméniens, Palestiniens), puis étendu aux individus à la recherche d'un autre Etat (Indiens, Chinois, Turcs, Algériens, etc.) le mot a progressivement pris de l'extension jusqu'à englober à l'heure actuelle plus d'une cinquantaine de groupes de population⁶⁹. Le substantif « diaspora » s'est en fait transformé en un mot passe-partout, utilisé pour décrire un nombre croissant de populations. Dans les médias (télévision, presse, radio) comme dans les publications scientifiques, il a remplacé des termes comme, migrants, réfugiés, exilés ou « communauté étrangère ».

En dépit de sa référence commune à l'histoire des peuples à la recherche d'une terre, le mot diaspora est maintenant utilisé par beaucoup d'autres groupes ethniques ainsi que dans diverses discussions

⁶⁷. Pour une étude plus approfondie sur les différentes formes de la répression religieuse, cf. Nader Vahabi, *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique*, p. 273-300, Pétra, 2012.

⁶⁸. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op.cit. p. 62-68.

⁶⁹. Stéphane Dufoix, *Les diasporas, Que sais-je*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 3-5.

La fabrique d'une diaspora

académiques sur l'identité, les relations ethniques, la migration, l'intégration, etc.

Le concept est devenu tellement répandu que la sociologue Floya Anthias s'est plainte que le mot soit devenu un « mantra ». L'historien Donald Akensen suggère quant à lui que le mot diaspora s'est transformé en « une mauvaise herbe linguistique »⁷⁰. Dans ce livre nous allons examiner brièvement son sens originel et actuel, avant d'expliquer comment nous l'appliquons dans le cas de la diaspora iranienne.

Origines et développement

La diaspora vient du mot grec "speiro" et du préfixe "dia"(à travers)⁷¹ et donne le verbe « diaspeirô » semer les grains. Le dictionnaire Larousse ajoute : « Dispersion d'un peuple, d'une ethnie à travers le monde »⁷². Le dictionnaire Robert contextualise mieux ce mot : « Mot féminin créé en 1909, du mot grec « dispersion ». Dispersion à travers le monde antique des juifs exilés de leur pays. Par extension, en 1940, dispersion d'une communauté à travers le monde ; ensemble des membres dispersés. Les diasporas arménienne, libanaise, chinoise »⁷³.

Quand le mot fut appliqué aux humains, les anciens Grecs utilisèrent ce mot pour la dispersion par la migration et l'installation ailleurs. Bientôt diaspora acquit un sens plus brutal et catastrophique⁷⁴. Ce sens catastrophique de diaspora a pu être associé à celui de victime, il a été utilisé, peu à peu, par des groupes, soumis à une dispersion forcée, comme les Palestiniens par exemple qui l'ont adopté pour décrire leur destin ; de leur côté, les Arméniens font allusion, en utilisant le terme, aux périodes de 1894-96 et de 1915-16 quand leur mouvement national a été violemment réprimé par l'empire ottoman et qu'ils ont dû prendre le chemin de l'exil ; leur dispersion dans des pays comme les États-Unis , l'Iran, la France et le Liban, est maintenant communément décrite comme une expérience

⁷⁰. Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op. cit. p. 18-28.

⁷¹. Robin Cohen, *Diaspora : changing meaning and Limits of the Concept*, in William Berthomiere, Christine CHIVALLON(dir), Collectif Broché, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006, p.40.

⁷². *Le Petit Larousse*, Paris, 1996, p.339.

⁷³. *Le Petit Robert*, Paris, 2006, p.742.

⁷⁴. Robin Cohen, *Diaspora : changing meaning and Limits of the Concept*, in William Berthomiere, Christine CHIVALLON(dir), Collectif Broché, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006, p.40.

Atlas de la diaspora iranienne

diasporique⁷⁵.

L'application du mot évoque donc une tragédie perpétrée par une force hostile qui génère des déplacements vers de nombreux pays. Déplacement forcé et événement traumatique englobant ont alimenté les mémoires collectives folkloriques qui s'en sont emparé. Les populations demeurent psychologiquement accablées et un mouvement de retour prend le relais et gagne en suivi⁷⁶. Nombre d'historiens conventionnels aimeraient ne pas aller plus loin avec l'idée de diaspora.

Toutefois, à partir des années 1980, ce sens plus ou moins bien ancré dans les mœurs et les esprits, commence à perdre sa définition originale. Beaucoup de groupes ethniques d'histoires différentes se revendiquent comme des diasporas ou ont été reconnus comme tels par les intellectuels et les journalistes.

La première tentative de conceptualisation de ce mot date de 1976 c'est celle de John Armstrong qui appelle diaspora : « Toute collectivité ethnique ne disposant pas d'une base territoriale au sein d'une société politique donnée, c'est-à-dire qui demeure une minorité relativement faible sur l'ensemble de cette société politique »⁷⁷.

La définition la plus large est celle que fournit l'historien Joseph Harris en 1982 ; « Le concept de diaspora africaine englobe tout ce qui suit : la dispersion globale, volontaire comme involontaire, des Africains au cours de l'histoire ; l'émergence d'une identité culturelle à l'étranger fondée sur l'origine et la condition sociale ; et le retour psychologique ou physique à la terre natale, l'Afrique »⁷⁸.

Ces deux définitions sont intéressantes car elles englobent des groupes d'individus qui sont ailleurs que dans leur pays d'origine mais elles restent muettes sur la question de leur relation avec ce pays. C'est Gabriel Sheffer qui étudie cet aspect.

« Les diasporas modernes sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil tout

⁷⁵. Martine Hovanessian, *Diasporas et identités collectives*, in *Hommes & Migrations*, N° 1265, diaspora arménienne et territorialités, janvier et février 2007, p. 8-21.

⁷⁶. Robin Cohen, *Diaspora : changing meaning and Limits of the Concept*, in William Berthomiere, Christine CHIVALLON(dir), Collectif, broché, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006, p.40.

⁷⁷. John Armstrong, *Mobilizad and proletarian diasporas*, *American Political Science Review*, Volume 70, p. 393-408, cité par Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op.cit, p.23.

⁷⁸. J. Harris, *Global Dimensions of the Afrian Diaspora*, Washington, Hoxard Uni, 1993, p.3, cité par Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op.cit. p.15.

La fabrique d'une diaspora

en maintenant de forts liens affectifs et matériels avec leurs pays d'origine – leurs patries (homelands) »⁷⁹.

La définition de G. Sheffer est relativement ouverte à tous les individus qui sont à l'étranger. Mais certains chercheurs sont allés plus loin en établissant des critères plus catégoriques pour séparer les « fausses » diasporas des « vraies ». Ce critère n'est pas une norme absolue mais c'est un rapport à la population du pays d'origine.

William Saffran en 1991 propose une typologie des caractéristiques partagées par les membres de la diaspora et dont les six critères sont les suivants : « Leur dispersion ou celle de leurs ancêtres, à partir d'un "centre", vers au moins deux régions périphériques étrangères ; le maintien d'une mémoire collective concernant le lieu d'origine (homeland) ; la certitude de leur impossible acceptation par la société d'accueil ; le maintien du lieu d'origine, souvent idéalisé, comme objectif de retour ; la croyance dans l'obligation collective de s'engager pour la perpétuation, la restauration ou la sécurité de leur pays d'origine ; et le maintien de relations, à titre individuel ou collectif, avec le pays d'origine »⁸⁰.

La définition de Saffran est très intéressante mais elle ne saisit pas les changements de l'identité des individus dans le processus de resocialisation dans les pays hôtes. On s'oriente alors vers des définitions plutôt oxymoriques, nées dans les années 1980, héritées de la pensée critique postmoderne de Michel Foucault, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard, etc. C'est dans ce cadre que se développe une vision de la diaspora radicalement différente des définitions ouvertes et catégoriques. Ces penseurs insistent sur la référence à un point de départ et sur le maintien d'une identité malgré la dispersion ; la réflexion postmoderne privilégie l'identité paradoxale, le non-centre et l'hybridité.

Trois auteurs anglo-saxons ont joué un rôle important dans la mise en place de cette vision : Stuart Hall, James Clifford et Paul Gilroy. Dès 1990, Hall utilise le terme de diaspora sous une forme "métaphorique et non littérale" dans "Cultural identity and diaspora". En 1990, Hall élabore une forme de diaspora postmoderne : « L'expérience de la diaspora que j'envisage ici ne se définit ni par l'essence ni par la pureté, mais par la reconnaissance d'une nécessaire hétérogénéité et diversité ; par une conception de l'identité qui vit par et à travers la différence, non malgré

⁷⁹. Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op. cit. p.23.

⁸⁰. Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op. cit. p.25.

Atlas de la diaspora iranienne

elle »⁸¹. La vision postmoderne introduit ainsi une coupure entre les formes traditionnelles de la diaspora dont l'archétype est le modèle palestinien et les formes nostalgiques dont l'archétype est la "diaspora chauvine" avec résurgence des nationalismes à partir des années 1990.

Certes ce regard critique envers la diaspora, inspiré du contexte général des pays développés est plus sociologique et anthropologique que purement ethnique et il permet de dépasser certaines oppositions « continuité/rupture », « centre/périphérie » pour penser le complexe, à savoir la cohabitation de « Moi-même et de l'Autre », du « Local et du Global ».

Ce rapide panorama de la diaspora en général nous amène vers une typologie du sens de la diaspora telle que nous la proposons dans ce livre, notamment pour la diaspora iranienne qui présente les caractères suivants.

1. La Diaspora iranienne désigne l'ensemble des Iraniens (quatre générations), nés en Iran ou non, ayant émigré à l'étranger ainsi que leurs descendants qui s'identifient encore à leur origine iranienne.
2. La dispersion globale, volontaire ou involontaire, touche environ quatre millions d'Iraniens en 2011, répartis depuis l'avènement de la République islamique dans huit pôles d'attraction tels que nous les entendons dans ce livre.
3. L'émergence d'une identité culturelle acquise à l'étranger (hétérogène, hybride, complexe, multiculturelle) se fonde sur l'iranité et la condition sociale d'origine.
4. Toute collectivité ethnique iranienne ne disposant pas d'une base territoriale au sein d'un Etat souverain ou d'une société politique donnée, demeure une minorité relativement faible sur l'ensemble de ce territoire.
5. Les différents groupes iraniens, issus de la migration, qui résident et agissent dans des pays d'accueil maintiennent de forts liens affectifs et matériels avec l'Iran mais ne s'identifient pas majoritairement avec l'Etat islamique.
6. Le maintien et l'entretien des « mémoires collectives », à titre individuel ou collectif, concernent les trois caractéristiques d'un Etat moderne : les frontières géographiques précises, la langue persane et la nation iranienne.

⁸¹. Stéphane Dufoix, *Les diasporas*, op. cit. p.27.

La fabrique d'une diaspora

7. La foi dans l'obligation individuelle ou collective de s'engager pour la perpétuation, la restauration et la sécurité de la société civile iranienne.

8. Le maintien de relations avec le lieu d'origine, l'Iran, souvent idéalisé, comme objectif du retour, psychologique ou physique, à la terre natale, définitif ou provisoire.

Ces huit critères semblent nous mener vers l'autonomisation des migrants iraniens à l'égard de la République islamique trente-trois ans après son émergence. Cette autonomisation demeure fondamentale puisque la majorité des Iraniens en diaspora ne font plus allégeance à l'Etat islamique pour des raisons structurelles de continuité de la diaspora telles que nous les avons développées plus haut. Elle prend ses distances par rapport à la diaspora traditionnelle, à la recherche d'une terre, et son extension à l'étranger est due essentiellement à la structure de l'Etat islamique, alors que d'autres diasporas, par exemple celles des Indiens ou des Turcs, s'identifient avec leurs Etats.

Le moment est venu d'aborder les différentes formes juridiques de cette diaspora en exil.

IV. Définir et interroger la migration iranienne

Différentes formes juridiques de la diaspora

Quelles formes peut prendre la diaspora iranienne dans le monde ? A travers quel statut juridique les migrants iraniens ont-ils pu obtenir une carte de résident dans les pays d'accueil ? Notre étude de terrain a constaté les huit démarches juridiques suivantes :

- La demande d'asile (demande souvent effectuée par défaut en l'absence d'autre solution)
- La naturalisation
- Le visa professionnel
- Le regroupement familial
- Le visa étudiant
- Le visa touristique
- Le refus de séjour d'un pays voisin
- Les « déboutés » ou sans-papiers

Les demandes d'asile

Les demandes d'asile et de refuge politique sont les deux moteurs essentiels du flux migratoire iranien dans le monde. La demande d'asile permet potentiellement de régulariser le séjour illégal de personnes venues clandestinement ou légalement sur le territoire de pays étrangers. Historiquement, l'asile est un mode politique de protection des personnes persécutées. Ce n'est pas la vie humaine qui est protégée, mais le droit politique de ne pas être persécuté en raison de son appartenance ou de ses idées. Il s'agit d'un principe politique et non humanitaire⁸².

La procédure d'asile, en vigueur depuis 1981 pour les migrants iraniens, change en fonction de chaque pays. Cependant, trois instances sont primordiales pour la démarche des migrants dans certains pays : le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), le Conseil du

⁸². Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012, p.103. Historiquement, l'asile se résumait à une protection dans un sanctuaire religieux. Cet asile des sanctuaires est progressivement supprimé au XVI^e siècle avec le développement des monarchies absolues.

La fabrique d'une diaspora

contentieux des étrangers (CCE) et le Conseil d'État⁸³. De plus, le Haut Commissariat aux Réfugiés (UNHCR) supervise au niveau international l'enregistrement et une partie du transit des migrants. L'UNHCR joue un rôle particulièrement important dans les pays limitrophes de l'Iran (Turquie, Irak, Dubaï, Pakistan), dépourvus d'instances d'accueil pour les migrants iraniens. Depuis son autonomie en 1991, le Kurdistan irakien joue un rôle important dans l'accueil et le transit des migrants iraniens en leur délivrant massivement des cartes de séjour à durée limitée, notamment depuis 2003 avec la chute du régime Baas irakien et le développement économique de cette région. Ainsi, après la répression de 2009 contre les blogueurs et les journalistes iraniens, un certain nombre d'entre eux ont obtenu le statut de réfugié, sous pression de l'ONG *Reporters sans Frontières*⁸⁴. À l'instar du Kurdistan irakien, la ville frontalière de Van, située à l'est de la Turquie, joue un rôle important dans l'accueil des migrants iraniens : en 2011, on recense entre 800 et 1000 réfugiés iraniens présents dans cette ville⁸⁵. Les demandes d'asile sont systématiquement examinées au regard du droit international qui n'a pas, à notre connaissance, évolué depuis la Seconde Guerre mondiale. D'après la Convention de Genève (1951) et le Protocole de New York (1967), un réfugié est une personne qui se trouve en dehors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut pas ou ne veut pas se réclamer de la protection de ce pays parce qu'elle craint avec raison, d'être persécutée à cause de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou ses opinions politiques⁸⁶. Si l'état du recours, à l'issue de la procédure, reconnaît la personne comme validant les critères mentionnés précédemment, alors, ladite personne devient juridiquement « réfugiée ». Durant le temps de la procédure, la personne est qualifiée de « demandeuse d'asile » ; c'est-à-dire qu'elle recherche une protection

⁸³. A titre d'exemple en Belgique, la loi du 15/09/2006, qui modifie la loi du 15/12/1980, réforme le Conseil d'État et crée un Conseil du contentieux des étrangers. Cf. Nicolas Perrin, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique : un essai de démographie des populations demandeuses ou bénéficiaires d'une protection internationale*, études de l'UCL et du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, juillet 2008, p. 7-8.

⁸⁴. Nous avons eu un entretien avec une dizaine d'exilés iraniens qui se sont installés entre 2010 et 2011 à Paris.

⁸⁵. Suite à une enquête sociologique entre le 25 et le 30 septembre 2011 à Istanbul, nous avons constaté un nombre important de migrants dans cette région.

⁸⁶. Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration en France*, op. cit. p. 103-107.

Atlas de la diaspora iranienne

internationale et l'obtention du statut de réfugié qui ne lui a pas encore été attribué. Enfin, si la demande d'asile est rejetée à l'issue de la procédure, la personne est dite « déboutée »⁸⁷.

Ces deux textes ont été interprétés dans certains cas de façon restrictive si bien que le droit international s'appuie également sur deux autres formes de protection, à savoir la protection subsidiaire et la protection temporaire. Nous précisons ici la problématique pour trois pays de notre enquête : la France, l'Allemagne, la Belgique. En ce qui concerne la Belgique, la loi de 2006, introduite suite à une directive européenne, garantit la protection des étrangers qui peuvent montrer avec de sérieux motifs qu'ils encourent des risques réels d'une « atteinte grave » s'ils retournent dans leur pays⁸⁸. La protection temporaire est, quant à elle, une mesure administrative, c'est-à-dire qu'elle n'a de valeur que si le Conseil de l'Union européenne le décide, notamment en cas d'urgence humanitaire accompagnant des déplacements importants de population ; elle n'est donc pas à prendre en compte dans le cas iranien.

Les flux migratoires entre l'Iran et les pays occidentaux se nourrissent essentiellement des personnes qui font une démarche pour obtenir le statut de réfugié politique. Il faudrait préciser qu'avant 1982 et sous le régime du shâh, il n'existait pas de statut de réfugié politique dans les pays occidentaux pour les Iraniens. En effet, les consulats iraniens dans ces pays renouvelaient les passeports facilement et les migrants iraniens n'avaient donc pas besoin de ce statut. Entre 1981 et 1983 selon les pays, pour la première fois des Iraniens demandent le statut de réfugié : entre 1982 et 2011, 483 874 individus postulent ainsi pour une demande de refuge politique comme l'indique le tableau ci-dessous⁸⁹, soit une moyenne annuelle de 16 685 individus.

⁸⁷. Pour plus d'informations, cf. Smaïn Laacher (dir.), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012, p. 110-112.

⁸⁸. « Les atteintes graves » sont : la peine de mort ou l'exécution, la torture, les traitements ou sanctions inhumains ou dégradants infligés à un demandeur dans son pays d'origine, des menaces graves contre la vie ou la personne d'un civil en raison d'une violence aveugle ou en cas de conflit armé interne ou international. Voir Nicolas Perrin, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique*, op. cit. note 3, p.7.

⁸⁹. En l'absence de chiffres officiels entre 1982 et 1987, on peut faire une estimation selon laquelle 2152 personnes ont fait une demande d'asile dans cette période. Rapport de l'analyse menée par le « Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme », intitulé « L'immigration iranienne en Belgique : principales évolutions et perspectives », http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=35&thema=4, consulté le 25.08.2010, indique en effet que 8929 Iraniens ont demandé le statut de réfugié politique

La fabrique d'une diaspora

Tableau 1 : Migrants iraniens enregistrés par l'UNHCR dans les pays industrialisés⁹⁰ (1982-2011)⁹¹

Années	Migrants iraniens enregistrés dans les pays industrialisés (estimation)
1982	15 000
1983	6 000
1984	11 000
1985	13 000
1986	20 000
1987	22 000
1988	47 000
1989	35 000
1990	18 000
1991	9 000
1992	11 000
1993	10 000
1994	16 000
1995	14 000
1996	15 000
1997	13 000
1998	12 000

entre 1982 et 2002. Or, notre tableau montre qu'il y a eu 6777 demandeurs entre 1988 et 2002. Cela fait donc pour la période comprise entre 1987 et 2002, $8929 - 6777 = 2152$. Au total, en tenant compte de ce rapport, on peut estimer à $2152 + 11372$, soit 13479, le nombre de demandes d'asile iraniennes entre 1983 et 2009.

⁹⁰. Dans le cas présent, l'expression « pays industrialisés » correspond à l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

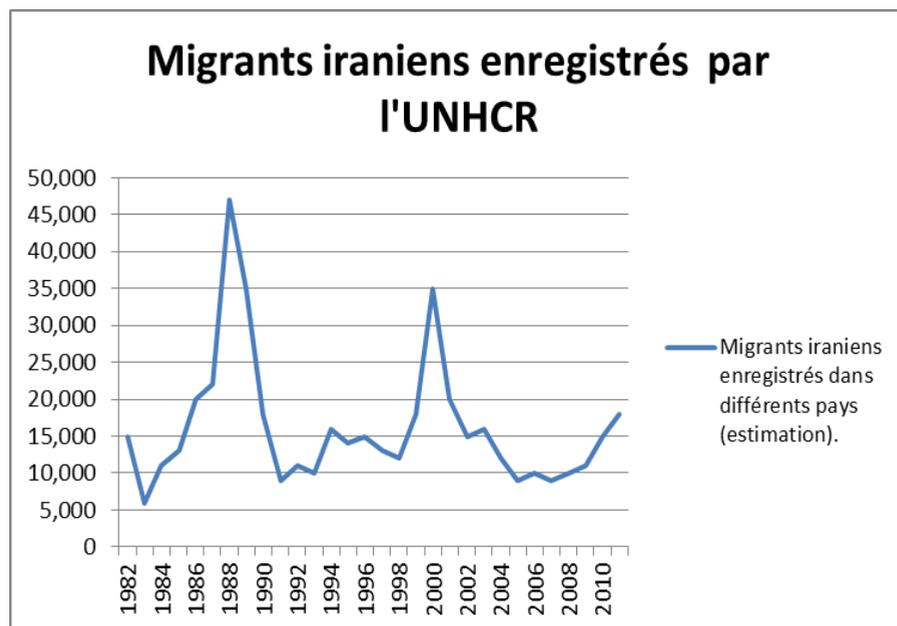
⁹¹. Pour les données de 1982 à 2009 : Iranian Refugees' Alliance, New York, <http://www.irainc.org/iranref/statistics.php>, consulté le 13/01/2011.

Pour les données de 2010 et 2011 : UNHCR, « 2012 United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR's Statistical Online Population Database », <http://www.unhcr.org/statistics/populationdatabase>, consulté le 06/05/2012, à télécharger sur <http://www.unhcr.org/4e9beaa19.html>.

Atlas de la diaspora iranienne

1999	18 000
2000	35 000
2001	20 000
2002	15 000
2003	16 000
2004	12 000
2005	9 000
2006	10 000
2007	9 000
2008	10 000
2009	11 000
2010	15 000
2011	18 000
Total	483 874

Graphique 1 : Migrants iraniens enregistrés par l'UNHCR dans les pays industrialisés (1982-2011)



La fabrique d'une diaspora

Les demandes de naturalisation

La naturalisation des migrants iraniens est-elle une démarche purement administrative ou est-elle liée à un changement d'identité sociale et culturelle ? Quel laps de temps s'écoule entre l'arrivée des migrants iraniens et leur recours à la naturalisation ? Les enfants d'immigrés iraniens qui naissent dans les pays hôtes sont-ils des Iraniens ou non ?

A ce stade de la recherche, il est très difficile de répondre à ces questions qui dépendent de la perception des migrants. Nous essayons dans ce livre de donner des définitions d'après les bureaux de recensement français et belges, lesquels distinguent l'étranger de l'immigré.

Étranger et immigré, quelle différence ? D'après la définition de l'INSEE, un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité française. L'attribut «étranger» relève du cadre législatif et peut donc se perdre par la naturalisation. L'étranger devient alors un Français «par acquisition», par distinction des Français «de naissance». L'immigré est un individu qui a migré de son pays de naissance duquel il avait la nationalité, vers un autre pays dont il n'a pas encore la nationalité. Le qualificatif d'immigré se réfère au flux migratoire, non au cadre législatif : même si un étranger devient français, il reste immigré. La population immigrée est donc composée des étrangers et des Français par acquisition⁹².

Ces définitions basiques qui influencent largement l'opinion publique posent problème pour les chercheurs qui veulent définir clairement les Iraniens résidant en France ou ailleurs car cette définition des « Iraniens en France » est purement administrative, elle ignore le vécu personnel et les rapports avec le pays d'origine : un individu né en Iran, naturalisé français, peut conserver avec « l'iranité » des rapports affectifs et identitaires importants ; il devrait plutôt être classé dans une catégorie spécifique d'« Iranien francisé ». De même, que se passe-t-il pour les

⁹². Définitions de l'INSEE, Tableaux thématiques, exploitation complémentaire, population immigrée, population étrangère, *Recensement de la population*, mars 1999, INSEE, Paris, 2001, p.23.

Atlas de la diaspora iranienne

enfants des Iraniens qui naissent en France, deviendront-ils automatiquement français ? Ces enfants sont issus de la diaspora iranienne mais ils ne sont pas des émigrés de l'Iran. De plus, certains d'entre eux se rendent régulièrement en Iran et ont une affinité culturelle avec le pays de leurs parents. A ce stade de notre recherche nous n'avons pas de réponse précise pour ces ambiguïtés qui existent au sein des catégorisations de l'INSEE.

En résumé, après un séjour allant de cinq à dix années, les Iraniens demandent à être naturalisés dans les pays de leur installation. Cette démarche facilite leurs déplacements dans le monde. De plus, la majorité des pays européens ont accepté le principe de double nationalité sans que cela pose problème aux Iraniens pour se rendre en Iran. Par ailleurs, les chiffres montrent dans les trois pays de notre enquête de terrain (France, Allemagne, Belgique) que plus le temps passe, plus le nombre des Iraniens étrangers baisse et plus le nombre des Iraniens naturalisés augmente.

Le visa professionnel

Il concerne des Iraniens qui, au nom d'un motif professionnel, se rendent dans un pays hôte pour une courte durée.

Le regroupement familial

Il se fait sous plusieurs formes : certains Iraniens, dès la régularisation de leur situation dans un pays hôte font une démarche administrative pour faire venir leurs proches (la plupart du temps leur femme et leurs enfants). D'autres, une fois naturalisés, préfèrent se rendre en Iran pour se marier et faire venir ensuite leur épouse.

Le visa étudiant

Il correspond à une forme de migration définie par les notions de « *brain-drain* » (la fuite des cerveaux) et de « *brain-gain* » (envoi d'étudiants à l'étranger pour les former et les faire revenir)⁹³. Notre enquête de terrain montre que la mobilité internationale des étudiants iraniens constitue l'un des moyens d'expression de la mobilité sociale ascendante. La plupart du temps on réclame une attestation d'accueil dans une université avant de débiter une démarche administrative auprès du Consulat du pays dans lequel on souhaite continuer ses études. On reçoit

⁹³. Pour affiner ces deux concepts, cf. Harly Charles, *Les exilés du savoir, les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, l'Harmattan, 1994, p. 7-77.

La fabrique d'une diaspora

ensuite un visa étudiant puis un permis de séjour étudiant une fois arrivé dans le pays hôte⁹⁴.

Le visa touristique

Il s'agit d'une démarche classique que des Iraniens font depuis l'Iran pour des séjours familiaux, touristiques... Le pays le plus visité est la Turquie avec 1 200 000 touristes iraniens par an.

Le refus de séjour d'un pays voisin

Nous avons rencontré une dizaine de migrants iraniens (en Belgique, en France, en Allemagne) dont les démarches de régularisation se sont soldées par un échec et qui ont été obligés de se diriger vers un autre pays d'accueil⁹⁵.

Les « déboutés » ou sans-papiers

Nous reviendrons largement sur la notion de débouté dans la suite du livre à propos de la « population flottante ». Globalement, notre étude de terrain montre qu'environ 50% des individus déboutés entrent dans la vie clandestine et séjournent illégalement dans le pays⁹⁶.

Les différentes formes juridiques que nous venons d'analyser nous amènent à réfléchir à la question de l'exode des Iraniens vers l'étranger. Cet exode sera traité sous la forme de quatre vagues distinctes.

Les quatre vagues millésimées

Le tableau 1 et le graphique correspondant permettent de mieux repérer la dynamique migratoire iranienne : à partir de l'avènement de la République islamique, plusieurs vagues d'exode se succèdent, chacune d'elles ayant des particularités et un contexte sociopolitique spécifique. Elles ne s'expliquent pas uniquement en termes de sensibilité politique mais elles font intervenir la nature et les degrés de la répression de la

⁹⁴. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 97-103.

⁹⁵. Pour consulter le récit de vie d'un migrant iranien qui, après sept ans de séjour en France, s'exile à Bruxelles, Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p.167.

⁹⁶. Pour une étude des déboutés, cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 85-87.

Atlas de la diaspora iranienne

République islamique. En effet, les enquêtes tendent à montrer que les migrants de chaque vague ne viennent pas d'une famille politique en tant que telle mais qu'ils sont liés à plusieurs tendances influencées, d'une part, par le contexte sociopsychologique des individus et, d'autre part, par les manifestations de la politique répressive du régime dans la même période.

En fait, pour la catégorisation, nous avons été confrontés à des divergences, à une polémique, à un « ethnocentrisme » militant des différentes tendances politiques de nos interviewés, ce qui a posé un véritable problème sur le plan méthodologique : comment et avec quels critères peut-on déterminer une vague ? Certains entretiens ont eu tendance à privilégier les conditions du départ de l'interviewé tout en relativisant et, parfois en minimisant, les raisons des autres migrants. De ce fait, trois conditions nous semblent nécessaires pour déclarer qu'une série de départs constitue une vague⁹⁷.

1-Chaque vague correspond à un type particulier de répression, d'événements socio-économiques et historiques où interviennent les cibles d'attaque, les tendances politiques d'opposition visées, les types d'arrestations, les différenciations sociales, etc.

2-Une vague correspond à un ensemble d'individus ayant le même profil socio-économique, politique et culturel. Elle constitue un élément décisif de la construction de la mémoire collective des migrants de telle sorte qu'elle est devenue un moment très fort. Les exilés partagent la même mémoire collective et ils l'entretiennent plus ou moins de la même façon.

3-Une vague doit comprendre un minimum de mouvements d'émigrants perceptibles quantitativement. Dans notre étude, le nombre de 5 000 personnes a été retenu.

Nous avons pu raisonnablement supposer qu'au sein de toute vague de migrants, les individus qui la constituent ne sont pas égaux en ce qui concerne leur position sociale ; certains se sentent plus marginaux que

⁹⁷. Pour une étude plus approfondie des critères des vagues, cf. E.F Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, *International Migration*, vol 7,2. , E.F Kunz, The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *IMR* vol. 15, n°1.

La fabrique d'une diaspora

d'autres par rapport à la société qu'ils laissent derrière eux. Cette hétérogénéité des statuts et des origines sociales apparaît lors de la phase de réinstallation et nous avons pu relier un grand nombre de problèmes rencontrés par les migrants avec les liens émotionnels et la dépendance qu'ils entretenaient avec leur passé : la marginalité ou l'identification des migrants avec leur pays d'origine est donc un élément important à prendre en compte.

Si on laisse de côté la question de savoir si un migrant a choisi de quitter son pays de façon anticipée ou s'il a été poussé à l'exil par une situation aiguë (nous y reviendrons dans un autre livre), les migrants semblent pouvoir être classés en deux grandes catégories :

-La première catégorie recouvre quatre grandes vagues millésimées⁹⁸ (identifiées dans notre étude démographique).

Le départ qui fait date s'effectue soit tout seul soit par deux ou trois personnes et reflète les origines sociales et les croyances politiques avouées. Par définition, la notion de « millésime » recouvre un groupe de gens effectuant le même voyage, dans la même période, par le même moyen de transport et avec les mêmes idées⁹⁹.

-La seconde catégorie comporte onze vagues annexes corrélées au contexte social et historique dans lequel les migrants ont décidé de quitter le pays (identifiées dans l'enquête de terrain).

Les différentes étapes vont être maintenant présentées selon leur ordre chronologique.

La première vague commence en 1979, quelques mois avant la révolution, elle est majoritairement de tendance royaliste, mais à ce moment-là, les individus ne peuvent pas demander l'asile politique ; ce n'est qu'entre 1981 et 1983 que des pays occidentaux (en fonction de la politique de chaque pays face à la République islamique) ont accepté

⁹⁸. Le dictionnaire *Robert* donne le sens de millésime que nous estimons être applicable au mouvement migratoire qui fait date. « Millésime = les chiffres qui indiquent la date d'une monnaie, d'une médaille, d'un timbre-poste, de certains produits comme les vins de crus, etc., «1947 est un grand millésime pour les Bordeaux rouges ». *Le petit Robert*, 2006, p. 1635.

⁹⁹. Kunz, *The refugee in flight : Kinetic Models And Forms of Displacements*, International Migration, vol, 7,2, p.138.

Atlas de la diaspora iranienne

d'accorder le statut de réfugié politique aux Iraniens ; l'apogée de la première vague se situe (cf. tableau 1) en 1988 avec plus de 47 000 demandeurs d'asile. C'est une période de forte croissance de la population iranienne dans le monde liée à la révolution et à son basculement dans la répression ainsi qu'à la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Les Iraniens arrivés à l'étranger au cours de la grande vague de réfugiés du milieu des années 1980 représentent un éventail de tendances politiques très hétérogène qui englobe la droite traditionnelle, la tendance royaliste opposée à la révolution, les technocrates ayant subi des purges juste après la révolution (accusés d'être de connivence avec le régime impérial), les acteurs révolutionnaires (la gauche radicale, les réformistes et les Moudjahédines du peuple, etc.) ; tous avaient participé activement à la révolution qui s'est retournée contre eux et les a supprimés du corps social. L'origine du départ est majoritairement politique et, en ce qui concerne le profil socio-économique, les témoins confirment dans leur majorité qu'il s'agit d'une population de migrants appartenant essentiellement à la classe moyenne urbaine, plus ou moins cultivés, généralement qualifiés et connaissant bien le mode de vie occidental, ce qui ne leur a pas toujours évité un déclassement dans les pays d'accueil.

La deuxième période, qui commence en 1988, fait date avec trois événements importants : la fin de la guerre contre l'Irak en 1988, la mort de Khomeiny en 1989 et la démocratisation des passeports accessibles désormais à un large public¹⁰⁰. Sur le plan politique, la mort de Khomeiny en tant que figure charismatique de la révolution prépare le contexte de la décennie 1990-1998, à forte connotation sociale et marquée par l'ouverture réformatrice du régime impulsée par les présidents Rafsandjani et Khatami. Les causes de la migration se diversifient, devenant sociales, intellectuelles et culturelles. Notre enquête dans trois pays (la France, l'Allemagne et la Belgique) révèle des aspirations à un autre mode de vie ; souvent, un premier voyage touristique et professionnel en Europe débouche sur la préparation d'une migration définitive quelques années plus tard. Les interviewés déclarent qu'ils n'ont pas hésité, vu leurs difficultés d'insertion en Iran, à tenter leur chance en migrant. Il s'agit là d'un tournant de la migration iranienne puisque, contrairement à sa nature majoritairement clandestine de la période 1980-1990, elle se banalise

¹⁰⁰. Pour le rôle de Khomeiny dans l'imaginaire révolutionnaire, cf. Farhad Khosrokhavar, *Utopie sacrifiée*, op. cit., p. 223-245.

La fabrique d'une diaspora

ouvertement. Sortir d'Iran officiellement n'est plus un tabou : la migration s'institutionnalise par la formation et le développement de réseaux et elle se transforme en diaspora qui devient peu à peu indépendante des facteurs structurels ou individuels qui en étaient la cause originelle¹⁰¹. Tandis que les réseaux s'étendent et que les coûts et les risques de la migration chutent, le flux de la diaspora iranienne devient moins sélectif en termes socio-économiques et plus représentatif de la population iranienne globale.

La période des années 1990 se caractérise par une baisse, 9000 migrants en 1991, le chiffre le plus bas depuis le début des années 1983 puis une stagnation du nombre de demandeurs d'asile. Dans cette vague, le profil socio-économique de la classe moyenne s'estompe et des couches défavorisées apparaissent largement : le trafic des migrants est devenu une véritable industrie pour la première fois dans l'histoire contemporaine de l'Iran.

La troisième vague se développe entre 1999 et 2009, période d'avalanche migratoire vers l'étranger avec un pic de 35 000 demandes en 2000. Durant la décennie 2000, les causes de la migration sont multiples avec, principalement, une remontée du poids des migrants économiques mais en conservant toujours un *back-ground* politique. Quatre facteurs peuvent expliquer le nombre croissant des migrants : la vague qui surgit suite à l'émeute de l'Université de Téhéran en juillet 1999, marque la fin de la période réformatrice de Khatami qui voulait, dans une certaine mesure, incarner le nouvel horizon des classes sociales iraniennes¹⁰². Le deuxième facteur est extérieur, comme nous l'avons montré dans un ouvrage précédent, la situation politique en Bosnie permet aux Iraniens de se rendre directement et sans visa dans un pays proche de l'Union européenne ; cela se répercute sur le troisième facteur, géographique celui-là, puisque la Belgique devient l'antichambre pour entrer dans cette Angleterre d'accès facile pour les migrants qui y trouvent dès leur arrivée travail et promotion. Cette population de migrants est relativement jeune, entre 22 et 35 ans pour la plupart des individus interviewés, mais la Belgique n'était absolument pas leur destination initiale. La quatrième

¹⁰¹. Castles Stephen, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008, p. 1-15.

¹⁰². Pour l'émeute à l'université de Téhéran, cf. Nader Vahabi, Iran : une révolution civile ?, op. cit. p.6.

Atlas de la diaspora iranienne

cause est d'ordre politique, elle repose sur le fait que le régime s'est durci en 2005 avec l'arrivée au pouvoir d'Ahmadinejad qui s'attaque aux forces progressistes de la société civile. Sur le plan culturel, c'est tout un pan de la société qui, ayant fait l'apprentissage d'une forme de démocratie durant la période de Khatami, cherche à conserver un rôle dans l'espace public.

Cette vague correspond dans une large mesure à une émigration économique et sociale entreprise par des hommes jeunes, célibataires, qui voyagent seuls et dont le but final est souvent la Grande-Bretagne ou un autre pays d'Europe ou l'Amérique du Nord. Ce qui est caractéristique aussi de cette vague, c'est le caractère dynamique du processus migratoire : en fonction des circonstances, les migrants peuvent revoir leurs ambitions, modifier leurs projets initiaux ou bien les remettre à plus tard. C'est ainsi que de nombreux migrants en route pour le Royaume-Uni, la Suède ou le Canada ont provisoirement décidé de s'établir en Belgique.

La quatrième vague, commence en 2009 et se poursuit de nos jours. Depuis l'élection présidentielle de juin 2009, une nouvelle vague d'exode se lève en direction des pays occidentaux (Europe, États-Unis, Canada, etc.). Cette montée, 18 000 personnes en 2010, est en grande partie liée au mouvement contestataire de juin 2009 qui a été sévèrement réprimé par le régime à partir de juillet 2009¹⁰³. Il est trop tôt pour décrypter une analyse exhaustive du profil socio-économique de cette quatrième vague de la migration mais notre enquête de terrain en Belgique montre un profil fait majoritairement de jeunes ayant activement participé au mouvement social de 2009. Il est intéressant de signaler que les individus concernés, souvent favorables au régime avant l'élection, se sont retournés contre lui et ont pris la décision de partir. Il s'agit de journalistes, blogueurs, photographes, de certains personnels de la radio et de la télévision iranienne, de cinéastes, musiciens et peintres. De plus, les jeunes ont été frappés par le chômage : le taux de chômage officiel de 16% atteint officieusement 25 à 30% pour la population des 19- 34 ans et frappe surtout les jeunes entre 16 et 29 ans. Un entretien avec un jeune de 25 ans, arrivé avec un faux nom le 20 janvier 2010, mécanicien pour voitures en Iran, indique l'origine et le mécanisme du départ : « Mes deux frères

¹⁰³. Pour comprendre l'enjeu de ce mouvement, cf. Nader Vahabi, Iran : une révolution civile ?, op. cit. p. 1-6. Voir aussi, F. Khosrokhavar and M. Ladier-Fouladi, *The 2009 Presidential election in Iran :fair or foul?* Consulted, 30.06 .2012.
http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/22564/RSCAS_2012_29.pdf?sequence=1

La fabrique d'une diaspora

étaient en Angleterre depuis 10 ans et je voulais aller les rejoindre. J'ai trouvé un passeur qui m'a dit que pour 7000 euros il pouvait m'établir un passeport avec un visa commercial de Schengen et un faux nom à destination de l'Italie. Je suis arrivé en Italie vers le 15 janvier 2010 et je suis venu en France chez un ami en attendant d'aller en Angleterre »¹⁰⁴.

En raison des nouveaux profils de cette vague et de l'ampleur de la répression nous ne sommes pas en mesure de prévoir le pic du mouvement ; une période minimum de cinq années serait nécessaire pour une analyse plus approfondie.

Ces quatre vagues principales nous ont permis de saisir les grands mouvements des migrants selon une évolution chronologique et historique sur quatre décennies mais nous n'avons pas encore défini les caractéristiques des migrants en détail en fonction des formes de déplacement.

Les onze vagues annexes : des schémas associatifs

En retenant les critères développés plus haut, nous pouvons identifier les différents groupes issus de l'enquête de terrain. Les onze vagues transversales qualitatives que nous ne sommes pas en mesure de développer largement dans ce livre feront l'objet d'une autre étude. Par facilité de classification, nous les appelons *vagues annexes*.

1- La vague politique

Cette vague commence sept mois avant la révolution, il y a trente-trois ans, et elle comporte sept sous-catégories.

1.1-Les royalistes

La vague des royalistes qui commence quelques mois avant la révolution est formée d'Iraniens appartenant à l'ancienne élite appelée dans l'ambiance révolutionnaire d'alors les *taqoutis*.¹⁰⁵ Ils sont parmi les premiers à prendre la route de l'exil, dès l'apparition des premières failles dans le régime du Shâh, suivant ainsi l'exemple de la cour. Cette vague

¹⁰⁴. Entretien avec Said le 30/04/2010 à Paris.

¹⁰⁵. Taghout : expression coranique signifiant idolâtrie, tyrannie ; le despotisme est une forme d'idolâtrie puisqu'il contraint l'individu à rendre un culte à un homme ou à un système politique plutôt qu'à Dieu. Dans le langage courant, le mot désigne l'ancien régime. *Taghouti*, idolâtre, désigne dans le langage courant le partisan aisé du *taghout*, le régime impérial.

Atlas de la diaspora iranienne

d'exode est majoritairement formée par les royalistes, les familles de la classe aisée hostiles à la révolution, d'un niveau d'éducation élevé et qui occupaient des postes clés du régime Pahlavi en tant que PDG, entrepreneurs ou chefs d'entreprise. Ces Iraniens ont eu peur de la révolution ainsi que des représailles ; la majorité d'entre eux se sont exilés vers les Etats-Unis, le Canada, l'Europe et les pays limitrophes de l'Iran¹⁰⁶.

1.2- Les libéraux et les mossadéghistes¹⁰⁷

Cette vague commence après la chute du gouvernement libéral Bazargan le 6 novembre 1979 et se renforce après le limogeage de Bani Sadr le 12 juin 1981. Elle comprend les libéraux et le front national (*Djebhié melli* en iranien) qui sont sympathisants de leur leader historique : Mossadegh. Considérer le départ de ces réfugiés comme une phase d'exode n'a pas été partagé par tout le monde, notamment par la gauche révolutionnaire qui sera étudiée dans la troisième vague. Il est vrai que l'ampleur de la vague mossadéghiste, n'est pas du tout comparable à celle des autres vagues et que le processus du départ n'a pas non plus été aussi douloureux. Néanmoins, elle constitue une phase importante car elle correspond au moment où Khomeiny chasse les libéraux du pouvoir et elle marque donc le début de la mainmise des clercs fondamentalistes sur l'État¹⁰⁸.

1.3- Les révolutionnaires désenchantés

Il s'agit de la vague des acteurs révolutionnaires (Moudjahédines du peuple et radicaux de gauche) qui commence pour les uns en juin 1981 et pour les autres beaucoup plus tôt, mais quel que soit son début, elle s'intensifie après juin 1981 parce que la répression prend une ampleur exceptionnelle, inconnue dans toute l'histoire contemporaine de l'Iran¹⁰⁹. Cette émigration concerne essentiellement la gauche et les partisans de divers groupes politiques de tendance « gauchiste » qui avaient participé à la révolution. Ils se donnent le titre « d'opposition progressiste » pour se

¹⁰⁶. Certaines autorités du régime du Shâh ont commencé à écrire leurs mémoires pour cette période, cf. Farah Pahlvi, *Mémoires*, Paris, Editions XO, 2003.

¹⁰⁷. Mossadegh était Premier ministre entre 1951 et 1953. Il fut renversé en 1953 par le coup d'État préparé par le Shâh, la CIA et les services secrets britanniques. Le gouvernement de Mossadegh n'a duré que deux ans (1951-1953).

¹⁰⁸. Pour une étude plus approfondie de la chute du gouvernement Bazargan, cf. Farhad Khosrokhavar, *L'utopie sacrifiée*, op. cit. p. 81-88.

¹⁰⁹. Près de 60 % des interviewés font remonter leur départ d'Iran à cette vague.

La fabrique d'une diaspora

distinguer des « rétrogrades nostalgiques de la monarchie » et des libéraux.

Cette opposition qui s'inscrit dans le bouillonnement idéologique du printemps de la révolution englobe principalement les Moudjahédines du peuple et une quinzaine de groupes et groupuscules classés ci-après par ordre alphabétique.

- Le parti *communiste* d'Iran (gauche)
- Le Conseil National de la Résistance iranienne¹¹⁰ (l'alliance des Moudjahédines avec Bani Sadr)
- Le parti *démocratique* du Kurdistan iranien
- Le Parti Démocratique du peuple d'Iran (gauche)
- Djebhié melli*
- Ershad*
- Enghélab-é-eslami dar hejrat.*
- Ettéhad-é-communisti-yé-* Iran (gauche)
- Le mouvement des *Fedâ'iyân* « les minoritaires »
- L'organisation des guérillas d'Ashrafe Dehghani
- Le *Komeleh*, (le parti régionaliste du Kurdistan, d'inspiration marxiste)
- Khandagh*
- Movahhédin-é-enghelab*
- L'organisation des *mostazafines*
- L'organisation des Mohajérines –é- Khalgh (distincte des Moudjahédines du peuple)
- L'organisation de *Paykar* (gauche)
- Le *Randj-bar*(gauche)
- L'organisation de *Rah-é-kargar* (gauche)
- L'organisation de *Razmandegan* (gauche)
- L'organisation de *Toufant* (gauche)
- L'organisation -*Vahdat-é-communisti* (gauche).

1.4- La gauche réformatrice (gauche prosoviétique)

Cette vague d'émigration clandestine est constituée par les partisans du parti Tudeh, le parti communiste iranien prosoviétique, après sa dissolution en février 1983 et par les partisans du mouvement des

¹¹⁰. Début juillet 1981, le CNRI est créé à l'initiative de Bani Sadr, premier président de la République islamique, destitué le 21 juin 1981, et de Massoud Rajavi, dirigeant des Modjahédines du peuple.

Atlas de la diaspora iranienne

Fedâ'iyân « les majoritaires »¹¹¹. L'éventail des âges est très hétérogène, bien que les jeunes soient les plus nombreux ; leur origine sociale est comparable à celle de la troisième vague. Une partie de ces exilés a émigré directement en Russie et d'autres sont allés en Afghanistan d'où ils ont émigré pour la Russie avant la chute du régime communiste d'Afghanistan. Après l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev ils se sont exilés à nouveau en Europe.

1.5- Les réformistes de Khatami

Cette vague commence à partir de la répression du mouvement des étudiants de l'Université de Téhéran, le 9 juillet 1999, mouvement qui met en échec la politique du président réformiste Khatami que nous avons évoquée plus haut.

1.6- Les nationaux-religieux

Il s'agit d'acteurs sociaux et politiques qui s'inspirent de l'islam et veulent concilier l'Islam avec le nationalisme tel que Mossadegh le définit. L'origine de ce mouvement n'est pas clairement connu car plusieurs cercles musulmans le revendiquent : notamment les partisans de Bani-Sadr, Shariati, le mouvement de la libération de l'Iran (Bazargan, Sahavi, etc.)

1.7-L'émergence d'une proto-vague

Il existe également une sorte de vague diffuse, encore en cours actuellement, formée d'éléments et de personnalités du régime qui abandonnent leur poste et quittent l'Iran. Réfugiés à l'étranger, certains commencent à écrire leurs mémoires ou essayent de dénoncer la violation des droits de l'homme en Iran. On peut citer dans ce groupe l'ancien commandant en chef des gardiens de la République islamique, Abbas Agha Zamani (connu sous le nom d'Abu Sharif), exilé après le limogeage du dauphin de Khomeyni, Montazari en 1989 ; ¹¹² Mehdi Hâchemi, le fils du président du Conseil de discernement, Akbar Hâchemi Rafsandjani, ancien ministre de l'orientation culturelle de la période Khatami, etc.

2- La vague des journalistes

¹¹¹. Pour avoir une idée sur l'ampleur de ce mouvement vers l'ex-URSS, cf. entretien avec Mehdi Fattâh, le 23.03.2003, Nader Vahabi, *Les récits de vie des exilés iraniens*, op. cit. p. 128-174.

¹¹². Entretien N ° 6, Paris le 06.09.02.

La fabrique d'une diaspora

Il s'agit d'une vague qui a commencé avant la révolution et qui ne cesse de s'affaiblir, affaiblissement qui peut s'expliquer par la censure exercée par le régime sur les médias (presse écrite et audiovisuelle). A partir des années 95, les blogueurs connaissent le même sort.

3-La vague des technocrates

Elle commence juste après la révolution avec les purges massives de fonctionnaires formés en Occident et soupçonnés d'être de connivence avec le régime impérial.

4-La vague socio-économique

Parallèlement à toutes les vagues, celle-ci comprend des émigrés socioculturels, touchés par la brusque « hezbollahisation » de la vie quotidienne et surtout, atteints par la guerre irano-irakienne en septembre 1980. Cette émigration commence quelques mois après la révolution, elle s'affaiblit ensuite¹¹³. mais n'a jamais cessé pour des raisons qui ne sont pas directement politiques mais qui sont plutôt liées à la nature du régime en place. Ce type d'émigration correspond à des personnes de tous âges, de toutes catégories socioprofessionnelles et comporte notamment des faux réfugiés politiques¹¹⁴, des étudiants et des femmes. On peut donc estimer que cette cinquième vague d'exode, qui représente globalement 80% des migrants, résulte prioritairement de causes sociales, culturelles et économiques.

5- La vague des minorités religieuses¹¹⁵

¹¹³. Cette périodisation n'est pas partagée par tous les interviewés et certains la contestent car ils pensent que l'arrivée au pouvoir de Khatami n'a pas eu d'influence notable sur le ralentissement de l'exode vers l'étranger.

¹¹⁴. Il est important de noter que ce profil de faux réfugiés a eu un rôle relativement important dans le changement d'avis des pays européens dans l'acceptation de l'asile politique : ces personnes abusent du titre, après deux ou trois années elles rendent leur carte de réfugié politique et retournent en Iran, ce qui donne une impression erronée d'un changement de la situation politique en Iran.

¹¹⁵. Pour avoir une idée du nombre de fidèles des différentes religions en Iran, je cite les statistiques issues du recensement de 1976 : chrétiens : 168 593, juifs : 62 258, zoroastriens : 21 400, musulmans : 33 396 908, divers : 59 585, total : 33 708 744 Cf. Annuaire démographique des Nations unies 1983, Département des affaires économiques et sociales internationales, New York, 1985. <http://fr.wikipedia.org/wiki/>, consulté 10.01.2011.

Atlas de la diaspora iranienne

Depuis l'avènement de la République islamique, les religions non chi'ites (zoroastriens, juifs, chrétiens, sunnites, bahaï, etc.) ont été la cible de la répression du régime, si bien que l'ensemble des fidèles non chi'ites n'étaient pas libres de pratiquer leur culte : la République islamique les a périodiquement empêchés de célébrer leurs cérémonies et d'exprimer librement leurs croyances et a imposé le port du foulard aux femmes, musulmanes ou non.

6 - La vague des minorités ethniques

Les différentes minorités kurdes, azéries, balouches, turkmènes, arabes, etc. ont été des cibles d'attaque pour la République islamique ; jusqu'à présent nous n'avons pas pu saisir une date précise sur l'origine de leur départ.

7-La vague des commerçants

Des commerçants libéraux qui n'ont pas supporté l'ingérence du religieux dans la vie privée et ceux qui ont subi le préjudice de l'embargo contre la République Islamique ont quitté l'Iran et se sont installés dans les pays limitrophes ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord.

8-La vague des exilés du savoir

Les Iraniens étaient en train de goûter la saveur du printemps révolutionnaire et, plus particulièrement, une ambiance de liberté dans les universités lorsque le régime a décidé de les fermer. L'Université est ainsi restée bloquée pendant trois ans, d'avril 1980 jusqu'en octobre 1982. Sous couvert « d'islamisation des universités » et dans l'arbitraire le plus total, le corps enseignant et les étudiants de gauche, de tendance libérale ou progressiste ont été écartés. Dans l'ambiance révolutionnaire de l'époque, cette fermeture a été le prétexte à une véritable « révolution culturelle » menée par les Hezbollahis qui proclamaient la nécessité d'une révolution comme celle que Mao avait faite en Chine¹¹⁶. Après la réouverture, une sorte de « peur omniprésente » règne dans tous les établissements d'enseignement. La fermeture a entraîné un grand nombre de départs d'étudiants qui sont allés à l'étranger reprendre leurs études ; 60 % des enseignants ont pris le chemin de l'exil, et le mouvement se poursuit.

9-La vague des artistes

¹¹⁶. Farhad KHOSROKHAVAR, *Anthropologie de la révolution iranienne*, op. cit. p. 168-169.

La fabrique d'une diaspora

Les artistes de différentes disciplines (musiciens, peintres, cinéastes, chanteurs, sculpteurs, danseurs, écrivains, etc.) ont été la cible d'une interprétation extrême de la religion dans ces domaines. Les interdictions se sont multipliées de façon incontrôlable si bien qu'un nombre important d'artistes se trouve actuellement en exil.

10-La vague des catastrophes naturelles

Suite au tremblement de terre dans la ville de Bam, dans le département de Kerman au centre de l'Iran en 1997, il y a eu une vague d'exode vers l'étranger. Peu d'études sont disponibles pour évaluer l'importance de cette vague.

11-La proto-vague du commerce du sexe

Les journaux iraniens soulèvent périodiquement le problème du trafic de femmes jeunes vers le golfe Persique. Certes, ces femmes ne migrent pas de leur « plein gré » mais elles entrent dans la catégorie de la diaspora iranienne telle que nous l'avons définie dans cet ouvrage.

V. Les déplacements

Comment le projet migratoire se forge-t-il et se poursuit-il dans le temps ? Comment les migrants parviennent-ils à établir leurs itinéraires et leurs trajectoires ? Comment maîtrisent-ils les aléas du déplacement et de l'exil ? Peut-on y voir des logiques de déplacement ? Nos études démographiques, ainsi que les recherches de terrain nous amènent vers cinq logiques.

Cinq logiques de la dispersion des migrants

Première logique : la corrélation entre le niveau de répression en Iran et les pics de l'immigration.

Le développement du flux migratoire iranien et l'augmentation du nombre de réfugiés correspondent étroitement aux vagues de répression politique perpétrées en Iran par le gouvernement. Sur le graphique 1, cité précédemment, on observe ainsi un premier pic du nombre de demandeurs d'asile iraniens en 1988, lors des répressions qui suivent la fin de la guerre Iran-Irak. Un second pic intervient en 2000 suite aux manifestations étudiantes de 1999 durement réprimées par le régime. Cependant, ce pic de 2000 s'explique également par la décision du gouvernement bosniaque d'ouvrir ses frontières aux citoyens iraniens, facilitant soudainement leur transit vers l'Europe¹¹⁷.

Enfin, on peut observer sur ce graphique l'amorce d'une nouvelle vague de migration en 2010. Celle-ci correspond comme nous l'avons déjà observé à la répression du mouvement social de l'été 2009 qui contestait le trucage électoral organisé par le gouvernement.

Deuxième logique : la perception des migrants selon leurs réseaux de connaissances.

Pour le migrant, le réseau de connaissances déjà établies à l'étranger semble être le premier facteur déterminant de sa perception et de son choix de l'itinéraire migratoire à emprunter. Selon ses ressources économiques, ses contacts à l'étranger ou dans les pays ciblés, le migrant a

¹¹⁷. Pour une étude plus approfondie de la périodisation de la répression en Iran, cf. Farhad Khosrokhavar *Utopie sacrifiée*, op. cit. p. 81-93.

La fabrique d'une diaspora

plus ou moins de moyens et d'informations pour planifier une stratégie migratoire efficace¹¹⁸.

Troisième logique : l'opportunité proposée par les pays d'installation.

Ce troisième critère dépend des opportunités de législation facilitant le transit ou l'installation des individus dans un pays d'accueil. La législation de la Grande-Bretagne est un exemple bien connu en ce qu'elle interdit le renvoi des migrants et autorise ces derniers à travailler sur le territoire dès l'obtention d'un permis de séjour. De même, le gouvernement japonais a décidé de ne pas demander de visa pour les Iraniens dans les années 1990, ce qui a déclenché une avalanche de main d'œuvre temporaire et saisonnière de 47127 Iraniens dans cette période¹¹⁹. Plus éloquent encore, le cas de l'ouverture du territoire bosniaque aux citoyens iraniens. En remerciement à l'Iran pour son soutien pendant la guerre des Balkans, le gouvernement bosniaque supprime, de 1998 à 2003, l'obligation de l'obtention d'un visa pour les citoyens iraniens. Nombre de réfugiés politiques iraniens décident ainsi de transiter par la Bosnie pour se rendre dans les pays d'Europe de l'Ouest. Dans ce cas précis, une opportunité législative se superpose à une opportunité géographique : en se rendant par avion en Bosnie, le migrant iranien atterrit aux portes de l'Europe et réduit considérablement les aléas de sa trajectoire migratoire.

De même, pour la Malaisie qui, en 2000, lève l'obligation de l'obtention d'un visa pour les Iraniens : alors qu'il n'y avait aucun Iranien dans ce pays en 2000, près de 80 000 migrants y résident en 2011.

Quatrième logique : les ressources sociales et économiques du migrant face aux réseaux de passeurs.

Les réseaux de passeurs constituent un autre facteur important. Selon ses ressources économiques, le migrant est plus ou moins prisonnier de réseaux de transit préexistants dont il ne contrôle pas les acteurs¹²⁰.

¹¹⁸. Pour une étude plus approfondie des réseaux de connaissances, cf. Massey et al, *Theories of International Migration: A Review and Appraisal*, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep., 1993), p. 431-466.

¹¹⁹. Fariba Adelhah, *Les mille et une frontières de l'Iran, Quand les voyages forment la nation*, Karthala, 2012, p.162.

¹²⁰. En fonction des quatre ressources économiques, sociales, culturelles et symboliques, les itinéraires des migrants se divisent en plusieurs types de trajectoires. Cf. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit. p. 145-166.

Atlas de la diaspora iranienne

Il doit ainsi se laisser diriger sur un itinéraire qu'il ne choisit pas forcément. Au gré des contrôles de police et des échecs, il est contraint de s'installer dans des pays non souhaités au début de sa migration. Suite à une arrestation, il peut également séjourner un temps très long dans des camps d'internement comme en Turquie ou en Grèce. A la sortie de ces camps, l'individu doit presque recommencer sa migration à zéro en renouant contact avec des passeurs après avoir reconstitué ses ressources économiques. Le choix du pays d'accueil et de l'itinéraire souhaité est ainsi très réduit¹²¹.

Cinquième logique : l'application des politiques de quotas aux migrants.

Très mal maîtrisée par les migrants eux-mêmes, l'application des programmes de quotas d'accueil cherchent à lutter contre l'immigration clandestine et le trafic de main d'œuvre en sélectionnant les réfugiés selon leur nationalité, leur niveau d'étude, leur date de naissance¹²²... Interné dans un camp de réfugiés, le migrant peut ainsi se voir orienté dans un pays jusque là inconnu et dont il ne maîtrise pas le choix.

Les cinq logiques repérées par notre étude quantitative et qualitative permettent d'aborder maintenant les déplacements des migrants vers l'étranger.

Les quatre trajectoires

Le concept de trajectoire est controversé en sociologie et nous le présentons très brièvement ici : selon Anselm Strauss, *La trame de la négociation : sociologie quantitative et interactionnisme*, il existe une distinction qui se situe entre le trajet migratoire ou itinéraire et la trajectoire développée par le migrant¹²³. Le terme trajectoires au pluriel renvoie à la volonté d'étudier les parcours de la vie, dans tous les aspects de la vie en société, avec les cheminements sociaux d'un individu dans l'espace et dans le temps, les déplacements qui ont résulté de ses choix ou

¹²¹. La ressource liée au hasard est un élément important dans la carrière migratoire ; nous l'étudierons dans un autre ouvrage.

¹²². Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Editions Autrement, collection Atlas/Monde, Paris, 2005, p.33.

¹²³. Anselm Strauss, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle BAZANGER, Paris, L'Harmattan, 1992, p.143.

La fabrique d'une diaspora

de ses non-choix, considérés comme des prises de positions rationnelles qui s'appuient sur la totalité des décisions possibles mais dans un horizon limité.

Du coup, l'enquête cherche à retracer les trajectoires de vie des migrants : trajectoires scolaires, professionnelles, résidentielles et matrimoniales. Quatre facteurs sont déterminants dans les différentes formes de trajectoires : les ressources, les contraintes sociales et politiques, les caractères humains, les réseaux de connaissances, la situation d'accueil du pays hôte. Les formes de trajectoire s'avèrent donc être très dissemblables les unes des autres.

Notre enquête dans trois pays, fondée sur des entretiens semi-directifs avec 76 personnes, a dégagé quatre types de trajectoires. Dans notre livre précédent, *La migration iranienne en Belgique*¹²⁴, nous avons largement développé ces quatre formes dont nous rappelons ici la typologie concernant les trois pays de notre enquête.

1. Une trajectoire simple et linéaire

L'immigré concerné par ce type de trajectoire, figure centrale de la sociologie d'A. Sayad, est celui dont le voyage est pratiquement direct, par exemple de Téhéran ou de n'importe quelle ville d'Iran vers les pays limitrophes, l'Europe, les Etats-Unis, etc. Avec un projet migratoire, il est en quête d'une vie meilleure ou, pour reprendre une expression courante, il part pour l'Eldorado.

Cependant, la sociologie proposée par A. Sayad n'aborde pas la question de la trajectoire des migrants au moment de leur départ et l'auteur a étudié uniquement le pays d'origine ainsi que la problématique de l'installation d'un immigré dans le pays hôte. Selon l'auteur : « L'émigration et l'immigration sont des mécanismes sociaux qui ont besoin de s'ignorer comme tels pour pouvoir être comme ils doivent être »¹²⁵.

Dans notre enquête, 27 sur 76 personnes (36 %) ont quitté l'Iran légalement et directement. Dans ce modèle de déplacement on trouve en majorité des étudiants, des détenteurs de visas touristiques ou de visas professionnels et des personnes concernées par le regroupement familial.

¹²⁴. Cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 145-170.

¹²⁵. Abdelmalek SAYAD, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, p. 14-70 ; *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p. 16-60.

2. Une trajectoire clandestine linéaire

Dans la sociologie de la migration, il existe une autre figure de la trajectoire qui a été mise en valeur à travers le concept de trajectoire illégale ou de trajectoire des clandestins. Cette trajectoire qui défie en fait la souveraineté des États a été étudiée par plusieurs auteurs¹²⁶.

Elle renvoie d'un côté au désespérant comportement de l'État d'origine qui a tenté de réduire le futur émigré à la condition de «plante observatrice»; d'un autre côté, l'expression suggère la probable impuissance du pays où il arrive à devenir son parrain, tant ce pays aura du mal à maintenir intact son pouvoir souverain sur un étranger venu inopinément de l'extérieur, à l'inverse de ce qu'exigent le droit et la morale.

Il s'agit généralement de migrants dotés d'un capital économique, social et culturel très élevé et qui maîtrisent bien les imprévus et aléas. 15 sur 76 (20 %) ont opté pour ce modèle de déplacement dans nos enquêtes.

3. Une trajectoire à recommencements multiples

Dans les deux cas précédents, lors de leurs déplacements et trajets, les migrants se sont installés définitivement dans un laps de temps très court. Dans la trajectoire à recommencements multiples, on voit des migrants qui sont installés mais qui, après cinq ou dix années, s'exilent à nouveau.

Le cas emblématique de cet idéal type est un traducteur assermenté à Bruxelles : Cyrus N. Il émigre à Paris en 1961 afin de continuer ses études de médecine mais, à cause de ses activités politiques, le consulat iranien refuse de renouveler son passeport, ce qui le met dans l'illégalité ; en 1969, il est contraint de partir en Belgique pour reprendre ses études. Des sympathisants du parti communiste iranien, Toudeh et du parti Fédâi'yân, majorité, partis dans l'ex-URSS en 1982, se sont de nouveau exilés après cinq années et installés en Allemagne de l'ouest en 1988.

Pour les interviewés, 10 sur 76 ont eu ce type de trajectoire.

¹²⁶. Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, op. cit., p.10-11 ; Nicholas P. De Genova, Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, oct. 2002, p. 419-447 ; Smaïn Laacher, *Le peuple des clandestins*, op. cit. p. 11-16.

La fabrique d'une diaspora

4. Une trajectoire conflictuelle hasardeuse

Ici on voit tout et n'importe quoi et les migrants relevant de cette trajectoire cassent notre grille d'analyse en sociologie de la migration. Contrairement aux cas précédents, il n'y a pas de véritables ressources, on va à l'aventure ; c'est la figure emblématique de la migration actuelle, du nomadisme transnational, de la mondialisation d'en bas. Trois révolutions technologiques (communications, télévision, Internet) expliquent ce type de migration¹²⁷ dont la trame est constituée de changements de trajets, de revirements, d'aléas, d'imprévus et d'interventions du hasard. 24 interviewés sur 76 (32%) ont subi ce mode de déplacement.

Synthèse des différentes trajectoires

Déplacement	Nombre	%
Trajectoire légale et directe	27	36 %
Trajectoire clandestine linéaire maîtrisable	15	20 %
Trajectoire à recommencements multiples	10	12 %
Trajectoire conflictuelle et hasardeuse	24	32 %
Total	76	100 %

¹²⁷. Pour ce nomadisme transnational, cf. Michel Wieviorka, *Neuf leçons de la sociologie*, Paris, Pluriel, 2011, p. 175-181.

Atlas de la diaspora iranienne

Les quatre trajectoires que nous venons d'analyser sont liées aux sept trajets clandestins par lesquels les Iraniens quittent l'Iran : deux sont maritimes et cinq terrestres. Vers l'est, par les frontières du Pakistan et de l'Afghanistan ; vers le nord, par les frontières de l'Arménie ; vers l'ouest, par les frontières de la Turquie et de l'Irak ; vers le sud, par les frontières maritimes, par Dubaï et le Koweït.

Les sept trajets clandestins sont représentés sur cette carte par des flèches.



En recoupant ces quatre trajectoires, nous pouvons considérer que les migrants se divisent en deux grandes catégories en ce qui concerne les déplacements vers l'étranger : sur un échantillon de 76 personnes interviewées, 27 individus seulement, soit 36 %, étaient arrivés légalement et directement tandis que la majorité, 49 personnes, soit 64 %, avaient accompli un déplacement clandestin, soulignant ainsi l'importance numérique des sorties d'Iran clandestines. Les variables du capital humain

La fabrique d'une diaspora

(âge, genre, célibat, niveau d'études, statut social dans le pays d'origine, etc.) affectent les choix des individus vers les zones de destination qui changent pendant la trajectoire par rapport à la décision prise en Iran.

Ces différentes formes de déplacement englobent tous les Iraniens qui sont sortis d'Iran et se sont dispersés dans les huit zones géographiques que nous présenterons dans le prochain chapitre. Comment peut-on les quantifier avec une relative précision ? Quelles sont nos sources pour cette étude démographique ? C'est ce que le paragraphe suivant va aborder.

VI. Interroger la fiabilité des sources

Quelles sont les sources utilisables pour quantifier la diaspora iranienne dans le monde ?

Cette question fonde toute la problématique des statistiques non seulement pour la population iranienne à l'étranger mais aussi pour toutes les migrations diasporiques. Nous avons été confrontés à un éventail de chiffres auxquels nous ne pouvons pas toujours faire confiance. Les tableaux récapitulatifs de la population iranienne en diaspora que nous donnons ici ont été constitués à partir de plusieurs sources que nous précisons pour chacun d'eux.

Tableau 1 : Tendances générales de l'immigration iranienne entre 1960 et 2010¹²⁸

Années	S. I. ¹²⁹	Taux de croissance annuel %	% de la population iranienne	Proportion de femmes
1960	48 400		0,2%	50,6%
1990	4 291 600			
2005	2 062 200		2,9%	39,7%
2010	2 128 700			
1960-2005		8,83%		

¹²⁸. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2009 », Ed. La Découverte, New York, 2009, p. 162. Le PNUD n'a pas pu donner d'indications sur l'obtention de ces chiffres. Cependant, il m'a paru que le nombre de 4 291 600 Iraniens pour 1990 est assez proche de la réalité. Le chiffre de 2 128 170 Iraniens pour 2010 pourrait représenter les Iraniens qui n'ont pas encore obtenu la nationalité du pays hôte, mais ces deux nombres ne sont pas vérifiables.

¹²⁹. S. I. : Stock d'immigrants.

La fabrique d'une diaspora

Tableau 2: La population iranienne en diaspora selon les différentes sources.

Source	Année	Diaspora iranienne
La République islamique ¹³⁰	2009	5 000 000 millions
Wikipedia ¹³¹	2007-2008	2 à 3 millions
The Persian Diaspora ¹³²	1196	4 167 000

Nous ne sommes pas en mesure de vérifier le bien-fondé de ces chiffres car les auteurs n'ont pas indiqué leurs sources exactes ; nous allons donc préciser et analyser les sources que nous utilisons.

Dans ce livre, nous avons eu recours à cinq catégories de sources que nous classons par ordre de fiabilité.

1. Organisations internationales et régionales

L'Office du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)

L'UNHCR a été créé le 14 décembre 1950 par l'assemblée générale des Nations unies. Principalement centré sur la prise en charge des personnes déplacées, l'UNHCR étend également son rôle à l'assistance des apatrides et à la défense des droits des réfugiés. Sur 43 millions de personnes déplacées à travers le monde en 2011, l'UNHCR en prend en charge 33,9 millions dont 10,5 millions de réfugiés et 837 000 demandeurs d'asile. Dans le cadre de son activité, l'UNHCR recense les migrants et

¹³⁰. Le vice-président juridique des Actes de l'état civil de la République islamique, Dr Mohsen Karami, dans un entretien le 18 09 2009, a estimé le nombre des Iraniens à l'étranger à 5 000 000 millions de personnes mais il n'a pas précisé ses sources, 18 09 2009 <http://www.sabteahval.ir>, consulté le 12 07 2011.

¹³¹. http://fr.wikipedia.org/wiki/Diaspora_iranienne, 22.03.2009.

¹³². <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté 07 02 2011.

Atlas de la diaspora iranienne

publie des rapports annuels qui sont une source fiable pour étudier les flux migratoires¹³³.

Le Système d'Observation Permanente des Migrations (Sopemi)

Le Sopemi a été organisé et réalisé à l'initiative de l'OCDE¹³⁴, pour la première fois en 1973, afin de donner à chacun des pays participant au grand mouvement intra-européen une information réciproque, rapide et efficace¹³⁵.

Office des Migrations internationales (OIM)

Créé en 1951, l'OIM est devenue l'organisation intergouvernementale chef de file sur la scène migratoire. Elle opère étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux. Fort de 146 Etats Membres, l'OIM s'emploie à promouvoir des migrations se déroulant en bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, pour servir les intérêts de toutes les parties concernées. Pour ce faire, il met ses services et ses conseils à la disposition des gouvernements et des migrants. Ses principales activités sont centrées sur la promotion du droit international de la migration, sur le débat et les orientations politiques, sur la protection des droits des migrants, sur la santé dans le contexte migratoire et sur la dimension sexo-spécifique de la migration¹³⁶.

Fonds Monétaire International (FMI)

Créé en 1945, le Fonds monétaire international rassemble 188 États membres ; il a pour mission d'encourager la coopération monétaire internationale, de veiller à la stabilité financière, de faciliter le commerce international, d'œuvrer en faveur d'un emploi élevé et d'une croissance économique durable, et de faire reculer la pauvreté dans le monde. Ses rapports prennent en compte les flux migratoires et sont une base pertinente pour la recontextualisation de la migration iranienne¹³⁷.

¹³³. UNHCR, <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621e119.html>, consulté le 05/07/2012.

¹³⁴. L'organisation de coopération et de développement économique.

¹³⁵. OCDE, <http://miranda.sourceoecd.org/vl=61943567/cl=13/nw=1/rpsv/home.htm>, consulté le 05/07/2012.

¹³⁶. OIM, <http://www.iom.int/jahia/Jahia/history/lang/fr>, consulté le 05/07/2012.

¹³⁷. FMI, <http://www.imf.org/external/french/>, consulté le 05/07/2012.

La fabrique d'une diaspora

Banque mondiale (BM)

Créée en décembre 1945, la Banque mondiale regroupe deux institutions internationales : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AID ou IDA), créées pour lutter contre la pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux États en difficulté. La Banque mondiale a été instaurée principalement pour aider à la reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mais avec le mouvement de décolonisation des années soixante, de nouveaux objectifs se sont ajoutés, notamment celui d'encourager la croissance économique des pays en voie de développement africains, asiatiques et latino-américains. Dans ce cadre, les rapports de la Banque mondiale prennent en compte les flux migratoires et constituent des sources intéressantes¹³⁸.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Le PNUD est le réseau mondial de développement humain dont dispose le système des Nations unies. Présent sur le terrain dans 177 pays et territoires, il prône le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont les populations ont besoin pour améliorer leur vie. Ses rapports détaillés sur le développement économique et social des populations permettent de comprendre les ressorts du développement du flux migratoire iranien¹³⁹.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Créée en 1942, l'UNESCO s'emploie à développer « les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous ». Dans le cadre de son programme de promotion de la culture et de l'éducation, l'UNESCO enregistre les flux

¹³⁸. Banque mondiale.

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTABTUSFRENCH/0,,contentMDK:20146544~pagePK:64093409~piPK:64093441~theSitePK:328614,00.html>, consulté le 05/07/2012.

¹³⁹. PNUD, <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/overview.html>, consulté le 05/07/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

migratoires des étudiants et analyse la notion de « fuite des cerveaux » en tant que frein au développement et partie intégrante du flux migratoire¹⁴⁰.

Eurostat : Union européenne des statistiques

Créée en 1953 pour répondre aux besoins de la Communauté du charbon et de l'acier, l'Eurostat est devenue ensuite l'Office statistique de l'Union européenne. L'institution est chargée de fournir à l'Union des statistiques au niveau européen permettant des comparaisons entre les pays et les régions. Ses données chiffrées sur la répartition des migrants en Europe sont des sources qui mettent en perspective l'évolution du flux migratoire iranien selon les différents pays européens¹⁴¹.

2. Institutions nationales

Bureau des migrations

Chaque pays a ses propres institutions pour gérer les flux migratoires. Ces institutions peuvent être rattachées au ministère des Affaires étrangères ou de l'Intérieur. Dans nos enquêtes de terrain nous avons côtoyé l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA, France)¹⁴², le Bureau de l'immigration allemand et l'Office des étrangers (OE) belge travaillant avec le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA)¹⁴³. Ces différentes institutions ont de nombreux liens avec l'UNHCR pour la rédaction des rapports qu'elles publient.

Ministère de l'Intérieur

Il s'agit de l'organe le plus important dans un pays : Il gère à la fois le flux migratoire des étrangers et les grandes orientations politiques pour l'accueil des migrants.

Bureaux de recensements nationaux

¹⁴⁰. UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/about-us/who-we-are/introducing-unesco/>, consulté le 05/07/2012.

¹⁴¹. Eurostat, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>, consulté le 05/07/2012.

¹⁴². OFPRA, <http://www.ofpra.gouv.fr/>, consulté le 05/07/2012.

¹⁴³. CGRA, <http://www.cgra.be/fr/>, consulté le 05/07/2012.

La fabrique d'une diaspora

Parfois rattachés au ministère de l'Economie et des Finances, comme dans le cas de l'INSEE en France, les bureaux de recensements nationaux ont pour but de centraliser les statistiques, les études économiques collectées et les analyses afin de diffuser des informations sur l'économie et la société du pays concerné¹⁴⁴. Souvent inséré dans la rubrique « population » des enquêtes, le flux migratoire est largement référencé. Dans notre recherche, les Bureaux de recensement nationaux constituent l'une des sources les plus fiables en ce qui concerne la diaspora iranienne.

Bureaux de naturalisation

En règle générale, les migrants iraniens peuvent être naturalisés après cinq années à compter de la date de la régularisation de leur séjour. Après sa naturalisation, l'individu concerné n'est plus comptabilisé comme étranger dans les enquêtes et recensements nationaux. La population naturalisée d'origine iranienne est ainsi difficile à chiffrer¹⁴⁵.

3. Recherches de terrain

Dans les pays membres de l'OCDE, l'étude de la migration iranienne peut s'appuyer sur un certain nombre d'institutions qui publient des rapports annuels suffisamment détaillés. Il est par contre difficile d'obtenir des données chiffrées fiables sur le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique latine. Dans ce cas, il faut croiser les données chiffrées avec une analyse qualitative des flux migratoires. Cette approche de terrain permet de se faire une idée des contextes nationaux des pays observés.

4. Sites internet

La mise en ligne des données des différentes institutions et organisations citées plus haut a permis de démocratiser l'accès au savoir. Notre travail s'appuie grandement sur la mise en discussion des différentes données consultées sur le net. A cela il faut ajouter les nombreuses sources

¹⁴⁴. INSEE, <http://www.insee.fr/fr/>, consulté le 05/07/2012.

¹⁴⁵. Pour une étude du processus de la naturalisation en Allemagne, en France et en Belgique, on peut se reporter au 2^{ème} chapitre.

Atlas de la diaspora iranienne

« indépendantes » produites par les réseaux sociaux. Si ces sources ne sont pas toujours fiables, elles permettent de mettre en débat nos analyses.

Les sources non utilisées

Les consulats, les ambassadeurs et les ministères des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, présents dans les cinq continents auraient pu être des sources utilisables pour cette recherche. Or, notre premier sondage nous a montré que ces institutions n'ont pas de statistiques sérieuses sur la population iranienne à l'étranger : nous avons en effet envoyé en janvier 2011 un de nos collègues de l'Université de Téhéran au service des affaires iraniennes à l'étranger attaché au ministère des Affaires étrangères de Téhéran, sis dans le quartier *Shamsol Emareh*, rue Imam Khomeiny, à Téhéran, pour demander les statistiques sur la population iranienne à l'étranger. Les employés ont confirmé à notre enquêteur qu'il n'y a, à l'heure actuelle, aucune étude sur le sujet ; néanmoins, leurs sondages montrent qu'il existe environ cinq millions d'Iraniens à l'étranger. Ce même jour, un des fonctionnaires a affirmé que le président du Conseil des Iraniens à l'étranger, Mr MASHAI, chiffrait à sept millions le nombre d'Iraniens à l'étranger¹⁴⁶.

De même, nous avons contacté les consulats de la République islamique à Paris et à Bruxelles dans le but d'obtenir le nombre d'Iraniens à l'étranger. Ils ont pu seulement nous indiquer le nombre annuel d'Iraniens qui sont rentrés en contact¹⁴⁷ avec l'ambassade. De plus, on constate un problème de type structurel car les consulats n'ont pas la volonté de communiquer les chiffres.

Les raisons de ce manque de statistiques dans les consulats iraniens à l'étranger pourraient être l'objet d'une prochaine recherche. L'hypothèse la plus probable tiendrait au fait que, depuis l'avènement de la République Islamique jusqu'en 1998, date de la création du conseil des Iraniens à l'étranger au sein du département des Affaires étrangères, la République ne s'intéressait guère à la population en dehors de ses frontières, en raison d'un discours de non- tolérance hérité des années 1980. Nous allons

¹⁴⁶. Chiffre annoncé lors de la conférence annuelle sur la migration iranienne, à Téhéran.

¹⁴⁷. Nous entendons par « rentrer en contact avec l'ambassade » : toute personne d'origine iranienne venue à l'ambassade pour une démarche administrative.

La fabrique d'une diaspora

approfondir ce constat à partir de quelques exemples.

Les chiffres acceptés par défaut

En l'absence de données publiques sur la population iranienne immigrée dans un pays, le Consulat iranien qui s'y trouve établi a le monopole des chiffres pour quantifier la communauté iranienne. Peut-on s'appuyer sur ces données ? A notre stade de recherche, nous ne sommes pas en mesure de vérifier ces déclarations qui ne précisent pas leurs sources, d'autant plus que les données fournies s'apparentent souvent à de simples recensements effectués à partir des visites au consulat.

Dans le cas de la Malaisie, aucune donnée d'instituts de recherche officiels n'est disponible sur le nombre de migrants iraniens présents dans le pays. La source la plus vraisemblable provient du Consulat iranien de Malaisie : cité par la presse, ce dernier estime à 50 000 le nombre d'Iraniens présents sur le territoire en 2009¹⁴⁸. Dans un autre article, un journaliste malaisien estime à 60 000 le nombre de migrants iraniens en 2010¹⁴⁹. Il est difficile de trancher entre ces deux déclarations qui donnent cependant une fourchette d'analyse.

Le cas de la Nouvelle Zélande est également problématique : à défaut d'obtenir des sources officielles, nous avons repris l'estimation proposée par le Consulat iranien présent dans le pays.

Dans le cas de la Grèce, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, M. Poklavan, estime qu'entre 3000 et 3500 Iraniens résident dans ce pays¹⁵⁰. Par manque de données, nous prenons ces chiffres par défaut.

¹⁴⁸. Entretien avec le Consul malaisien en Iran, Agence Press Mehr, 30/10/2010, http://www.touristmy.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1823:1389-08-09-04-33-43&catid=96:1389-02-21-07-31-01&Itemid=290, consulté le 15/01/2011.

¹⁴⁹. "Iranians feeling at home in Malaysia". Thestar.com.my. Retrieved 2012-02-06.

¹⁵⁰. Entretien avec M. Poklavan, Iranian Residing abroad website, iranyad.ir/index.aspx?siteid=65&siteid=65&pageid=29513, consulté le 14/06/2012.

Conclusion du premier chapitre

Chaque année, des milliers d'Iraniens franchissent des frontières. Alors qu'il est possible de donner une estimation du nombre de personnes migrant vers un pays développé, il est beaucoup plus difficile de chiffrer les Iraniens allant vers un autre type de destination. On estime entre 180 000 et 200 000 le nombre de personnes quittant l'Iran annuellement.

Articulant des frais importants (financiers, affectifs, sanitaires et physiques) et de lourds sacrifices (abandonner ses proches derrière soi), le déplacement migratoire est loin d'être un acte facile et inconséquent. On est alors en droit de se demander : pourquoi et dans quel but tant d'Iraniens quittent l'Iran ? A priori la première réponse serait : à la recherche d'une vie meilleure. C'est pourquoi les inégalités en matière d'opportunité sont fréquemment évoquées dans les entretiens : avoir un emploi stable et valorisant, avoir accès à des prestations convenables de santé, aux droits civiques, à la sécurité et à la liberté dans la vie quotidienne, etc. sont des facteurs déterminants des incitations au départ. Celles-ci pourraient être objectivement résumées selon l'IDH de chaque personne, IDH que nous avons défini selon les quatre critères de santé et longévité, d'éducation, de niveau de vie décent et d'estime de soi.

Mais il ne faudrait pas réduire la mobilité internationale et régionale des Iraniens uniquement au développement humain se référant au niveau d'analyse individuel. En effet, il faut prendre en compte d'autres facteurs parce que la migration est un phénomène complexe qu'il faut traiter avec une grande précision : les moteurs de la migration et les obstacles à sa réalisation sont extrêmement nombreux et reflètent les motivations très variées et les différentes expériences des migrants. Alors, on s'intéresse à une analyse macrosociologique avec les approches interdisciplinaires dans lesquelles l'individu est balloté par le contexte sociopolitique international, l'État et les systèmes économiques. La diaspora iranienne est ainsi la conséquence de la transformation de cinq facteurs internes à l'Iran interagissant avec la conjoncture internationale : une transformation socio-économique, une transformation politique liée au basculement de la révolution de 1979 dans la répression, une transformation liée à la guerre Iran-Irak, une transformation démographique et l'ingérence du religieux dans la politique. Ces facteurs

La fabrique d'une diaspora

associés à la généralisation de l'accès au passeport à partir de 1990 facilitent la sortie du pays.

L'essentiel de notre réflexion dans ce chapitre réside dans l'idée que le concept de développement humain, en articulation avec ces cinq facteurs, serait pourvoyeur de liberté pour les Iraniens qui acquièrent en migrant la possibilité de vivre leur vie comme ils l'entendent. La migration iranienne prend ses distances par rapport à la migration restreinte de l'élite financière et économique du régime du Shâh ; d'où la diasporaisation de la migration iranienne. Cette diaspora comprend l'ensemble des Iraniens à l'étranger (quatre générations) nés en Iran, qui s'identifient encore à leur origine iranienne. Elle prend différentes formes juridiques dans les pays d'installation mais le moteur essentiel est l'asile politique en l'absence de moyens plus faciles.

Depuis l'avènement de la République islamique, nous avons représenté la diaspora iranienne comme une succession de quatre vagues transversales millésimées découlant de quatre événements politiques précis, quatre vagues suivies par onze vagues annexes dans lesquelles les critères sociaux et économiques sont souvent déterminants et qu'on pourrait appeler : la vague politique, la vague des journalistes, la vague des technocrates, la vague socio-économique, la vague des minorités religieuses, la vague des minorités ethniques, la vague des commerçants, la vague des exilés du savoir, la vague des artistes, la vague des catastrophes naturelles et la proto-vague du commerce du sexe.

Dans le 2^{ème} chapitre nous allons essayer de quantifier cette diaspora en fonction des cinq sources dont nous disposons pour notre recherche.

Atlas de la diaspora iranienne

Deuxième chapitre : diaspora en mouvement

Nous avons choisi d'étudier la démographie iranienne dans le monde à partir de huit aires géographiques où se regroupe la population iranienne à l'étranger et nous classons ces huit espaces continentaux selon leur qualité de pôles d'attraction pour les migrants iraniens. Pour chacun d'entre eux, il s'agit de s'interroger, pays par pays, sur les opportunités historiques qui ont pu convaincre les migrants de s'y rendre. Dans ce chapitre, nous répondrons donc aux questions suivantes :

1. Pourquoi les pays limitrophes (Turquie, Irak...) et ceux du golfe Persique (Dubai...) sont-ils devenus la première destination des Iraniens ?

2. Dans quelle mesure les pays limitrophes de l'Iran sont-ils à la fois des territoires de fixation ou de transit vers d'autres espaces de peuplement ?

3. Quelle classe socio-économique de migrants est capable de se projeter jusqu'en Amérique du Nord ?

4. En quoi l'Europe constitue-t-elle un pôle historique d'attraction ? Quelles différentes vagues et couches sociales de migrants iraniens présente-t-elle ? Comment l'Allemagne est-elle devenue la première destination européenne des Iraniens ? Pourquoi les pays nordiques (Suède, Norvège et Finlande) sont-ils la deuxième zone géographique attractive en Europe ?

5. Dans cette perspective, comment l'Asie et l'Océanie se présentent-elles en tant que nouveaux foyers dynamiques du peuplement iranien dans le monde ?

Atlas de la diaspora iranienne

6. A travers ces différentes aires géographiques, il s'agit de comprendre comment certains pays deviennent épisodiquement des espaces d'attraction, comme le Japon des années 90, la Bosnie du début des années 2000 ou encore la Malaisie actuellement.

7. La migration iranienne reproduit-elle le schéma habituel des trois périodes décrites par la sociologie de la migration : fordiste, post-fordiste et transnationale ?

8. Dans un contexte où les recensements officiels ne comptabilisent pas les Iraniens illégaux, comment peut-on néanmoins les quantifier ?

9. A travers ces différents pôles de la migration iranienne, peut-on repérer une identité diasporique iranienne ?

10. La répartition de la population iranienne dans le monde ne s'explique-t-elle pas par des motivations individuelles, déterminées par les perceptions que les migrants peuvent avoir vis-à-vis de l'étranger ?

Ce chapitre a pour but de répondre aux huit premières questions qui en constituent la problématique. Les deux dernières questions seront abordées dans un prochain livre.

L'hypothèse de ce chapitre serait alors la suivante : en nous gardant d'un regard monospacial qui considérerait les Etats et les régions comme des espaces fermés, nous pensons qu'il serait nécessaire d'ouvrir notre approche à une étude non monoscolaire et non monocausale des flux migratoires et de leur évolution sous les deux angles que sont les territoires et les réseaux.

Diaspora en mouvement

I. Premier pôle de grands flux

Les pays limitrophes

Les pays frontaliers de la République islamique d'Iran sont les premiers touchés par la migration iranienne. Leur proximité géographique avec l'Iran donne lieu à des accords diplomatiques favorisant le déplacement des individus et l'obtention de permis de séjour : la Turquie se positionne ainsi comme le pays le plus attractif pour les Iraniens avec 1 200 000 touristes iraniens par an¹.

La Turquie

Les données statistiques sur la population de migrants iraniens en Turquie restent très incomplètes à cause des variations locales dans la façon d'enregistrer les individus et en raison de la diversité des définitions employées pour la classification. À titre d'exemple, les statistiques officielles turques dénombrent les migrants iraniens entre 1987 et 1994 de 5 680 jusqu'à 4 422, ce qui prouve le caractère peu précis des enregistrements. De plus, le flux migratoire iranien en Turquie ne nous donne pas le chiffre exact d'Iraniens dans le pays. Par exemple, le flux migratoire annuel entre 1987 et 2009 varie de 5 979 à 5 104, comme nous pouvons le constater dans les tableaux 1 et 3.

Tableau 1 : Le nombre d'Iraniens en Turquie entre 1987 et 1994²

Année	Résidents	Étudiants	Ouvriers	Autres	Demandeurs d'asile	Total
1987	591	3180	374	1536	510	5680
1988	810	3017	414	1603	850	5844

¹.

<http://www.invest.gov.tr/enUS/infocenter/publications/Documents/TOURISM.INDUSTRY.PDF>, consulté le 13/01/2010.

². Statistical Yearbook of Turkey (1995), p.130, cité par Akbar Ghandhari in *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.87.

Atlas de la diaspora iranienne

1989	913	2645	477	1370	250	5405
1990	923	1991	433	1129	739	4476
1991	971	1813	450	1077	1650	4311
1992	901	1405	632	930	1248	3868
1993	916	1380	607	1224	740	4127
1994	952	759	1190	1521	1380	4422

Tableau 2 : Le nombre de migrants iraniens en Turquie (1995, 1998)

Année	Nombre de migrants iraniens
1995	1,400 ³
1998	1,687 ⁴

Tableau 3 : Flux migratoires iraniens en Turquie de 1999 à 2009⁵

Année	Flux migratoire annuel	Demandeurs d'asile
1999	5979	3843
2000	6117	3860
2001	6567	3385
2002	5724	2505
2003	5256	3092
2004	5738	2029
2005	6014	1716
2006	6129	2297
2007	5382	1685
2008	5382	2116
2009	5104	1981 ⁶

³. Populations of Concern to UNHCR: A Statistical Overview (1995), Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, p. 44, <http://www.unhcr.org/3bfa32e82.html>, consulté le 08/01/2010.

⁴. Asylum levels and trends in industrialized countries, 2008, Statistical Overview of Asylum Applications Lodged in Europe and selected Non-European Countries, 24 MARCH 2009, p.18, <http://www.unhcr.org/49c796572.html>, consulté le 08/01/2011.

⁵. OCDE, organisation de coopération et de développement économique, StatExtracts, <http://stats.oecd.org/Index.aspxDataSetCode=MIG>, consulté le 08/01/2011.

⁶. <http://www.irainc.org/pub/panahandeh2010.html>.

Diaspora en mouvement

Tableau 4 : Demandes d'asile mensuelles en Turquie en 2009⁷

Mois	Nombre de demandes d'asile
Janvier	165
Février	98
Mars	151
Avril	103
Mai	108
Juin	114
Juillet	211
Août	195
Septembre	254
Octobre	205
Novembre	220
Décembre	157
Total	1 981
2010⁸	2 881

Ces tableaux sont intéressants, notamment le tableau 4 qui décrit le flux mensuel des demandeurs d'asile vers la Turquie en 2009 et qui montre que la migration iranienne a un rapport direct avec la répression politique en Iran. Ainsi, le pic du flux migratoire iranien vers la Turquie en septembre (254 migrants) est corrélé aux arrestations de juin et aux procès d'août 2009.

Compte tenu des lacunes des statistiques turques, nous avons eu recours à d'autres sources pour obtenir une estimation du nombre d'Iraniens en Turquie plus proche de la réalité.

Selon le rapport de l'OCDE de 1994⁹, « le gouvernement turc a estimé qu'environ 2 000 000 d'Iraniens vivaient en Turquie ». La plupart des organisations internationales considèrent que ce chiffre est exagéré mais comme la Turquie est l'un des seuls pays dans lequel les Iraniens peuvent entrer sans visa, « il se pourrait que 2 000 000 d'Iraniens se

⁷. <http://www.irainc.org/pub/panahandeh2010.html>, consulté le 13/01/2011.

⁸. Haut Commissariat des Nations unies (UNHCR), 2012, <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

⁹. Dr.Bulent Acma, *Economics consequences of international migration : case study of Turkey*, 4, consulté le 08/01/2011.

Atlas de la diaspora iranienne

rendent en Turquie à des fins touristiques ou bien afin de transiter vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Au final, on peut considérer que 50 000 Iraniens seulement résident de façon permanente en Turquie ». Manifestement, ce chiffre de 50 000 Iraniens vivant en Turquie, est largement sousestimé et les migrants ayant choisi la Turquie comme pays de destination semblent plus nombreux. Les Iraniens tiennent depuis quelques années une place importante dans les activités commerciales et immobilières de ce pays, véritable refuge, notamment pour les intellectuels ; on pense qu'environ un million de ressortissants iraniens auraient transité par la Turquie depuis l'avènement de la République islamique pour se rendre vers l'Europe, les États-Unis ou le Canada. Ce que confirme le tableau 5.

Tableau 5 : Nombre annuel de touristes iraniens en Turquie¹⁰

Années	Nombre de touristes iraniens
2006	800 000
2007	1 100 000
2009	1 200 000

Il existe depuis bien longtemps une communauté iranienne chiite (disposant par exemple d'un cimetière à Istanbul) composée de commerçants du bazar et parfois de réfugiés, souvent turcophones parce que d'origines azéries¹¹. Elle s'est établie en territoire ottoman essentiellement sous la dynastie iranienne Kadjare, principalement autour du Grand Bazar d'Istanbul¹².

Nous n'avons pas pu réaliser une étude de terrain pour obtenir une estimation plus précise de la migration iranienne en Turquie, mais nous nous reportons à un rapport de *WorldWide, World refugee survey* qui estime qu'en 1988, 348 800 Iraniens étaient officiellement réfugiés en

¹⁰.

<http://www.invest.gov.tr/enUS/infocenter/publications/Documents/TOURISM.INDUSTRY.PDF>, consulté le 13/01/2010.

¹¹. Thierry Zarcone et F. Zarinebaf-Shahr, *Les Iraniens d'Istanbul*, Edité en co-édition avec l'IFRI, Paris, 1993, p. 10-40.

¹². Les migrations irrégulières en Turquie, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°3, 2003, p.5.

Diaspora en mouvement

Turquie¹³. De son côté, l'UNHCR estime officieusement qu'en 1988, la population iranienne présente en Turquie variait entre 300 000 et 1 500 000 individus. Étant donné la fin de la guerre Iran-Irak en 1988 et le retour de nombreux réfugiés iraniens dans leur pays, nous retiendrons pour 2011 une estimation de 900 000 Iraniens présents en Turquie.

De plus, comme un Iranien a le droit de séjourner trois mois sur le territoire turc sans visa, il faut considérer qu'un nombre flottant d'Iraniens restent en Turquie (rappelons qu'il y a eu 1 200 000 touristes iraniens en 2009).

Irak

Le cas de l'Irak est particulier. Pour des raisons politiques, notamment depuis la guerre Iran-Irak, de 1979 à 1988, aucune source officielle sur la population iranienne n'est publiée. Les tensions entre les deux pays ont favorisé la fuite vers l'Irak des opposants politiques iraniens et nombre de réfugiés fuyant la guerre.

De plus, l'Irak entretient des relations culturelles avec l'Iran. Le pays est un lieu de pèlerinage pour la population chiite iranienne et cette migration culturelle est renforcée par les réseaux d'enseignement théologiques existant dans les deux pays ; mais le nombre des étudiants iraniens poursuivant leurs études religieuses en Irak est inconnu.

Depuis 2003 et la chute du régime Baas, l'Iran et l'Irak ont entamé de nouvelles relations diplomatiques et on observe une reprise de la migration économique entre les deux pays : ce flux migratoire ne semble cependant pas comptabilisé par les nouvelles autorités irakiennes.

Le Kurdistan irakien, situé au nord de l'Irak et devenu autonome en 1991, souligne une situation singulière où les Iraniens, notamment les Kurdes iraniens, sont libres de se déplacer. De plus, le Kurdistan irakien est un lieu d'organisation et de transit pour l'opposition politique iranienne. En l'absence de données officielles, nous avons donc eu recours aux données de l'UNHCR, doublées par une enquête de terrain réalisée au Kurdistan irakien sur la migration iranienne.

Tableau 1 : Réfugiés iraniens en Irak d'après l'UNHCR

¹³. Janet Bauer, "A long Way Home : Islam in the Adaptation of Iranian Women Refugees in Turkey and West Germany", in Ashar Fathi, *Iranian Refugees and Exiles Since Khomeini*, Library of Congress, U.S.A., California, 1991, p.96.

Atlas de la diaspora iranienne

Années	Nombre de migrants iraniens
1995	44 100 ¹⁴
2000	? ¹⁵

Tableau 2 : Iraniens en Irak en 1995 par tranche d'âge

Tranches d'âge	Nombre
0-4 ans	10 900
5-17 ans	13 700
18 ans plus	19 500
Femmes	21 500
Hommes	22 600
Total	44 100

¹⁴. Populations of Concern to UNHCR: A Statistical Overview (1995) Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, p.43, <http://www.unhcr.org/3bfa32e82.html>, consulté le 08/01/2010.

¹⁵. <http://www.nationsencyclopedia.com/Asia-and-Oceania/Iraq-MIGRATION.html>. Ce site estime à 10 000 le nombre des Iraniens dans le sud de l'Irak.

Diaspora en mouvement

Tableau 3 : Synthèse de la migration iranienne en Irak

Individus pris en charge dans les camps par l'UNHCR (ancienne population du camp d' <i>Altash</i>). (Kurdistan irakien)	8 788
Militants politiques actifs (Kurdistan irakien)	4 500
Réfugiés politiques indépendants (Kurdistan irakien)	2 500
Migrants économiques annuels (Kurdistan irakien)	6 000
Camps des Moudjahidines	3 200
Migrants iraniens au sud de l'Irak	10 000 ¹
Réseau théologique chiite	8 000 ²
Estimation de la population iranienne totale	42 988

D'après le décompte présenté dans ce tableau, nous pouvons estimer que 21 788 Iraniens sont présents au Kurdistan irakien³.

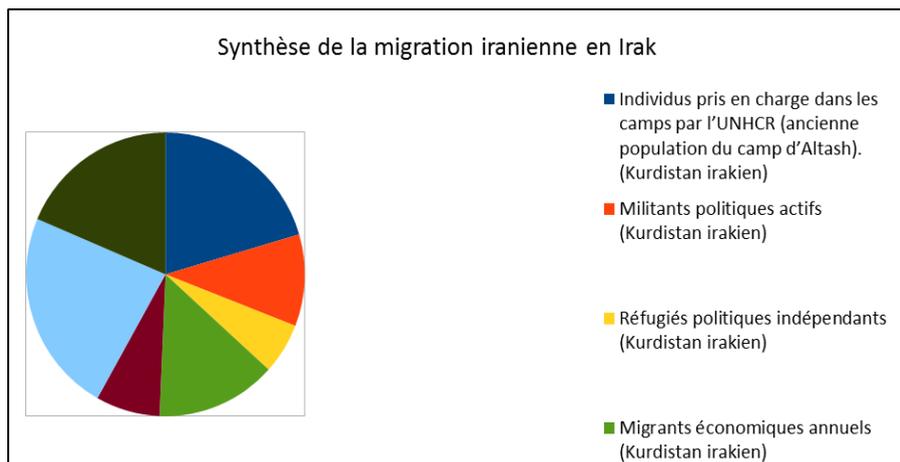
¹. Encyclopedia of Nations, <http://www.nationsencyclopedia.com/Asia-and-Oceania/Iraq-MIGRATION.html>, consulté le 08/01/2011.

². Selon le site *aftabnews*, le nombre d'étudiants en théologie était de 1000 individus sous Saddam Hussein. Actuellement, 8000 étudiants entreprendraient des études de théologie à Najaf et Kerbala. <http://www.aftabnews.ir/vdcd9z0n.yt0ko6a22y.html>, consulté le 20/01/2011.

³. Rapport, Quesnay Arthur, « La migration iranienne au Kurdistan irakien », septembre 2010.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 1 : Migration iranienne en Irak⁴



Pakistan

Notre étude de terrain montre que le Pakistan est un territoire de transit pour le flux migratoire clandestin.

Tableau 4 : Réfugiés iraniens au Pakistan d'après l'UNHCR⁵

Année	Nombre de migrants iraniens
1995	300
2000	?

En 2010, on dénombre au Pakistan 218 000 individus d'origine Iranienne (soit 0,1% de la population pakistanaise)⁶.

⁴. Pour la légende, il faut ajouter trois rubriques : en vert foncé les réseaux théologiques chiites, en bleu ciel les migrants iraniens au sud de l'Irak et en couleur lie de vin les camps des Moudjahidines.

⁵. Populations of Concern to UNHCR: A Statistical Overview (1995), Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, p.43, <http://www.unhcr.org/3bfa32e82.html>, consulté le 08/01/2010.

⁶. Université de Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asi/pakistan.htm>, consulté le 13/01/2011.

Diaspora en mouvement

Cependant, ce chiffre est gonflé parce qu'il inclut les individus persanophones ou se réclamant d'une parenté iranienne lointaine. Nous nous basons donc sur le site du *Persian Diaspora Census* qui dénombre 40 000 Iraniens présents au Pakistan⁷. Mais cette donnée est difficile à vérifier car aucune source n'est citée ; nous l'acceptons par défaut et de toute façon, notre étude de terrain montre que le Pakistan constitue le troisième flux migratoire iranien clandestin.

Tableau 5 : Synthèse pour les pays limitrophes

Pays	Nombre de migrants iraniens
Turquie	900 000 ⁸ (2011)
Irak	42 988 ⁹ (2010)
Pakistan	40 000 ¹⁰ (2010)
Arménie	15 999 ¹¹ (2000)
Azerbaïdjan	5000 ¹² (2010)
Russie	3000 ¹³ (1988)
Afghanistan	?
Total	1 006 987

⁷. Références : Les données démographiques des Iraniens aux États-Unis, <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15/01/2010, 1996, préparé par, Iranian Christian International, Iranian Christians Report by ICI.

⁸. Voir l'analyse en Turquie.

⁹. Voir l'analyse en Irak.

¹⁰. Sources : Les données démographiques des Iraniens aux États-Unis, <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15/01/2010.

« Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés », UNHCR, division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010, p. 19-20.

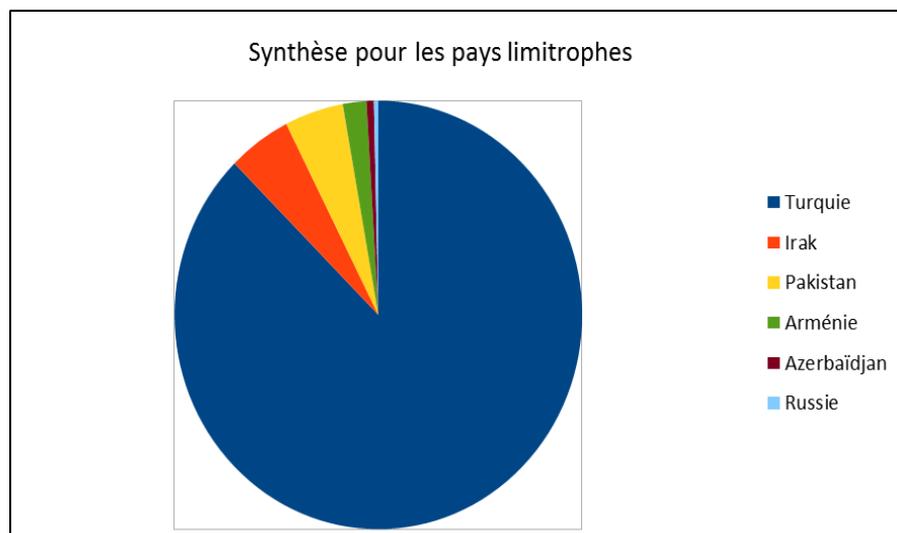
Nous n'avons pas de chiffre officiel, le nombre de 1164 individus correspond aux demandeurs d'asile de 2006 à 2009.

¹¹. Source: University of Sussex, 2000 Global Migrant Origin Database, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2010.

¹². http://poopaktravel.com/index.php?option=com_content&view=article&id=48&Itemid=10, consulté le 15/01/2011.

¹³. Source : Vahabi Nader, enquête sociologique auprès des exilés iraniens demeurés en Russie, entre 1985 et 1990, Nader Vahabi, *Récit de vie des exilés iraniens, De la rupture biographique à la nouvelle identité*, Elzevir, 2009.

Graphique 2 : les Iraniens dans les pays limitrophes



2. Le golfe Persique

Les pays du golfe Persique sont situés seulement à quelques heures par bateau de l'Iran ; une frontière maritime idéale pour les clandestins iraniens. Depuis leur émergence économique fulgurante à partir des années 1970, ils constituent un pôle économique de première importance qui attire une forte main d'œuvre iranienne ; ils sont de fait les seuls pays à accueillir massivement des travailleurs iraniens et pendant la guerre Iran-Irak, ils étaient la source d'un important trafic de marchandises vers l'Iran. De plus, selon le rapport mondial sur le développement humain de 2009 du PNUD, le niveau de vie très élevé de ces pays ¹⁴ attire beaucoup d'Iraniens qui tentent de s'y installer, cherchant à se tenir à l'abri de la crise économique iranienne.

En ce qui concerne les chiffres, nous n'avons pas obtenu de sources

¹⁴. Le Qatar, le Koweït, et les Emirats arabes unis font partie des 38 pays dont le niveau de vie est le plus élevé de la planète, PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, *Lever les barrières*, op. cit. p.179.

Diaspora en mouvement

fiables. Les données ci-dessous doivent-êtré utilisées avec prudence.

Tableau 6 : Synthèse des Iraniens dans le golfe Persique

Pays	Nombre de migrants Iraniens
Dubaï	350 000 ¹⁵ (2006)
Koweït	111 565 ¹⁶ (2011)
Qatar	84 092 ¹⁷ (2011)
Bahreïn	? ¹⁸
Arabie saoudite	11 000 ¹⁹ (1980)
Total	556 657

Graphique 3 : Les Iraniens dans le golfe Persique

¹⁵. « Dubaï entre deux peurs », le Point, 23/08/2007, consulté sur <http://www.lepoint.fr/actualites-monde/dubai-entre-deux-peurs/924/0/197416,13/01/2011>.

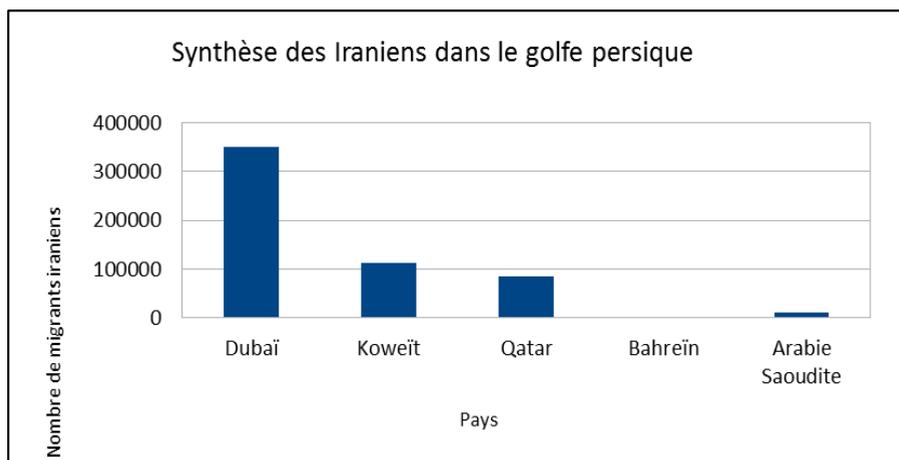
¹⁶. Faute de données disponibles, nous n'avons pu obtenir le nombre réel d'Iraniens résidant au Koweït. Cependant, le bureau fédéral américain (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ku.html>, consulté le 13/01/2011) estime à 4% de la population koweïtienne le nombre total d'Iraniens présents dans le pays. Ce qui revient à 111 565 individus. Selon le site de l'association Amitié avec les Iraniens (<http://www.topiranian.com/mosahebe/archives/010738.html>, consulté le 27/06/2012), il y aurait 70 000 Iraniens résidant au Koweït dont 3000 étudiants scolarisés.

¹⁷. Bureau fédéral américain, CIA - The World Factbook, consulté le 13/01/2011.

¹⁸. Nous avons obtenu le chiffre de 80 000, mais ce dénombrement n'est pas très fiable en ce qu'il représente une population iranienne sédentarisée mais qui ne répond pas forcément à la définition de la diaspora iranienne que nous développons dans ce livre. Université de Laval, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/bahrein.htm>, consulté le 13/01/2010.

¹⁹. Unesco, « Trends an prospects », International Miragtion, vol.1, 1988, p.198, cité par Akbar Ghandhari in *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.92.

Atlas de la diaspora iranienne



Synthèse du premier pôle de grands flux

Tableau I : synthèse du premier pôle : Pays limitrophes

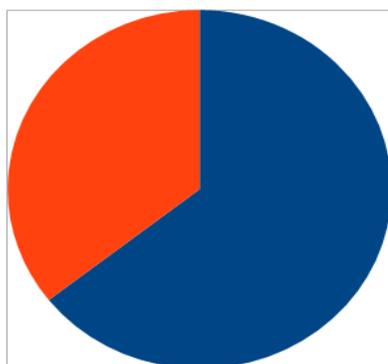
Zone géographique	Population officielle	Population flottante	Total
Les pays limitrophes	1 006 987	?	1 006 987
Le golfe Persique	556 657	?	556 657
Total	1 563 644	?	1 563 644

En ce qui concerne les pays limitrophes, nous avons retenu le chiffre de 1 006 987. Quant à elle, la population iranienne dans les pays du golfe se chiffre à 556 657 individus. Dès lors, par addition simple, on peut estimer la population iranienne présente dans le premier pôle d'attraction (pays limitrophes et golfe Persique) à 1 563 644 individus.

Graphique I : Synthèse de la diaspora iranienne dans le premier pôle

Diaspora en mouvement

Synthèse du premier pôle



■ Pays limitrophes

■ Le golfe persique



II. Deuxième pôle d'attraction : l'Amérique du Nord

L'Amérique du Nord se limite aux États-Unis et au Canada.

Les États-Unis

Pour chiffrer la population iranienne totale aux États-Unis, nous avons trois types de sources : des sources nationales (le recensement fédéral américain et le bureau de naturalisation) ; des organisations internationales notamment l'UNHCR ; des recherches académiques ainsi que des estimations d'associations iraniennes de la société civile américaine.

La migration dans la période de la prérévolution iranienne

La migration iranienne vers les États-Unis commence réellement dans les années 1950²⁰ (entre 1925 et 1932 on ne compte que 780 Iraniens installés aux États-Unis).

De 1958 à 1973, le flux migratoire iranien passe à 1200 migrants Iraniens par an, avec un pic notable entre 1970 et 1973 lorsque 10 000 Iraniens sont acceptés.

Au total, l'étude de Maboud Ansari²¹ estime que de 1842 à 1976, 34 000 Iraniens se sont établis aux États-Unis (sans préciser la part d'Iraniens ayant acquis la nationalité américaine).

De plus, 36 220 Iraniens étudiaient aux États-Unis pour l'année universitaire 1977-78. 45 340 pour l'année 1978-1979, et 51 310 durant l'année 1979-1980²².

La migration depuis la révolution iranienne

²⁰. Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Paradis Press, 1992, p.30.

²¹. Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Paradis Press, 1992, l'auteur s'appuie sur l'Annual Report of US Immigration and Naturalization Service, p.26.

²². Shirin Hakimzadeh, *Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home*, Migration Policy Institute, Washington septembre 2006, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2010.

Diaspora en mouvement

De la révolution jusqu'au début de la guerre Iran-Irak, entre 1979 et 1985, le nombre de nouveaux migrants iraniens aux États-Unis est difficile à chiffrer. Cependant, entre 1981 et 1985, le nombre d'Iraniens postulant pour le statut de réfugié est de 54 560²³.

Le Bureau des recensements (*Census Bureau*) estime en 2000 que la communauté iranienne américaine compte près de 338 000²⁴ individus (chiffre incluant les Iraniens nés aux États-Unis et les Iraniens nés à l'étranger), mais ce nombre semble sousestimer la population iranienne réelle. En effet, en 2006 le Bureau d'étude statistique de l'immigration (Office of Immigration Statistics) dénombre 329 088 individus nés en Iran et acceptés aux États-Unis²⁵. De fait, lors des recensements, certains individus d'origine Iranienne ayant acquis la nationalité américaine peuvent ne pas vouloir déclarer leur nationalité d'origine. Ainsi, des études utilisant des méthodes alternatives estiment que la population iranienne américaine varie entre 691 000 et 1,2 million d'individus, selon les enquêtes réalisées.

En 2004, *The Iranian Studing Group*²⁶ arrive à une estimation de 691 000 Iraniens américains en regroupant une liste de 100 noms de famille de la base de données d'une université iranienne. Les chercheurs réutilisent ensuite ces noms aux États-Unis afin de reconnaître et dénombrer les familles d'origine iranienne dans l'annuaire de téléphone. Ils multiplient finalement le total par 2,83, nombre moyen d'individus d'un ménage irano-américain, rapporté par le recensement national de 2000.

²³. Shirin Hakimzadeh, *Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home*, Migration Policy Institute, Washington septembre 2006, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2010.

²⁴. Source : « The 2000 Census, Iranian Studies Group, Iranian Studies Group (ISG) », Massachusetts Institute of Technology, cité par Ali Mostashari and Ali Khodamhosseini, « An Overview Of Socioeconomic Characteristics Of The Iranian-American Community Based », MIT., p.2, USA : <http://isgmit.org/>, consulté le 15/01/2011.

²⁵. Migrating out of Poverty Consortium, University of Sussex, Global Migrant Origin Database, mars 2007, consulté le 15/01/2010.

²⁶ Iranian Studies Group (ISG), Massachusetts Institute of Technology, USA : <http://isgmit.org/>, et <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2011.

Atlas de la diaspora iranienne

Le chiffre de 1,2 million d'Iraniens vivant aux États-Unis ne peut pas être sérieusement démontré²⁷ et ses auteurs partent du principe que le recensement national de 2000 pose des critères d'identification dans lesquels les Iraniens ne peuvent pas se reconnaître et ne peuvent donc pas se prononcer en tant qu'Iranien (la distinction est faite sur les critères « Latino/Américain/Hispanique », « blanc/noir »...)

Bien que ces chiffres puissent sembler pertinents, ils ne reposent néanmoins sur aucune source fiable, c'est pourquoi nous avons décidé de baser notre analyse sur les chiffres officiels produits par les agences fédérales américaines, résumés dans les tableaux suivants.

Le flux migratoire iranien dans le temps

Tableau 1 : Iraniens admis en tant que résidents permanents entre 1953 et 1975²⁸

Année	Iraniens résidents aux États-Unis	Demandeurs du statut de résident	Total
1953	160	-	?
1958	433	139	572
1960	429	207	636
1963	705	408	1 113
1965	804	422	1 226
1968	1 280	825	2 105
1970	1 825	1 003	2 828
1971	2 411	1 317	3 728
1972	3 059	1 991	5 050
1973	2 998	1 915	4 913
1974	2 608	1 557	4 165
1975	2 337	1 147	3 484
Total	19 049	10 731	29 817

²⁷. Source : Bureau de recensement fédéral américain www.census.gov, cité par Soraya Fata, Raha Rafii, dans leur rapport, *Strength in Numbers*, « The Relative Concentration of Iranian Americans Across the United States », commandé par le *National Iranian American Council (NIAC)* septembre 2003, p.4, consulté le 20.01.2011.

²⁸. Source : *Annual Report of U.S. Immigration and Naturalization Service (1953-75)* cité dans Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Paradis Press, 1992, p.30.

Diaspora en mouvement

Graphique 1 : Les Iraniens résidents entre 1953-1975

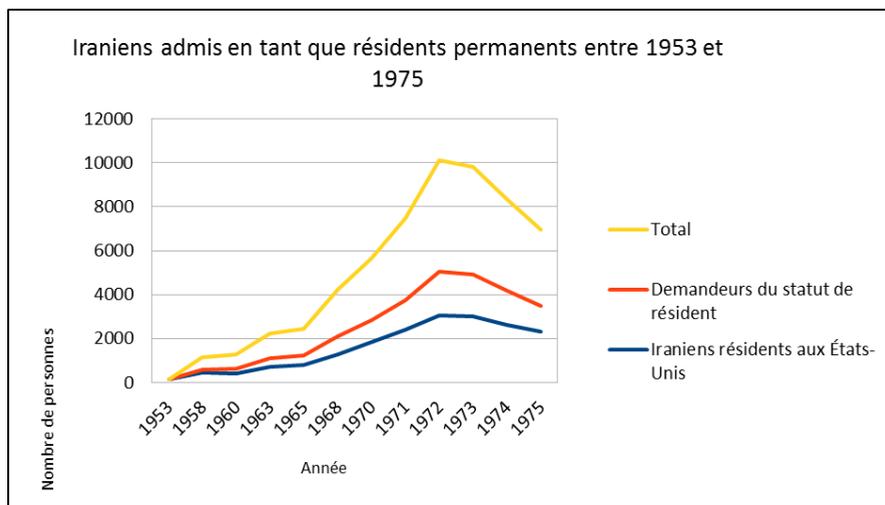


Tableau 2 : Iraniens²⁹ ayant obtenu un statut légal de résident permanent³⁰

Année	Nombre
1920-1928	208
1930-1939	198
1940-1949	1 144
1950-1959	3 195
1960-1969	9 059
1970-1979	33 763
1980-1989	98 191
1990-1999	76 899
2000	6 491

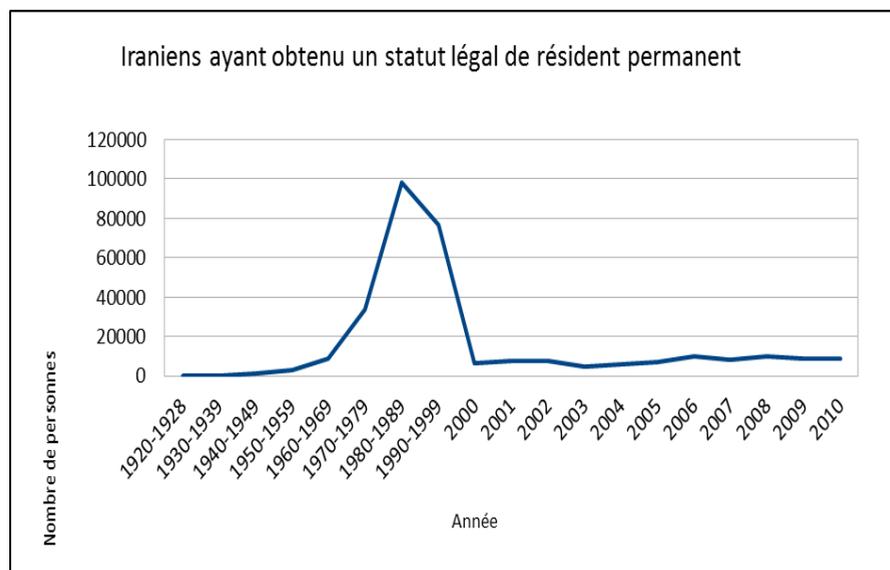
²⁹. Nés en Iran.

³⁰. Source : *2009 Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p. 11-13, consulté le 15/01/2011.

Atlas de la diaspora iranienne

2001	8 003
2002	7 684
2003	4 696
2004	5 898
2005	7 306
2006	9 829
2007	8 098
2008	9 920
2009	8 840
2010	9 078
Total	308 464

Graphique 2 : Les Iraniens résidents permanents



À partir du tableau et du graphique, on peut estimer qu'entre 1970 et 1979, 3376 Iraniens ont immigré chaque année aux États-Unis ; entre 1980 et 1989 environ 10 000 individus, entre 1990 et 1999 environ 8 000 et de 2000 à 2009 environ 8000. Entre 2000 et 2009, un total de 80 065 Iraniens ont immigré aux États-Unis ; d'après le bureau fédéral, ils n'avaient pas encore obtenu la nationalité américaine à la fin 2009.

Diaspora en mouvement

Tableau 3: Iraniens³¹ ayant obtenu le statut de résident permanent entre 1920 et 2010³²

Année	Nombre
1920-1928	208
1930-1939	198
1940-1949	1 144
1950-1959	3 195
1960-1969	9 059
1970-1979	33 763
1980-1989	98 191
1990-1999	76 899
2000	8 487
2001	10 425
2002	12 960
2003	7 230
2004	10 434
2005	13 887
2006	10 947
2007	10 460
2008	13 852
2009	18 553
2010	14 182
2011	11 519 ³³
Total	365 590

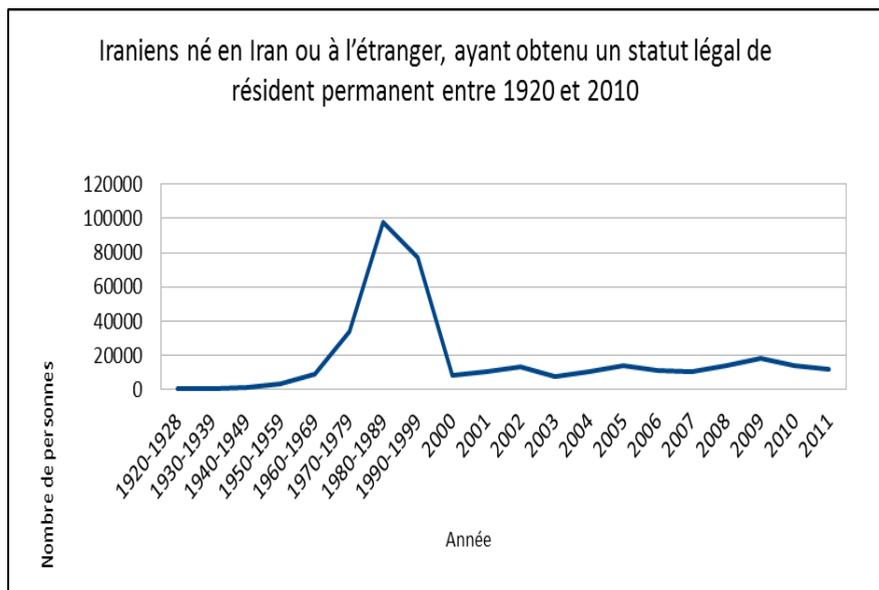
³¹. Iraniens nés en Iran et à l'étranger.

³². Source: *2009 Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p.15-18, consulté le 01/15/2011.

2010 Yearbook of Immigration Statistics, Office of Immigration Statistics, Août 2011, p.15-18, consulté le 26/06/2012.

³³. N'ayant pas de sources publiées pour 2011, nous avons opéré une moyenne à partir des données fournies entre 2005 et 2010 : $70\,118/6 = 11\,519$.

Graphique 3 : Iraniens résidents permanents entre 1920 et 2010



Les deux tableaux précédents présentent le flux migratoire iranien légal aux États-Unis entre 1920 et 2009 ; le second tableau est plus exhaustif en ce qui concerne la représentation des migrants iraniens nés en Iran ou sur le sol d'un pays étranger. On constate alors un écart de 43 206 individus entre les deux tableaux : d'après le second tableau en effet, 142 933 individus d'origine iranienne ont obtenu le statut légal de résident permanent aux États-Unis entre 2000 et 2011.

Jusqu'à présent nous nous sommes intéressés à la migration iranienne aux États-Unis, uniquement d'un point de vue quantitatif. Cependant, il semble pertinent d'y ajouter quelques données qualitatives, afin de cibler le « profil » des migrants iraniens ; néanmoins, ce rapport qualitatif n'est donné qu'à titre informatif.

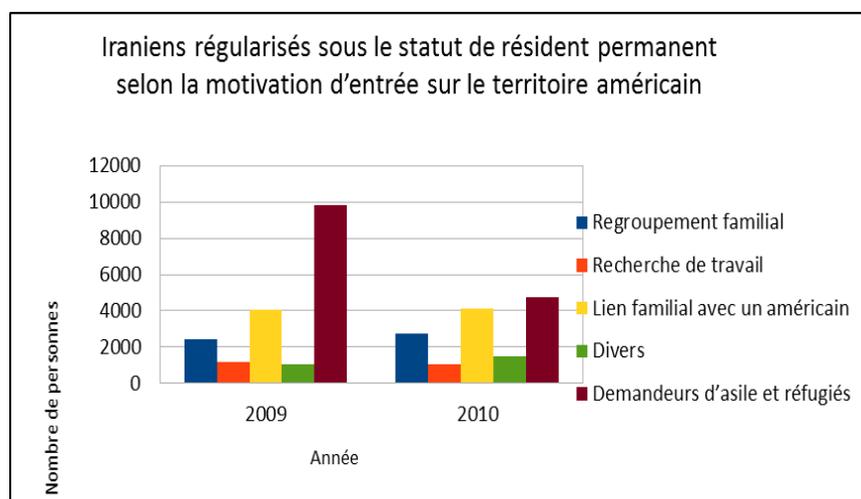
Diaspora en mouvement

Rapport qualitatif sur la migration iranienne aux États-Unis

Tableau 4 : Motivation d'entrée sur le territoire américain³⁴

Année	Regroupe-ment familial	Recherche de travail	Lien familial avec un Américain	D. ³⁵	Demandeurs d'asile et réfugiés	Total
2009	2 410	1 200	4 054	1 082	9 804	18 553
%	13%	6%	22%	6%	53%	
2010	2 731	1 084	4 142	1 469	4 735	14 182

Graphique 4 : Régularisation en fonction de la motivation



Le tableau sur les motivations d'entrée montre qu'en 2009, 9804 sur 18 553 migrants iraniens, soit 53% des individus sont des réfugiés politiques. 22% des migrants sont motivés par des raisons familiales

³⁴. Pour les Iraniens régularisés sous le statut de résident permanent. Source : 2009 *Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p.15-18, consulté le 01/15/2011.

2010 *Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2011, p.15-18, consulté le 26/06/2012.

³⁵. D. : Divers

Atlas de la diaspora iranienne

comme le mariage mixte, tandis que 13% migrent à l'occasion d'un regroupement familial. 6% des individus migrent pour des raisons économiques. Enfin les 6% restant migrent pour des raisons variées non explicitées.

Tableau 5 : Iraniens réfugiés politiques et demandeurs d'asile³⁶

Année	Réfugiés politique	Demandeurs d'asile première forme	Demandeurs d'asile 2ème forme
2000	5 145	887	171
2001	6 590	883	232
2002	1 535	699	210
2003	2 471	327	212
2004	1 786	203	203
2005	1 856	145	143
2006	2 792	139	118
2007	5 481	170	108
2008	5 270	331	70
2009	5 381	256	91
2010	3 543	402	83

³⁶. Source : *2009 Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p.15-18, consulté le 01/15/2011.

2010 Yearbook of Immigration Statistics, Office of Immigration Statistics, Août 2011, p.15-18, consulté le 26/06/2012.

Diaspora en mouvement

Graphique 5 : Réfugiés politiques et demandeurs d’asile iraniens aux États-Unis

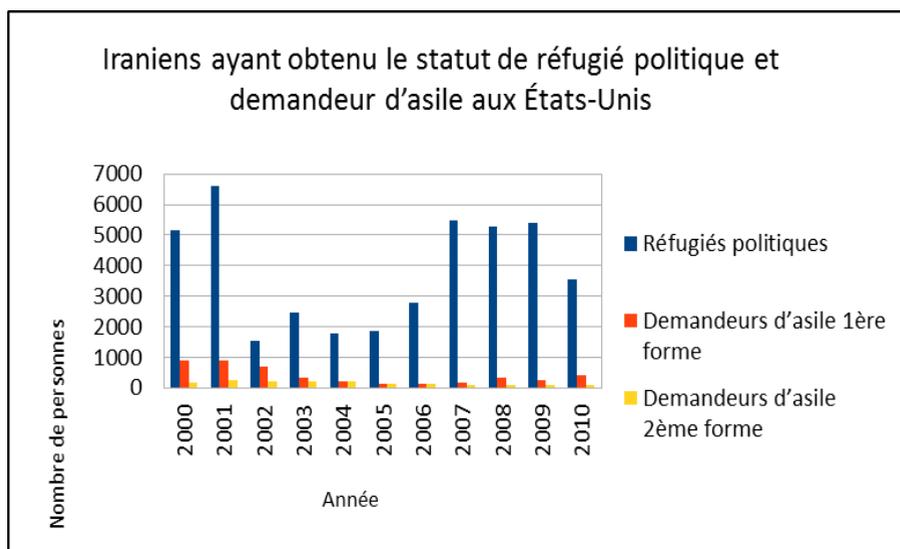


Tableau 6 : Iraniens naturalisés entre 1953 et 1975³⁷

Année	Iraniens naturalisés
1953	93
1958	138
1963	260
1965	295
1968	334
1970	416
1971	501
1972	509
1973	568
1974	562
1975	601
Total	4 347

³⁷. Source : *Annual Report of U.S. Immigration and Naturalization Service (1953-75)* cité dans Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Paradis Press, 1992, p.162.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 6 : Iraniens naturalisés entre 1953-1975

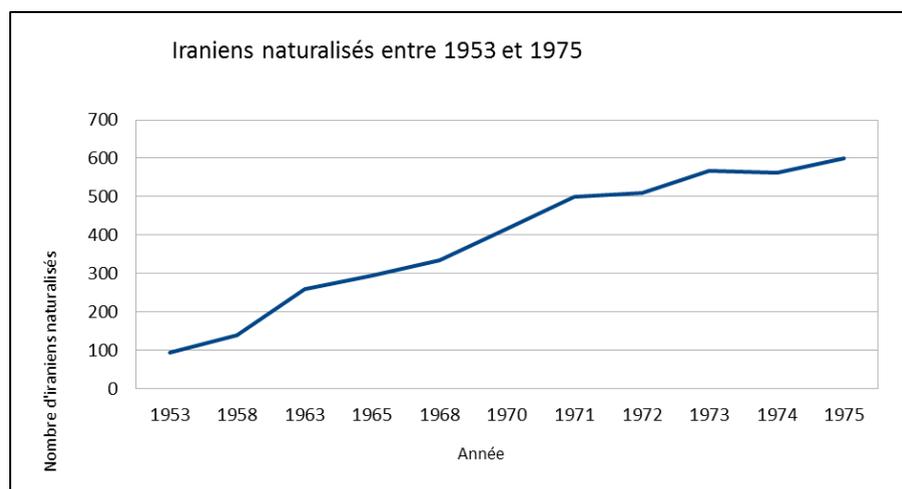


Tableau 7: Iraniens naturalisés entre 2000 et 2009³⁸

Année	Nombre
2000	19 171
2001	13 834
2002	11 773
2003	10 782
2004	11 781
2005	11 031
2006	11 363
2007	10 557
2008	11 813
2009	12 069
2010	9 337
Total	124 174

³⁸. Source : 2009 Yearbook of Immigration Statistics, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p. 15-18, consulté le 01/15/2011.

2010 Yearbook of Immigration Statistics, Office of Immigration Statistics, Août 2011, p.15-18, consulté le 26/06/2012.

Diaspora en mouvement

Graphique 7: Iraniens naturalisés entre 2000 et 2009

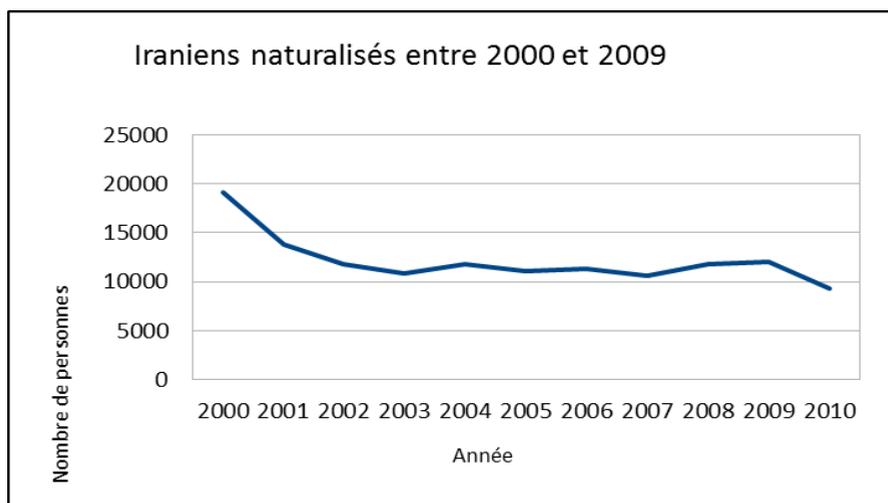


Tableau 8 : Iraniens non admis sur le territoire américain³⁹

Année	Nombre
2000	21 760
2001	20 286
2002	12 329
2003	6 454
2004	7 808
2005	9 576
2006	10 433
2007	11 181
2008	11 479
2009	15 084
2010	18 376
2011	12 688 ⁴⁰
Total	157 454

³⁹. Source : *2009 Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Août 2010, p.15-18, consulté le 01/15/2011.

2010 Yearbook of Immigration Statistics, Office of Immigration Statistics, Août 2011, p.15-18, consulté le 26/06/2012.

⁴⁰. N'ayant pas de sources publiées pour 2011, nous avons opéré une moyenne à partir des données fournies entre 2005 et 2010 : $76\,128/6 = 12\,688$.

Atlas de la diaspora iranienne

Panorama des sources sur la population iranienne aux États-Unis

Ce panorama démontre une fois de plus l'instrumentalisation des chiffres et la complexité de toute tentative pour définir la taille de la communauté iranienne. Cette variété des définitions éloigne largement les estimations de la taille réelle de la communauté iranienne.

Tableau 9 : Panorama des différentes sources sur la démographie des Iraniens

Source	Année	Iraniens nés aux États-Unis
Recensement américain ⁴¹	1990	235 000
Migrations Policy Institut ⁴²	2000	283 225 iraniens nés sur le sol iranien
Recensement américain ⁴³	2000 (recensement)	338 000 individus d'origine iranienne
Entretien réalisé par le CERI ⁴⁴	2001	500 000 (Californie)
National Iranian American Council ⁴⁵	2003 (rapport)	1 000 000

⁴¹. Source : Bureau de recensement fédéral américain www.census.gov, cité par Fariba Adelkhah, « Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas... », *Les Etudes du CERI*, Science Po, n°75, mai 2001, p.5.

⁴². Source : US Census Bureau, cité par Shirin Hakimzadeh, *Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home*, Migration Policy Institute, Washington septembre 2006, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2011.

⁴³. Shirin Hakimzadeh, *Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home*, Migration Policy Institute, Washington septembre 2006, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2011.

⁴⁴. Source : Entretien réalisé avec Bijan Khalili, éditeur du *Iranian Directory Pages*, Los Angeles, cité par Fariba Adelkhah, « Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas... », *Les Etudes du CERI*, Science Po, n°75, mai 2001, p.5.

⁴⁵. Source : Bureau de recensement fédéral américain www.census.gov, cité par Soraya Fata, Raha Rafii, dans leur rapport, *Strength in Numbers*, « The Relative Concentration of Iranian Americans Across the United States », commandé par le *National Iranian American Council (NIAC)* septembre 2003, p.4, consulté le 20.01.2011.

Diaspora en mouvement

Iranian Studing group (Massachusetts Institute of Technology) ⁴⁶	2004 (enquête)	691 000 individus d'origine iranienne
--	----------------	---------------------------------------

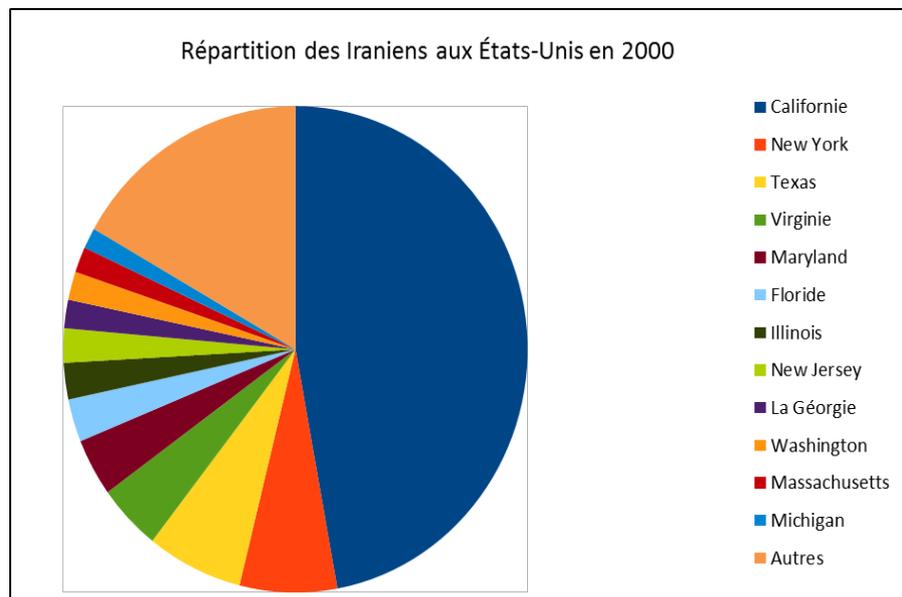
Tableau 10 : Répartition des Iraniens aux États-Unis en 2000⁴⁷

États	Nombre	Part de la pop. iranienne par État
Californie	159 016	0.46
New York	22 856	0.12
Texas	22 590	0.12
Virginie	14 970	0.21
Maryland	12 935	0.24
Floride	9 625	0.06
Illinois	8 184	0.66
New Jersey	7 690	0.9
Géorgie	6 377	0.07
Washington	6 351	0.10
Massachusetts	5 764	0.09
Michigan	4 673	0.04
Pennsylvanie	4 657	0.03
Arizona	4 222	0.08
Ohio	3 927	0.03
Colorado	3 768	0.08
Oregon	3 538	0.01
Caroline du Nord	3 000	0.03
Autres	33 411	
Total	337 624	1

⁴⁶. Source : Iranian Studies Group (ISG), Massachusetts Institute of Technology, USA : <http://isgmit.org/>, consulté le 15/01/2011.

⁴⁷. Source : Bureau de recensement fédéral américain www.census.gov, cité par Soraya Fata, Raha Rafii, dans leur rapport, *Strength in Numbers*, « The Relative Concentration of Iranian Americans Across the United States », commandé par le *National Iranian American Council (NIAC)* septembre 2003, p.11, consulté le 20.01.2011.

Graphique 8 : Répartition géographique des Iraniens aux États-Unis



Synthèse de la population iranienne aux États-Unis

En l'absence de chiffres officiels précis, nous donnons une estimation en fonction des tableaux à notre disposition. Nous chiffrerons le nombre total d'individus d'origine iranienne présents aux États-Unis à partir du recensement fédéral américain de 2000 (*Census Bureau* : 337 624 individus⁴⁸) auquel nous ajoutons les individus d'origine iranienne ayant obtenu le statut légal de résident permanent entre 2000 et 2011 (tableau 3 142 933 individus). Afin de compléter ce résultat, nous devons également ajouter, à partir du tableau 3, une estimation du nombre d'Iraniens n'ayant pu obtenir le statut de résident permanent aux États-Unis. En effet, selon une étude antérieure⁴⁹, environ 50% des individus rejetés restent sur le territoire américain soit 78 727 individus qui forment la « population flottante ».

⁴⁸. Source : « The 2000 Census, Iranian Studies Group, Iranian Studies Group (ISG) », Massachusetts Institute of Technology, cité par Ali Mostashari and Ali Khodamosseini, « An Overview Of Socioeconomic Characteristics Of The Iranian-American Community Based », MIT., p.2, USA : <http://isgmit.org/>, consulté le 15/01/2011.

⁴⁹. VAHABI Nader, *La migration iranienne en Belgique*, op cit. p. 111-122.

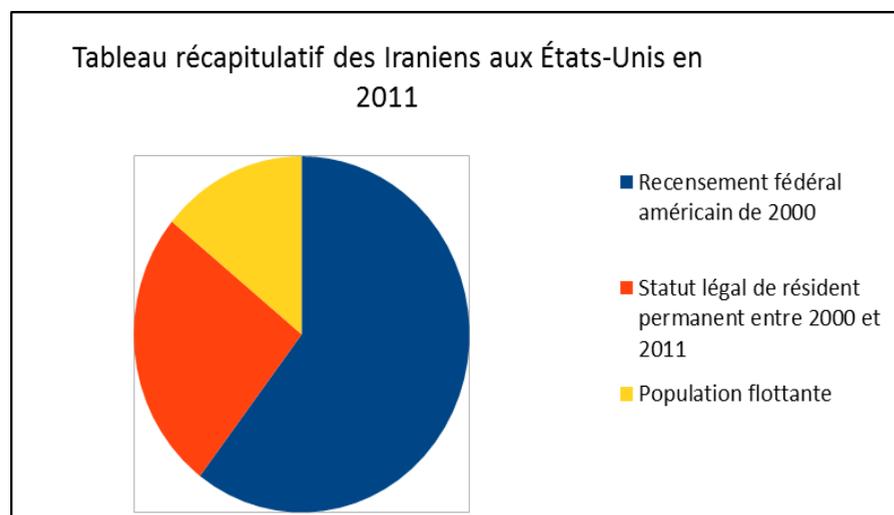
Diaspora en mouvement

Ainsi, nous chiffrons la population d'origine iranienne aux États-Unis à **559 284** individus en 2011.

Tableau 11 : Tableau récapitulatif des Iraniens aux États-Unis en 2011

	Recensement fédéral américain de 2000	Statut légal de résident permanent entre 2000 et 2011	Population flottante	Total
Individus d'origine iranienne	337 624	142 933	78 727	559 284

Graphique 9 : Iraniens aux États-Unis en 2011



Atlas de la diaspora iranienne

Sources aux États-Unis

Fariba Adelkhah, «Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas... », *Les Etudes du CERI*, Science Po, n°75, mai 2001.

American Census Bureau : www.census.gov

Iranian Studies Group (ISG), Massachusetts Institute of Technology, USA : <http://isgmit.org/>

United States. Department of Homeland Security, *Yearbook of Immigration Statistics: 2009*. Washington, D.C.: U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2010.

United States. Department of Homeland Security, 2010 *Yearbook of Immigration Statistics*, Office of Immigration Statistics, Washington, D.C.: U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2011.

Ansari, Maboud, *The Making of the Iranian Community in America*, New York, Pardis Press, 1992, p.127.

Shirin Hakimzadeh, *Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home*, Migration Policy Institute, Washington septembre 2006, <http://www.migrationinformation.org/feature/display.cfm?ID=424>, consulté le 15/01/2010.

Migrating out of Poverty Consortium, University of Sussex, Global Migrant Origin Database, mars 2007.

Ali Mostashari and Ali Khodamhosseini, An Overview Of Socioeconomic Characteristics Of The Iranian-American Community Based On The 2000 Census, Iranian Studies Group at MIT.

Soraya Fata, Raha Rafii, *Strength in Numbers The Relative Concentration of Iranian Americans Across the United States*, Iran Census Report, NIAC, September 2003.

Diaspora en mouvement

Le Canada

Un pays émergent pour les Iraniens

Bien que les premiers Iraniens soient arrivés au Canada dans la première partie du XX^{ème} siècle, la migration demeure très faible dans les années 50-60⁵⁰. Durant la Deuxième Guerre mondiale, on ne dénombre qu'une douzaine d'Iraniens. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que la communauté irano-canadienne se développe réellement⁵¹. Avant la révolution islamique, c'est principalement pour étudier ou investir que les Iraniens se rendent au Canada. A partir des années 1980, le flux migratoire iranien se gonfle annuellement de plusieurs milliers d'individus fuyant les répressions imposées par la République islamique d'Iran. Cette tendance se confirme jusqu'à aujourd'hui⁵².

De 4695 individus pour la période 1971-1981, on passe à 13 320 migrants en 1986, puis 38 915 en 1991. D'après le recensement de 2006, il y a 121 510⁵³ Iraniens au Canada (99 225 individus se déclarant iraniens et 22 280 déclarant posséder une double nationalité). Cela représente une augmentation de 38% depuis le recensement de 2001, qui dénombre 88 225 individus. Cependant ces recensements se basent sur la perception qu'ont les individus vis-à-vis de leur origine ethnique et de leur intégration. Si certains migrants déclarent directement leur origine iranienne, un certain nombre se contente de donner une réponse générale en choisissant de se déclarer comme « *West Asian* ». Cela pourrait expliquer en partie les 38 points d'écart entre le recensement de 2001 et de 2006.

Selon Reza Moridi, parlementaire irano-canadien et adjoint parlementaire du ministre de la Recherche, interviewé dans le journal londonien *Kayhan*⁵⁴, le nombre réel d'individus d'origine iranienne résidant

⁵⁰. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/iraniens>, consulté le 27/06/2012.

⁵¹. Payman Iran News, <http://www.payvand.com/news/08/jun/1202.html>, consulté le 27/06/2012.

⁵². Saeed Rahnema, Encyclopédie Canadienne en ligne, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF00040> 54, consulté le 06/01/2011.

⁵³. Statistique Canada, www.statcan.gc.ca, Origines ethniques, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, consulté le 06/01/2011.

⁵⁴. *Kayhane news paper*, London, numéro du 23 décembre 2010.

Atlas de la diaspora iranienne

au Canada doit être estimé à environ 200 000 personnes en 2010 ; ce chiffre n'est cependant soutenu par aucune source officielle.

Tableau 1 : Population iranienne au Canada depuis 1946

Année ⁵⁵	Femmes	Hommes	Nombre total de migrants iraniens
1946-1979			4 500 ⁵⁶
1971-1981			4 695 ⁵⁷
1986	5 460	7 860	13 320 ⁵⁸
1991	16 275	22 640	38 915 ⁵⁹
2001			88 220
2006			121 510 ⁶⁰
2011			149 110

⁵⁵. Certaines périodes de recensement proviennent de sources différentes et se chevauchent mais nous avons choisi de les présenter telles quelles.

⁵⁶. Unesco, international Migration today, Volume 1, trends and prospects, p.98, 1998, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

⁵⁷. Hunter Brian, « The Statesman's YearBook », p. 258, 1996, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

⁵⁸. United Nation, Demographie Yearbook, 1993, p.751, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

⁵⁹. idem

⁶⁰. Statistique Canada, www.statcan.gc.ca, Origines ethniques, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, consulté le 06/01/2011.

Diaspora en mouvement

Graphique 1 : Iraniens au Canada depuis 1946

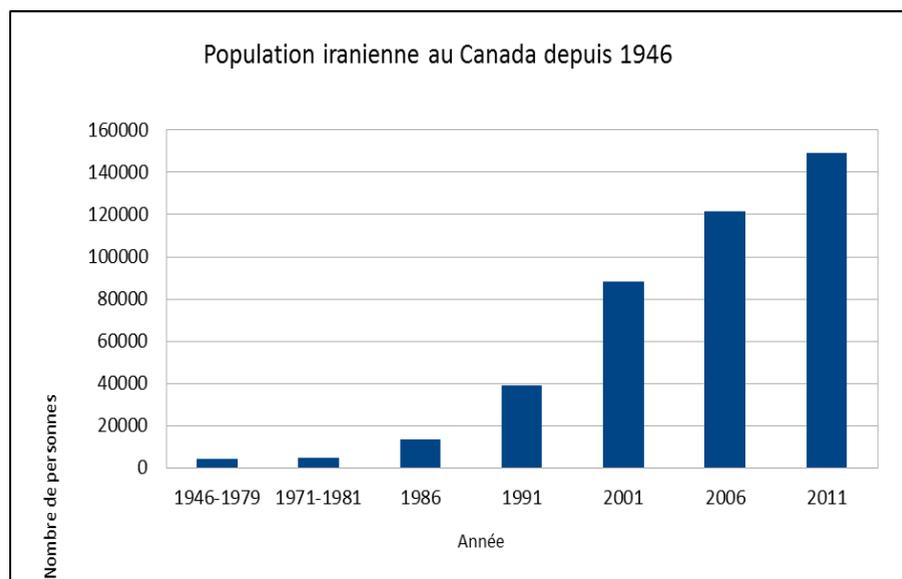


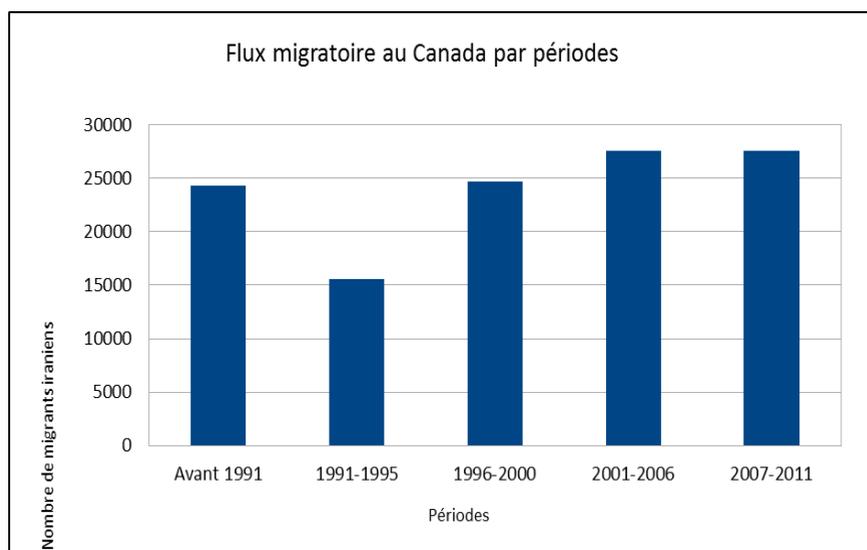
Tableau 2 : Flux migratoire au Canada par périodes⁶¹

Périodes	Nombre de migrants iraniens
Avant 1991	24 285
1991-1995	15 535
1996-2000	24 665
2001-2006	27 600
2007-2011 ⁶²	27 600

⁶¹. Payman Iran News, <http://www.payvand.com/news/08/jun/1202.html>, consulté le 27/06/2012.

⁶². En l'absence de données officielles pour la période 2007-2011, nous faisons une estimation à partir du nombre d'Iraniens arrivés annuellement entre 2001-2006 : $27\,600/5 = 5\,520$. Toutefois ce chiffre est sans doute une estimation relativement basse comparée à certaines sources qui dénombrent 6815 migrants iraniens pour la seule année 2010 (Ministère de la migration et des citoyens canadiens, cité par Iranto web-site, http://iranto.ca/Fa/index.php?option=com_content&view=article&id=9969:iran-seventh-immigrant-country&catid=63:immigration-study-news&Itemid=1, consulté le 26/06/2012).

Graphique 2: Flux migratoire par périodes (1991-2011)



Répartition démographique sur le territoire canadien

Les migrants iraniens viennent en grande majorité des zones urbaines, en particulier des grandes villes iraniennes ou des villes de moyenne importance. Au Canada, ils continuent à vivre dans les principaux centres urbains. D'après le recensement de 2006, 70 590 personnes d'origine iranienne vivent en Ontario, dont 81% vivent à Toronto. Plus de 90% des individus d'origine iranienne vivent répartis dans trois provinces, soit: 58% en Ontario, 24% en Colombie-Britannique et 10% au Québec (ce que nous analyserons plus loin)⁶³.

Vie économique

D'un niveau d'étude assez élevé, les Iraniens sont des acteurs économiques importants.

Bien que les relations commerciales soient limitées entre le Canada et l'Iran, des entreprises œuvrent dans l'import-export d'articles iraniens

⁶³. Encyclopédie canadienne, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/iraniens>, consulté le 27/06/2011.

Diaspora en mouvement

(tapis...). Sur le plan intérieur, beaucoup d'Iraniens investissent dans le marché immobilier, notamment à Toronto et Vancouver⁶⁴.

Les caractéristiques socio-économiques des Iraniens au Québec

Dans notre recherche comparative sur la population iranienne de différents pays, nous avons obtenu une étude très détaillée sur les caractéristiques de la migration iranienne au Québec. Nous ne manquons pas de reconstituer ce travail qui souligne le développement socio-économique du flux migratoire iranien.

Tableau 3 : Statut migratoire des Iraniens présents au Québec⁶⁵

	F.	%	H.	%	Total	%
Population native	1 435	24,9%	1 435	21,7%	2 870	23,2
Résidents non permanents	220	3,8%	445	6,7%	600	5,3%
Population immigrée	4 120	71,4%	4 075	71,4%	8 840	71,5%
Population totale	5 770	100	6 600	100	12 370	100

⁶⁴. Encyclopédie canadienne,

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/iraniens>, consulté le 27/06/2011.

⁶⁵. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 4 : La migration iranienne au Québec jusqu'en 2006⁶⁶

	F.	%	H.	%	Total	%
Avant 1976	125	3%	200	4,2%	325	3,7%
1976-1980	130	3,2%	205	4,3%	330	3,7%
1981-1985	290	7%	540	11,5%	830	9,4%
1986-1990	720	17,5%	970	20,6%	1 685	19,1%
1991-1995	790	19,2%	915	19,4%	1 705	19,3%
1996-2000	930	22,6%	855	18,1%	1 785	20,2%
2001-2006	1 140	27,7%	1 035	22%	2 175	24,6
Population immigrée	4 120	100	4 715	100	8 840	100

Tableau 5: Statut générationnel des Iraniens au Québec en 2006⁶⁷

	F.	%	H.	Total	%
1^{ère} génération	4 090	90,7%	4 925	9 010	91,3%
2^e génération	345	7,6%	380	720	7,3%
3^e génération	80	1,8%	55	130	1,3%
Population âgée de 15 ans et plus	4 510	100	5 360	9 870	100

⁶⁶. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564 XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC.

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

⁶⁷. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC.

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

Diaspora en mouvement

Tableau 6: Tranches d'âges des Iraniens au Québec⁶⁸

	F.	%	H.	%	Total	%
Sexe	5 770	46,6%	6 600	53,4	12 370	100
0-14 ans	1 260	21,8%	1 240	18,8	2 500	20,2
14-24 ans	965	16,7%	1 085	16,4%	2 050	16,6%
25-44 ans	1 880	32,6%	2 265	34,3%	4 150	33,5%
45-54 ans	875	15,2%	1 035	15,7%	1 905	15,4%
55-64 ans	410	7,1%	560	8,5%	965	7,8%
65 ans et plus	380	6,6%	420	6,4%	800	6,5%
Population totale	5 770	100	6 600	100	12 370	100

La communauté iranienne compte davantage d'hommes (53,4%) que de femmes (46,6%). La structure d'âge de cette communauté est jeune. Plus du tiers (36,8%) des personnes d'origine iranienne ont moins de 25 ans et 33,5% ont de 25 à 44 ans; ces proportions sont supérieures à celles observées au sein de la population québécoise (respectivement 29,5% et 27,8%). D'autre part, le poids relatif des personnes âgées de 45 ans et plus est moins élevé dans la population d'origine iranienne (29,7% contre 42,7% de la population du Québec).

En ce qui concerne l'état matrimonial, la moitié (49,6%) des membres de la communauté iranienne, âgés de 15 ans et plus, sont légalement mariés et non séparés et 37,9% sont célibataires. Dans l'ensemble de la population du Québec, ces proportions équivalent à 38,0% et à 43,4% respectivement. Les hommes de cette communauté sont surreprésentés parmi les personnes célibataires.

Au sein des familles, la proportion des partenaires en union libre est significativement moins élevée dans cette communauté comparativement

⁶⁸. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC. <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

à l'ensemble de la population québécoise (3,4% contre 16,5%), alors que la part représentée par les enfants est supérieure (37,1% contre 29,4% de la population du Québec). Un homme sur cinq (20,0%) d'origine iranienne vit hors d'une famille de recensement.

Tableau 7 : Niveau d'étude de la population iranienne au Québec⁶⁹

	F.	%	H.	%	Total	%
Aucun diplôme	485	10,8%	630	11,8%	1 115	11,3%
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	1 020	22,6%	1 055	19,7%	2 080	21,1%
Diplôme d'apprenti	340	7,5%	350	6,5%	695	7%
Diplôme de collège	610	13,5%	710	13,2%	1 320	13,4%
Diplôme scolaire inférieur au baccalauréat	335	7,4%	365	6,8%	705	7,1%
Diplôme universitaire	1 720	38,1	2 245	41,9%	3 955	40,1%
Population âgée de 15 ans et plus	4 510	100	5 360	100	9 870	100

⁶⁹. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC.

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

Diaspora en mouvement

Tableau 8 : Taux d'activité de la population iranienne au Québec⁷⁰

	F.	%	H.	%	Total	%
Population active	2 565		3 815		6 380	
• Occupée	2 155		3 475		5 630	
• Chômage	415		340		750	
Population inactive	1 945		1 545		3 495	
Population âgée de 15 ans et plus	4 510		5 360		9 870	
Taux d'activité %		56,9%		71,2%		64,6%
Taux d'emploi %		47,8%		64,8%		57%
Taux de chômage %		16,2%		8,9%		11,8%

La population d'origine ethnique iranienne âgée de 15 ans et plus présente un profil plus scolarisé que celui de la population du Québec. En effet, 40,1% des personnes de cette communauté détiennent un grade universitaire ce qui représente une proportion plus de deux fois supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population québécoise (16,5%). Par ailleurs, 47,3% de la population du Québec ont un niveau de scolarité qui ne dépasse pas le diplôme d'études secondaires, alors que ce pourcentage est plus faible dans la communauté iranienne (32,4%).

On compte 6380 personnes d'origine iranienne au sein de la population active québécoise. Elles affichent un taux d'activité similaire à celui de l'ensemble de la population du Québec (64,6% contre 64,9%), un taux d'emploi inférieur (57,0% contre 60,4 %) et un taux de chômage plus élevé (11,8% contre 7,0%). Les femmes de cette communauté ont un taux

⁷⁰. « Portrait statistique de la population d'origine ethnique iranienne, recensée au Québec en 2006 », Statistique Canada, Recensement de 2006, numéro 97-564-XCB2006007 au catalogue et compilation spéciale du MICC.

<http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-iranienne-2006.pdf>, consulté le 27/06/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

d'emploi inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises (47,8% contre 55,7%) et un taux de chômage plus de deux fois supérieur (16,2% contre 6,5%). La moitié (50,9%) des membres de cette communauté utilisent le plus souvent l'anglais au travail, 28,5% utilisent le français le plus souvent et 18,1% utilisent plusieurs langues au travail.

Les principaux secteurs d'emploi de la population active expérimentée d'origine iranienne sont ceux du commerce de détail (12,9%), de l'hébergement et des services de restauration (11,6%), des services d'enseignement (11,1%), des soins de santé et d'assistance sociale (10,5%) et des services professionnels, scientifiques et techniques (9,7%). Les hommes sont relativement plus nombreux dans le secteur du transport et de l'entreposage et les femmes le sont dans celui des soins de santé et d'assistance sociale.

Les deux catégories professionnelles les plus répandues au sein de la population active expérimentée d'origine iranienne sont celle de la vente et des services (25,8%) et celle des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique (13,9%). Les hommes sont surreprésentés dans le domaine des métiers, du transport et de la machinerie, de même que dans celui des sciences naturelles et appliquées. Les femmes sont relativement plus nombreuses à occuper un emploi associé aux affaires, à la finance et à l'administration, aux sciences sociales, à l'enseignement et à l'administration publique, ainsi qu'à la vente et aux services.

Le revenu moyen de cette communauté est de 24 192 \$ et le revenu médian est de 13 052 \$; ces revenus sont beaucoup plus faibles que les revenus moyen et médian de l'ensemble de la population du Québec qui se situent respectivement à 32 074 \$ et à 24 430 \$. Plus des trois-quarts (77,6%) du revenu total des personnes d'origine iranienne proviennent de l'emploi comparativement à une part de 73,2% dans la population québécoise. Notons que le poids relatif que représente le revenu d'emploi chez les hommes de cette communauté est supérieur à celui observé parmi l'ensemble des hommes du Québec (81,8% contre 76,7%).

Diaspora en mouvement

Tableau 9 : Population iranienne au Canada depuis 1946

Année ⁷¹	Femmes	Hommes	Nombre total de migrants iraniens
1946-1979			4 500 ⁷²
1971-1981			4 695 ⁷³
1986	5 460	7 860	13 320 ⁷⁴
1991	16 275	22 640	38 915 ⁷⁵
2001			88 220
2006			121 510 ⁷⁶
2011			149 110

⁷¹. Certaines périodes de recensement proviennent de sources différentes et se chevauchent mais nous avons choisi de les présenter telles quelles.

⁷². Unesco, international Migration today, Volume 1, trends and protects, p.98, 1998, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

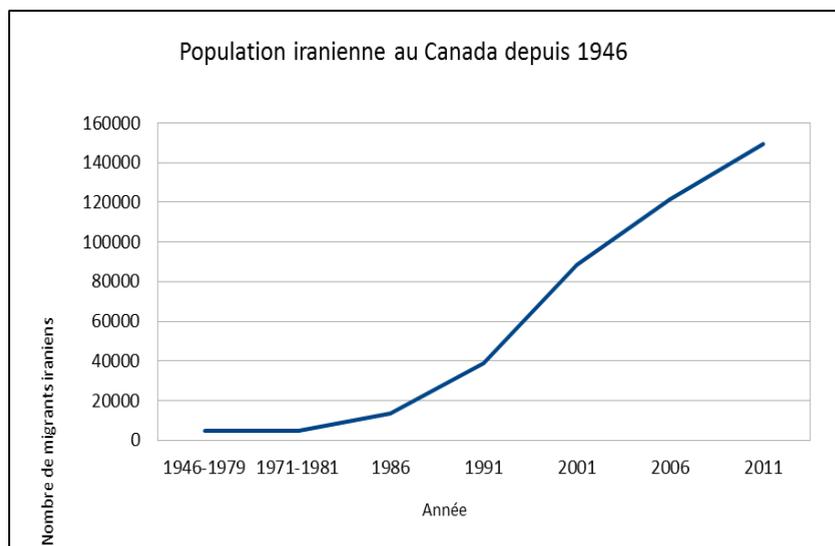
⁷³. Hunter Brian, « The Statesman's YearBook », p. 258, 1996, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

⁷⁴. United Nation, Demographie Yearbook, 1993, p.751, cit. par Akbar Ghandhari in *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.89.

⁷⁵. idem

⁷⁶. Statistique Canada, www.statcan.gc.ca, Origines ethniques, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, consulté le 06/01/2011.

Graphique 3 : Les Iraniens au Canada à partir de 1946



Synthèse de la population iranienne vivant au Canada

En l'absence de données officielles pour la période 2007-2011, nous faisons une estimation à partir du nombre d'Iraniens arrivés annuellement entre 2001-2006 : $27\ 600/5 = 5520$. Toutefois ce chiffre est sans doute une estimation relativement basse comparée à certaines sources qui dénombrent 6815 migrants iraniens pour la seule année 2010⁷⁷.

En 2011, nous pouvons toutefois estimer une population iranienne d'environ 149 110 individus vivant légalement au Canada.

En ce qui concerne la population flottante, nous n'avons pas assez de données pour l'analyser⁷⁸. Cependant, les caractéristiques socio-

⁷⁷. Ministère de la migration et des citoyens canadiens, cité par Iranto web-site, http://iranto.ca/Fa/index.php?option=com_content&view=article&id=9969:iran-seventh-immigrant-country&catid=63:immigration-study-news&Itemid=, consulté le 26/06/2012).

⁷⁸. En 2010, l'UNHCR dénombre 351 demandeurs d'asile d'origine iranienne au Canada (Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), 2012, <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012).

Diaspora en mouvement

économiques des migrants iraniens vivant aux États-Unis et au Canada étant à peu près similaires, nous pouvons estimer que la capacité d'intégration des migrants est comparable. Nous avons donc choisi d'utiliser le pourcentage des migrants en situation illégale aux États-Unis, 14% de la population iranienne, afin de quantifier la population flottante au Canada. Cela nous permet d'estimer la population flottante à 20 875 individus⁷⁹.

Nous pouvons ainsi estimer que la population iranienne réelle vivant au Canada est de 169 985 individus.

Tableau 10 : Synthèse générale du nombre d'Iraniens vivant au Canada.

Population recensée en 2006	Estimation des immigrants iraniens entre 2007-2011	Population flottante	Population Totale
121 510	27 600	20 875	169 985

Tableau II : Synthèse du deuxième pôle : l'Amérique du Nord

Pays	Population officielle	Population flottante	Total
États-Unis	480 557	78 727	559 284 ⁸⁰ (2011)
Canada	149 110	20 875	169 985 ⁸¹ (2011)
Total	629 667	99 602	729 269

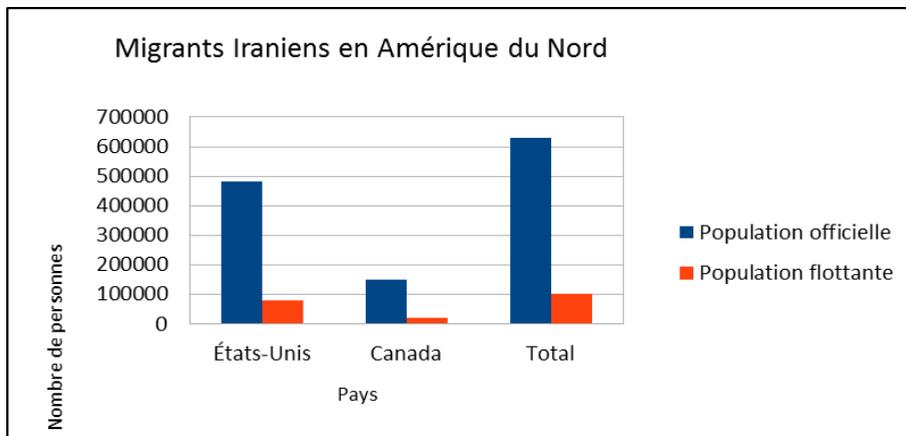
⁷⁹. Calcul de la population flottante au Canada $(149\,110/100) \times 14 = 20\,875$.

⁸⁰. Voir l'analyse des États-Unis.

⁸¹. Statistique Canada, www.statcan.gc.ca, Origines ethniques, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, consulté le 06/01/2011.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique II : Migrants Iraniens en Amérique du Nord en 2011



III. Troisième pôle d'attraction

L'Europe

Pour des raisons historiques et diplomatiques (présence des missions anglaises, françaises, américaines et belges en Iran depuis le XIX^{ème} siècle), pour des raisons culturelles, (notamment celles relatives à la langue) et géographiques (proximité et voies commerciales), l'Europe est depuis le début du XX^{ème} siècle, un territoire d'asile politique pour les Iraniens. Il s'agit d'une destination ancienne pour la migration iranienne au sein de laquelle on peut observer différentes générations de migrants ; on remarque en outre plusieurs pics migratoires corrélés aux diverses vagues de répression politique en Iran.

Dans cette étude démographique de la migration iranienne, nous allons développer notre analyse sur les neuf pays accueillant le plus grand nombre d'Iraniens.

L'Allemagne

Contrairement à certains pays européens comme la France, pour laquelle on observe une chute du nombre des Iraniens, l'Allemagne montre une augmentation importante de la population originaire d'Iran. La population d'Allemagne en 1993 était de 80 974 432 habitants dont 6 495 792 étaient des étrangers. Les communautés les plus importantes à cette date étaient les Turcs 29,8%, les Yougoslaves 16,4%, les Polonais 4,6%, les Italiens 9%, les autres Européens 13,1%, divers 20% et les Iraniens 1,5%.⁸² Sur le plan comparatif l'Allemagne est le second pays (après les États-Unis) que les Iraniens choisissent pour un séjour provisoire ou permanent ainsi que pour faire leurs études. C'était même une tradition avant la révolution de 1979 et l'on peut dire qu'historiquement, les Iraniens étaient plus nombreux en Allemagne que dans les autres pays européens. Actuellement, près de 42% des Iraniens présents en Europe y résident. C'est la raison pour laquelle nous allons faire une analyse détaillée des Iraniens dans ce pays.

⁸². Ghandhari Akbar, *Statistics on Iranian Migrants and Refugees (1980-1996)*, Denmark, 1997. p. 69.

Atlas de la diaspora iranienne

Les réfugiés politiques

Contrairement à ce que nous avons constaté en France, le système d'accueil des réfugiés politiques en Allemagne donne plus de chance à un réfugié de réussir sa démarche pour plusieurs raisons.

Tableau 1 : Nombre de réfugiés politiques en Allemagne ⁸³

Année	Demandes	Nombre de cartes accordées	Taux de cartes accordées	Réfugié Social
1980	749	-	-	-
1981	-	-	-	-
1982	958	-	-	-
1983	1190	466	57.18%	-
1984	2658	1113	65.32%	-
1985	8840	2096	61.11%	-
1986	21700	2533	42.36%	-
1987	6538	3257	29.03%	-
1988	7867	4207	28.41%	-
1989	5768	3262	27.34%	-
1990	7271	1990	27.22%	-
1991	8643	3577	47.20%	-
1992	3834	2750	44.50%	-
1993	2664	2193	39.69%	-
1994	3445	1856	36.25%	-

⁸³. Source : le ministère de l'Intérieur d'Allemagne, secteur des Affaires étrangères, 06.12.2002.

Diaspora en mouvement

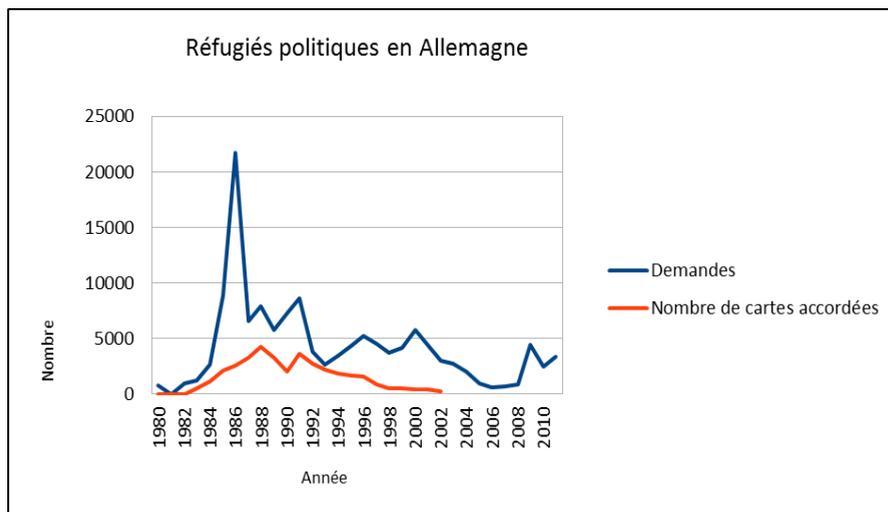
1995	4314	1667	37.75%	264
1996	5264	1577	26.93%	325
1997	4490	821	18.91%	345
1998	3697	502	12.84%	322
1999	4195	481	10.44%	302
2000	5797	412	8.22%	439
2001	4387	395	8.24%	406
2002⁸⁴	3020	264	8.43%	234
2003	2 729			
2004	2 049			
2005	929			
2006	611			
2007	631			
2008	815			
2009⁸⁵	4 410	330		
2010	2 475			
2011⁸⁶	3 352			

⁸⁴. Pour 2002, la statistique s'arrête au 31.10.2002.

⁸⁵. UNHCR, <http://www.unhcr.org/4ce5327f9.html>, p. 76, 08.01.2011. Début 2009, l'UNHCR dénombre 15 816 réfugiés et demandeurs d'asile d'origine iranienne en Allemagne contre 20 226 fin 2009. Le flux de réfugiés en Allemagne en 2009 est donc de 4410 individus.

⁸⁶. Rapport du ministère de l'Intérieur allemand, « Les réfugiés en Allemagne », 24 janvier 2011.

Graphique 1 : Réfugiés politiques iraniens en Allemagne



L'article 16 de la constitution allemande

En Allemagne, jusqu'en 1995, les personnes qui demandaient l'asile politique, ont eu leurs dossiers traités en fonction de l'article 16 de la Constitution allemande concernant les réfugiés politiques⁸⁷. En conséquence, les individus qui répondent aux critères sont acceptés en tant que réfugiés politiques et ceux qui ne répondent pas exactement aux critères peuvent rester en Allemagne de deux à six mois en attendant de trouver une solution confortable.

Une nouvelle chance en 1995

En 1995, l'administration allemande a décidé de donner une nouvelle chance aux demandeurs d'asile politique. En effet, la clause 53 de la Loi des étrangers autorise les réfugiés à déposer une seconde demande d'asile politique avec des éléments nouveaux⁸⁸.

⁸⁷. Entretien avec Madame Keshavarz, conseillère sociale des réfugiés politiques à Cologne, le 21.03.2003 à Cologne. Les raisons que nous avons avancées sur la situation des réfugiés politiques iraniens en Allemagne sont fondées sur cet entretien ainsi que sur nos interviews dans le secteur de Cologne.

⁸⁸. Idem.

Diaspora en mouvement

Cette disposition concerne des individus qui sont en Allemagne depuis quatre ans au moins et dont le dossier n'avance pas mais qui ne veulent absolument pas retourner chez eux. Cette seconde tentative ne peut pas octroyer la carte de résidence permanente à un réfugié politique mais elle peut permettre d'obtenir une carte de résidence de deux ans automatiquement renouvelable pour deux autres années. Elle donne en fait un statut de réfugié politique par défaut. L'arrivée au pouvoir du Parti des sociaux-démocrates en 1995 en Allemagne a initié cette loi, ce qui a permis d'accueillir un taux important de réfugiés dont les dossiers avaient été rejetés à la première présentation. De plus, la durée du séjour sur le territoire allemand avait été allongée.

Le petit réfugié

L'Office des réfugiés en Allemagne utilise la notion de "petit réfugié", statut qui s'oppose à celui de "grand réfugié". Le « petit réfugié » s'applique à des individus qui sont réfugiés politiques mais qui ne remplissent pas tous les critères nécessaires ou qui ne veulent pas rester définitivement en Allemagne et qui attendent un changement en Iran pour envisager un retour au pays. De ce fait, ils obtiennent une carte de deux ans et, après cinq ans, s'ils ne bénéficient pas de l'aide sociale, ils peuvent obtenir une carte de dix ans.

L'aide sociale

Sur le plan relationnel, l'administration sociale allemande est différente de celle de la France : ainsi, un réfugié en Allemagne touche 450 euros⁸⁹ par mois dès qu'il demande l'asile politique ; de plus, il est systématiquement logé dans un foyer de réfugiés alors qu'en France il ne touche rien pendant cinq ou six mois, ne reçoit que 290 euros quand il a obtenu son premier récépissé et ne bénéficie pas immédiatement d'un logement. Pour toutes ces raisons, le nombre d'exilés politiques est beaucoup plus élevé en Allemagne qu'ailleurs.

Notre investigation démographique montre que depuis la vague d'exode massif de 1982, 35 419 personnes iraniennes ont obtenu la carte de réfugié politique mais nous n'avons pas réussi à actualiser ce chiffre.

⁸⁹. Entretien avec Madame Keshavarz, Conseillère sociale des réfugiés politiques à Cologne, le 21.03.2003 à Cologne.

Atlas de la diaspora iranienne

Pour 2011 nous n'avons pas pu savoir combien de personnes ont gardé leur statut car une partie d'entre elles a acquis la nationalité allemande, une autre partie a renoncé au statut en restituant la carte officielle et certaines personnes sont décédées.

Ainsi, nous sommes une fois de plus confrontés à un problème politique, puisque l'un des responsables de l'Office des réfugiés en Allemagne a expliqué qu'il ne pouvait pas nous donner le chiffre exact ; ceci pour « des raisons de relations entre l'Allemagne et la République islamique iranienne », a-t-il précisé⁹⁰. D'après une responsable du service social des réfugiés iraniens à Cologne, il y avait entre 9000 et 10 000 réfugiés politiques statutaires fin 2002 en Allemagne⁹¹.

Comme nous l'avons déjà expliqué, la population iranienne n'est pas seulement composée de réfugiés politiques. Elle comporte des étudiants, des commerçants ainsi que d'autres personnes résidant en Allemagne pour des raisons professionnelles.

Le nombre d'Iraniens⁹²

Tableau 2 : Nombre d'Iraniens en Allemagne⁹³

Année	Nombre d'Iraniens en Allemagne
1961	6200
1967	15500
1969	16214
1970	17322
1971	18480

⁹⁰. Idem

⁹¹. Ce nombre est une estimation qui semble plus proche de la réalité : nous l'avons évalué en fonction de notre investigation statistique sur l'Allemagne réalisée à Paris et en fonction de l'entretien avec Madame Keshavarz, conseillère sociale des réfugiés politiques à Cologne, le 21.03.2003 à Cologne.

⁹². Idem.

⁹³. Source : le ministère de l'Intérieur d'Allemagne, secteur des affaires étrangères, 06.12.2002.

Diaspora en mouvement

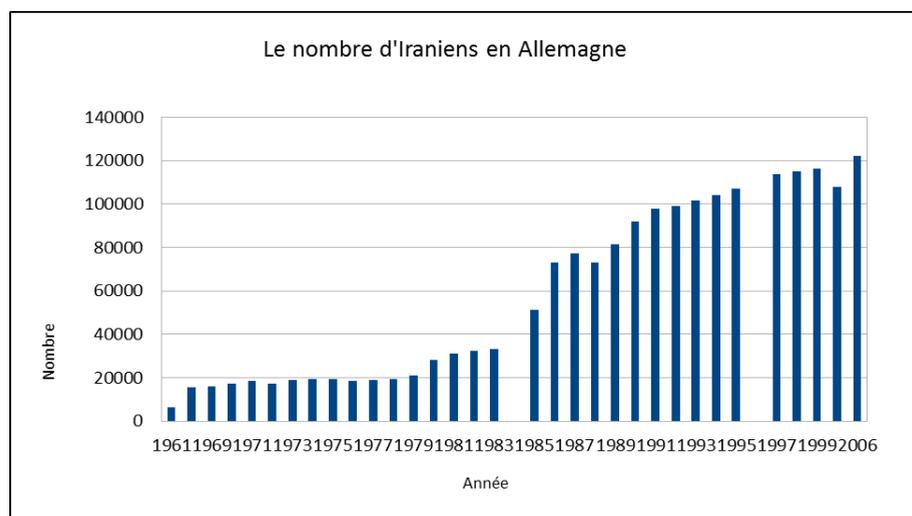
1972	17305
1973	18918
1974	19561
1975	19207
1976	18359
1977	18901
1978	19516
1979	21017
1980	28360
1981	31287
1982	32246
1983	33046
1984	?
1985	51351
1986	73023
1987	77451
1988	73032
1989	81331
1990	92168
1991	97924
1992	99069
1993	101517
1994	104077 ⁹⁴
1995	106979
1996	?
1997	113848

⁹⁴. Il est important de signaler qu'au sujet des hommes, le pourcentage est 60 % plus important que celui des femmes. Par exemple : en 1994 le nombre d'Iraniens en Allemagne est de 10 4077 dont 63841 hommes et 40236 femmes.

Atlas de la diaspora iranienne

1998	115094
1999	116446
2000	107927
2006⁹⁵	122 109 (63402+58707)

Graphique 2 : Les Iraniens en Allemagne



⁹⁵. Ce chiffre est le total de 63 402 (les Iraniens naturalisé) et 58 707 (les Iraniens étrangers)
Source : site du ministère de l'intérieur de l'Allemagne daté du 19 décembre 2007 pour l'an 2006, cité à l'adresse suivante :
http://www.ifid.de/New/index.php?option=com_content&task=view&id=1198&Itemid=46.

Diaspora en mouvement

Tableau 3 : Les Iraniens en séjour provisoire⁹⁶

Année	Sans autorisation de séjour	Récépissé	Total
2006	4575	4466	10041

L'acquisition de la nationalité allemande

Alors que certaines facilités concernent les critères d'installation des réfugiés politiques, les critères d'acquisition de la nationalité allemande sont eux très rigoureux. En effet, il fallait quinze années de séjour permanent en Allemagne pour qu'un Iranien puisse acquérir la nationalité allemande. En 2000, les sociaux-démocrates ont complètement changé le règlement en faisant passer la durée de quinze à huit ans de résidence ; désormais, après huit années de séjour un réfugié peut demander la naturalisation. C'est la raison pour laquelle on constate une augmentation des naturalisés à partir de l'an 2000.

Tableau 4 : Le nombre d'Iraniens naturalisés en Allemagne⁹⁷

Année	Nombre d'Iraniens naturalisés en Allemagne
1981	120
1982	120
1983	109
1984	432

⁹⁶. Source : site du ministère de l'Intérieur de l'Allemagne daté du 19 décembre 2007 pour l'an 2006, cité, http://www.ifid.de/New/index.php?option=com_content&task=view&id=1198&Itemid=46

⁹⁷. Source : le ministère de l'Intérieur d'Allemagne, secteur des affaires étrangères, 06.12.2002

Atlas de la diaspora iranienne

1985	315
1986	320
1987	273
1988	269
1989	212
1990	224
1991	519
1992	489
1993	468
1994	841
1995	874
1996	649
1997	1005
1998	1272
1999	1610
Total 1981-1999	10121
2000	14410
2001	12020
2002	13026
2003	9440
2004	6362
2005	4482
2006⁹⁸	3662
2007	3121

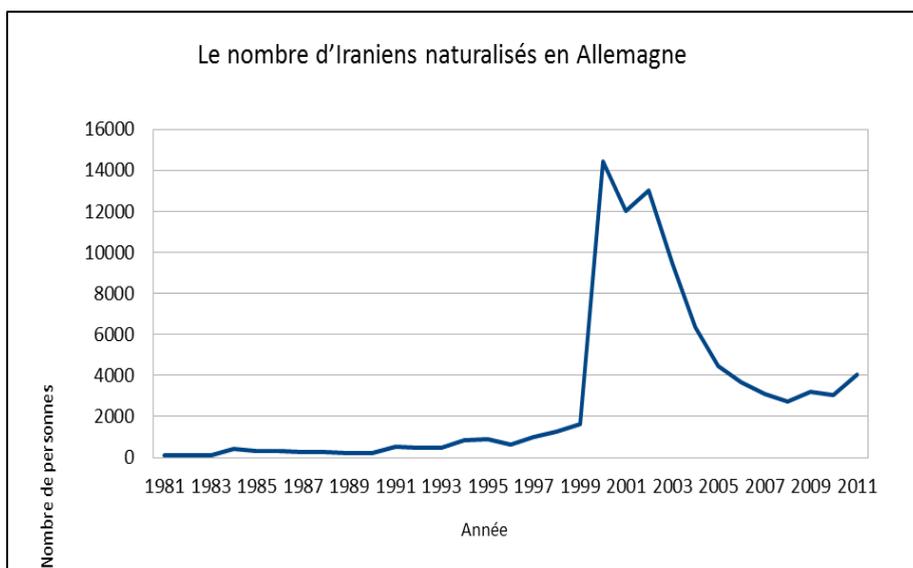
⁹⁸. Source : site du ministère de l'intérieur de l'Allemagne daté du 19 décembre 2007 pour l'an 2006, cité à l'adresse suivante :

http://www.ifid.de/New/index.php?option=com_content&task=view&id=1198&Itemid=4

Diaspora en mouvement

2008	2734
2009	3184
2010⁹⁹	3046
2011¹⁰⁰	4 045
Total 2000-2011	86 532

Graphique 3: Iraniens naturalisés Allemands



⁹⁹. Bureau des statistiques allemand,

<https://www.destatis.de/DE/Publikationen/Thematisch/Bevoelkerung/MigrationIntegrati on/Einbuergerungen.html>, consulté le 20/06/2012.

¹⁰⁰. En l'absence de données pour 2011, ce chiffre a été établi à partir du calcul de la moyenne des cinq années précédentes.

Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 5 : Les différents statuts juridiques des Iraniens résidant en Allemagne en 2011¹⁰¹

Statut juridique des migrants	Nombre
Statut hérité de l'ancienne loi allemande	4 495
Étudiant	3 151
Permis de travail	1 027
Asile politique	7 789
Regroupement familial	7 261
Statut particulier (pour raison humaine et politique)	898
Permis de résidence illimité	17 302
Autres	2 408
Passeport européen	339
Rejet des dossiers	2 041
Demandeurs du statut de réfugié	3 857
Sans papiers	3 352
Total	53 920

Tableau 6 : La population iranienne en Allemagne

Années	Iraniens étrangers	Iraniens naturalisés	Iraniens rejetés (estimation) ¹⁰²	Total
2001	98 555		9 855	
2002	88 711		8 871	
2003	81 495		8 149	
2004	65 187		6 518	
2005	61 792		6 179	
2006	58 707	63 402	5 870	122 109
2010	51 885		5 188	

¹⁰¹. Bureau allemand des statistiques,

<https://www.destatis.de/DE/Publikationen/Thematisch/Bevoelkerung/MigrationIntegration/Einbuengerungen.html>, pp. 85-86 consulté le 20/06/2012.

¹⁰². On estime à 10% le nombre d'Iraniens rejetés par an. Cette estimation est obtenue à partir des données de l'UNHCR pour 2011 sur le nombre de rejets de dossiers et le nombre d'Iraniens en attente du statut de réfugié.

Diaspora en mouvement

2011¹⁰³	53 920	86 432	5 392	140 452
Estimation totale	53 920	86 432	44 818¹⁰⁴	185 270

Synthèse de la population iranienne en Allemagne

Le ministère de l'Intérieur et le bureau allemand des statistiques dénombrent en 2011, 53 920 Iraniens étrangers, soit 38% de la population iranienne vivant sur le territoire allemand ainsi que 86 432 Iraniens ayant été naturalisés, soit 62%¹⁰⁵. Ce qui donne un chiffre de 140 352 individus. Peut-on conclure que ce chiffre corresponde à la population iranienne totale résidant en Allemagne ? Et cela, même si le nombre des non-admis y est enregistré ?

De fait, on estime à 10% le nombre d'individus rejetés de ces deux procédures de régularisation. Entre 2001 et 2011, le total des Iraniens en situation irrégulière s'élève ainsi à 56 022 individus. Or nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi ces individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou transitent vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés, soit 44 818 individus, restent vivre en Allemagne. Cette « population flottante » de migrants iraniens vient compléter les données du bureau des statistiques allemandes.

En 2011, on estime ainsi à 185 270 le nombre d'individus d'origine iranienne vivant en Allemagne.

¹⁰³. Source : site du ministère de l'Intérieur de l'Allemagne daté du 19 décembre 2007 pour l'an 2006, cité à l'adresse suivante
http://www.ifid.de/New/index.php?option=com_content&task=view&id=1198&Itemid=46

¹⁰⁴. Nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi les individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou vont vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés entre 2001 et 2011, soit 44 818 individus, sont restés en Allemagne.

¹⁰⁵. Pour le nombre d'Iraniens naturalisés entre 2001 et 2011, se reporter au tableau de synthèse sur la population iranienne en Allemagne.

Atlas de la diaspora iranienne

La Suède

La population suédoise était de 9 458 568 individus en 2011. Avec cette population relativement faible, comment la Suède est-elle devenue la seconde destination européenne pour les Iraniens¹⁰⁶ ?

En comparant avec un pays comme la France qui compte 64 895 000 individus en 2010, nous pouvons constater qu'il n'existe pas de rapport direct entre le flux migratoire iranien et la démographie du pays hôte¹⁰⁷.

La Suède peut être considérée comme un pôle d'accueil européen de la migration iranienne : ainsi, en 2008, sur un total de 2500 migrants iraniens reconnus comme réfugiés, la Suède en a accueilli 17%¹⁰⁸.

En 2011, 86 175 Iraniens étaient présents sur le territoire suédois. Le bureau des statistiques suédois dénombre 77 295 migrants iraniens vivant en Suède mais nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi les individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou se dirigent vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés par la Suède, soit 8 880 individus, restent dans le pays. Cette « population flottante » de migrants iraniens vient s'ajouter aux données du bureau des statistiques suédoises.

¹⁰⁶. Université de Sherbrooke, site officiel,
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=SWE&codeTheme=1&codeStat=SP.POP.TOTL>, consulté le 4 juillet 2012.

¹⁰⁷. INSEE,
http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=2&sous_theme=0&type=2&nivgeo=0&submit=Ok, consulté le 4 juillet 2012.

¹⁰⁸. Source: Eurostat (migr_asyappctzm)
Anthony Albertinelli, Piotr Juchno, « Population and social conditions », *Eurostat*, Datta in Focus, 18/2010, p.6.

La maisons d'édition de Baran estime à 70 000 le nombre de migrants iraniens vivant en Suède (BBC Persian, entretien avec Massoud Mafian, responsable de la maison d'édition Baran,
http://www.bbc.co.uk/persian/interactivity/debate/story/2004/06/040618_la-cy-nashr3.shtml, consulté le 14/06/2012).

Diaspora en mouvement

Tableau 1 : Demandeurs d'asile Iraniens entre 1984 et 2005¹⁰⁹

Dates	Demandeurs d'asile	Demandes acceptées	Demandes rejetées
1984	1 723		
1985	4 524		
1986	6 282	819	
1987	5 477	1 636	
1988	5 022	2 083	
1989	4 573	2 519	
1990	4 323	1 878	
1991	1 268	1 753	
1992	753	1 599	
1993	339	1 286	
1994	382	1 210	
1995	451	1 112	
1996	401	859	
1997	356	775	
1998	613	989	
1999	854	747	
2000	739	887	
2001	780	859	
2002	762	770	
2003	787	790	
2004	660	826	
2005	582	905	
Total	41 649	24 302	11 100

¹⁰⁹. Communication avec le bureau de statistique suédois, janvier 2007.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 1 : Demandeurs d'asile iraniens en Suède (1984-2005)

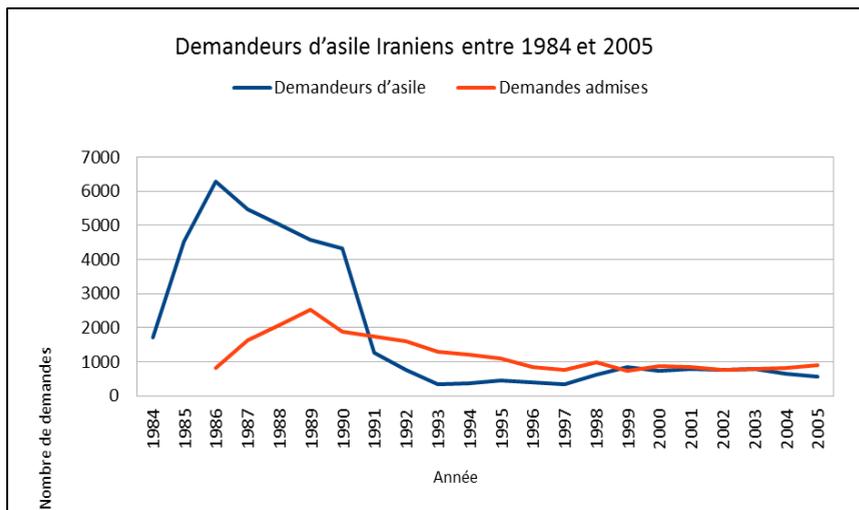


Tableau 2 : Iraniens ayant obtenu, ou cherchant à obtenir, le statut de réfugié de 1990 à 2010¹¹⁰

Années	Iraniens réfugiés et demandeurs du statut de réfugié
1990	29 948
1991	32 500
1992	33 750
1993	33 673
1994	32 885
1995	30 471
1996	25 383
1997	19 636
1998	14 559
1999	11 002

¹¹⁰. Source : UNHCR - Statistics, <http://apps.who.int/globalatlas/default.asp>, consulté le 09/12/2010.

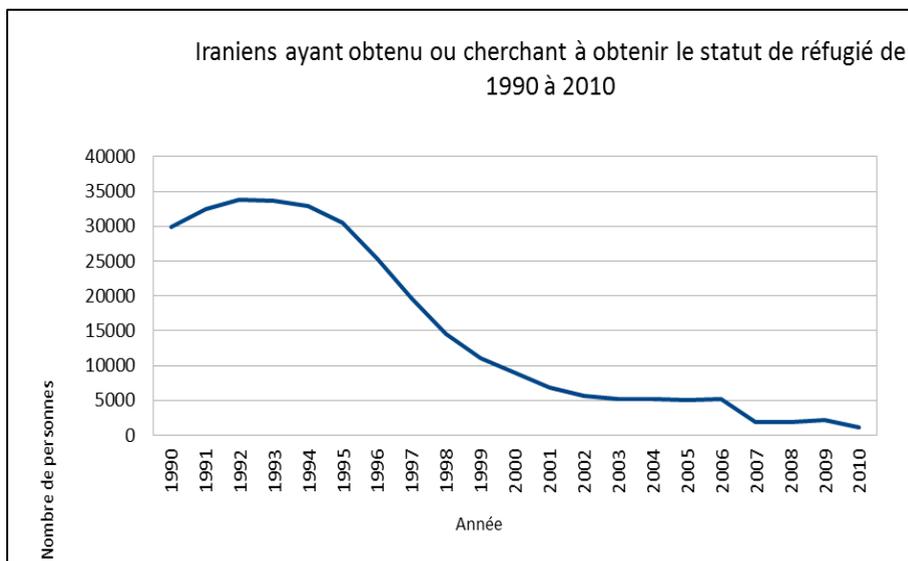
Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), 2012.

<http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

Diaspora en mouvement

2000	8 897
2001	6 791
2002	5 594
2003	5 181
2004	5 258
2005	5 016
2006	5 205
2007	1 934
2008	1 909
2009	2 148
2010	1 183

Graphique 2 : Les réfugiés Iraniens (1990-2010)



Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 3 : Migrants d'origine iranienne entre 2000 et 2011¹¹¹

Années	Nombre de migrants
2000	1 106
2001	1 301
2002	1 365
2003	1 016
2004	1 477
2005	1 063
2006	2 008
2007	1 427
2008	1 766
2009	2 416
2010	2 820
2011	2 168
Total	19 933

Tableau 4 : Migrants naturalisés entre 2000 et 2009¹¹²

Dates	Nombre de migrants
2000	2 798
2001	2 031
2002	1 737
2003	1 350
2004	1 296
2005	1 889
2006	2 796
2007	1 459
2008	1 113

¹¹¹. Source : Statistcs Sweden,

<http://www.ssd.scb.se/databaser/makro/Visavar.asp?yp=tansss&xu=C9233001&huvudtabell=ImmiEmiMedb&deltabell=01&deltabellnamn=Immigrants+and+emigrants+by+countr+y+of+citizenship+and+sex.+Year&omradekod=BE&omradetext=Population&preskat=O&innehall=Emigranter&starttid=2000&stopptid=2009&Prodid=BE0101&fromSok=Sok&Fromwhere=S&lang=2&langdb=2>, consulté le 09/12/2010.

¹¹². Source : Statistcs Sweden,

<http://www.ssd.scb.se/databaser/makro/Visavar.asp?yp=tansss&xu=C9233001&huvudtabell=ImmiEmiMedb&deltabell=01&deltabellnamn=Immigrants+and+emigrants+by+countr+y+of+citizenship+and+sex.+Year&omradekod=BE&omradetext=Population&preskat=O&innehall=Emigranter&starttid=2000&stopptid=2009&Prodid=BE0101&fromSok=Sok&Fromwhere=S&lang=2&langdb=2>, consulté le 09/12/2010.

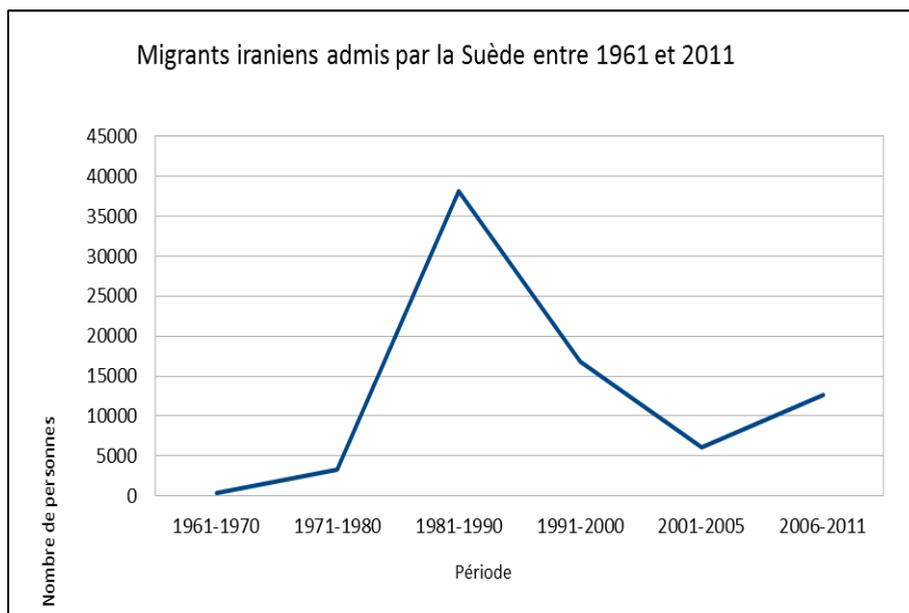
Diaspora en mouvement

2009	1 110
Total	17 579

Tableau 5 : Iraniens admis entre 1961 et 2011¹¹³

Dates	Nombre de migrants
1961-1970	384
1971-1980	3 249
1981-1990	38 167
1991-2000	16 804
2001-2005	6 086
2006-2011	12 605
Total	77 295

Graphique 3 : Admission des Iraniens en Suède



¹¹³. Sources : Sweden Statistics.

Shirin Hakimzadeh, « Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home », Septembre 2006,

<http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=424>, consulté le 09/12/2010.

Atlas de la diaspora iranienne

Royaume-Uni

Avec une population de 61 284 806 habitants en 2010, le Royaume-Uni est devenu la troisième destination européenne des Iraniens. L'ampleur du flux migratoire iranien à destination de l'Angleterre paraît moins disproportionnée que dans le cas suédois.

En 2008, le Royaume-Uni a accueilli 23% des 2500 migrants iraniens ayant obtenu le statut de réfugié politique¹¹⁴ en Europe. En 2009, 2230 Iraniens se sont présentés au Royaume-Uni en tant que demandeurs d'asile¹¹⁵.

Tableau 1: Demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié entre 1995 et 2004¹¹⁶

Date	Demandeurs d'asile	Obtention du statut de réfugié	Rejets
1995		498	
1996	585	468	117
1997	585	811	-
1998	745	746	-
1999	1320	778	542
2000	5610	870	4 740
2001	3415	944	2 471
2002	2630	880	1 750
2003	3,495	503	2 992
2004	3,990	421	3 569
2005	3,505		

¹¹⁴. Source: Eurostat (migr_asyappctzm)

Anthony Albertinelli, Piotr Juchno, « Population and social conditions », *Eurostat*, Datta in Focus, 18/2010, p.6, consulté le 30/12/2010.

¹¹⁵. Source : Eurostat.

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php?title=File:Table_1_origin_asylum_seekers_EU27_EFTA_2008-2009.JPG&filetimestamp=20101116155533, consulté le 09/12/2010.

¹¹⁶. Source: Governments, UNHCR.

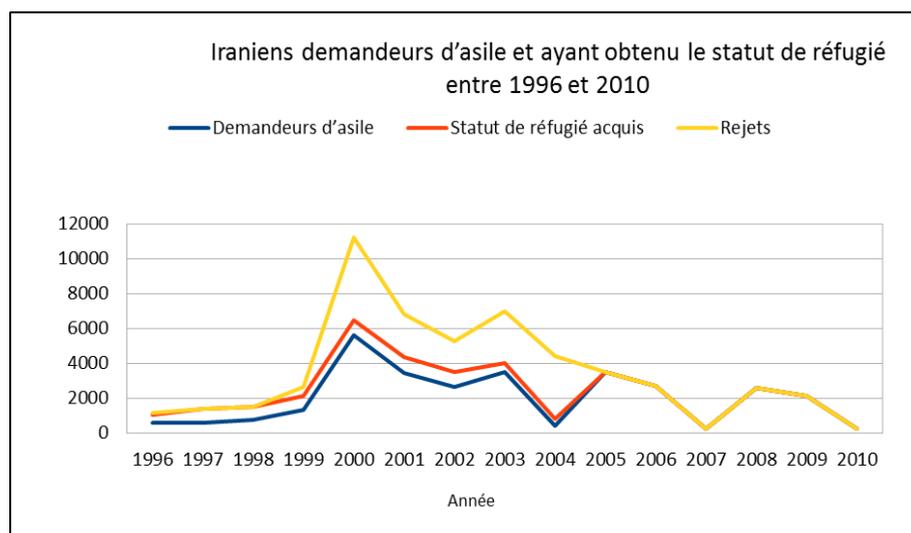
Shirin Hakimzadeh, « Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home », Septembre 2006,

<http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=424>.

Diaspora en mouvement

2006	2,675 ¹¹⁷		
2007	2,510 ¹¹⁸		
2008	2,585 ¹¹⁹		
2009	2,125 ¹²⁰		
2010	2,210 ¹²¹		
Total		6,919	16 181

Graphique 1 : Le destin des demandeurs d’asile iraniens



¹¹⁷. « ASYLUM LEVELS AND TRENDS IN INDUSTRIALIZED COUNTRIES », 2007 Statistical Overview of Asylum Applications Lodged in Europe and Selected Non-European Countries-18 March 2008- UNHCR, p.17.

<http://www.unhcr.org/statistics/STATISTICS/47daae862.pdf>.

¹¹⁸. ASYLUM LEVELS AND TRENDS IN INDUSTRIALIZED COUNTRIES, 2007 Statistical Overview of Asylum Applications Lodged in Europe and Selected Non-European Countries-18 March 2008- UNHCR, p.18.

<http://www.unhcr.org/statistics/STATISTICS/47daae862.pdf>.

¹¹⁹. « Niveaux et tendances de l’asile dans les pays industrialisés en 2009 », UNHCR, division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010, p.19.

¹²⁰. « Niveaux et tendances de l’asile dans les pays industrialisés en 2009 », UNHCR, division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010, p.20.

¹²¹. Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), 2012, <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

Tableau 2 : Nombre global d'Iraniens installés au Royaume-Uni

Date	Nombre de migrants iraniens
1981	28,617 ¹²²
2001	42,494 ¹²³
2009	58,000 ¹²⁴

Synthèse de la population iranienne au Royaume-Uni

On dénombre 58 164¹²⁵ individus d'origine iranienne en 2004. Pour 2009, le bureau national britannique des statistiques estime ce chiffre à 58 000¹²⁶.

Cependant, les données des tableaux précédents appellent les remarques suivantes. D'après le tableau 2, nous pouvons estimer que la moyenne annuelle des migrants iraniens obtenant le statut de réfugié au Royaume-Uni se situe à 550¹²⁷. En extrapolant ce chiffre jusqu'à 2011, on peut ainsi estimer que la population d'origine iranienne présente sur le sol anglais a augmenté de 3 850 individus entre 2004 et 2011.

On peut ainsi estimer qu'en 2011, 61 850 migrants iraniens se trouvent sur le sol anglais. On peut également ajouter une estimation des migrants iraniens refusés pour l'octroi du titre de séjour mais restant

¹²². Recensement national de 1981.

¹²³. Recensement national de 2001.

¹²⁴. « Estimated population resident in the United Kingdom, by foreign country of birth (Table 1.3) », Office for National Statistics, September 2009.

http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme_population/Population-by-country-of-birth-and-nationality-Oct08-Sep09.zip

¹²⁵. Source : Eurostat,

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database, consulté le 30/12/2010.

¹²⁶. « Estimated population resident in the United Kingdom, by foreign country of birth (Table 1.3) », Office for National Statistics, September 2009,

http://www.statistics.gov.uk/downloads/theme_population/Population-by-country-of-birth-and-nationality-Oct08-Sep09.zip, consulté le 30/12/2010.

¹²⁷. En nous référant au tableau 1, nous avons constaté qu'à partir de 2002, il y a eu une chute du nombre des Iraniens admis en Angleterre. La moyenne annuelle des trois années 2002, 2003 et 2004 se situe à 600 personnes ; par prudence, nous avons retenu le chiffre de 550 pour les années suivantes.

Diaspora en mouvement

illégalement sur le territoire britannique. Entre 1996 et 2004, 16 181 Iraniens se sont vu refuser le statut de réfugié soit une moyenne de 35% du total des demandeurs d'asile. En prenant 35% comme indicateur de référence du taux de rejet sur la période 1996 à 2010, on estime à 31 791 le nombre d'Iraniens rejetés sur cette période. Or, nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi les individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou vont vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés par le Royaume-Uni, soit 21 739 individus, restent illégalement dans le pays.

Additionné à notre première estimation, ce calcul nous donne un total de 83 589 migrants iraniens vivant au Royaume-Uni.

Atlas de la diaspora iranienne

Pays-Bas

Après l'Allemagne, la Suède et la Grande Bretagne ce sont les Pays-Bas qui offrent les conditions les plus attractives aux migrants iraniens. Or la direction des flux de réfugiés est particulièrement sensible aux différentes conditions d'accueil offertes par les pays hôtes : les réfugiés s'informent par le « bouche à oreille » pour tenter de choisir leur destination. Notre étude démographique comparative sur différents pays nous amène vers une piste intéressante de recherches à savoir que le flux migratoire obéit à la loi de l'offre et la demande. Par exemple en 1990, après la nouvelle loi Pasqua, une partie des Iraniens quittent la France pour aller s'installer aux Pays-Bas.

Tableau 1: Le nombre de demandeurs du statut de réfugié politique¹²⁸

Année	Demandes	Admis	% accords	R. E. ¹²⁹	T. ¹³⁰	T.S. ¹³¹
1980						
1981						
1982						
1983						
1984		26				
1985		20				
1986		8				

¹²⁸. Nous avons reçu une lettre de la part d'un responsable du ministère de l'Emigration des Pays-Bas qui nous a indiqué un chiffre entre 1984 et 1989 correspondant uniquement aux dossiers traités par son organisme. De ce fait, entre 1984 et 1989 notre recherche est incomplète. En revanche, l'office d'immigration des Pays-Bas, dans le rapport des chercheurs de l'Institut de sciences sociales, a livré un chiffre exhaustif des réfugiés, voir p. 85.

¹²⁹. R. E. : Réfugié économique.

¹³⁰. T. : temporaire.

¹³¹. T.S. : Total statuaire.

Diaspora en mouvement

1987		90				
1988		219				
1989	716	488	%68	130	-	618
1990	1724	264	%15	35	-	299
1991	1726	221	% 12	120	-	341
1992	1298	1013	% 78	441	-	1454
1993	2610	475	%18	425	-	900
1994	6075	293	% .04	1471	96	1860
1995	2698	299	% 11	873	208	1380
1996	1521	751	%49	723	12	1486
1997	1253	466	%37	628	10	1104
1998	1679	162	%.09	439	2	603
1999	1527	118	% .07	406	0	524
2000	2543	72	%.02	286		358
2001	1519	23	%.01	57	111	80
Total	25 997	4 645				

Actuellement nous n'avons pas de statistique exhaustive pour ce pays entre 1980 et 1989. Cependant d'après le ministre de la Justice, entre 1983 et 1989, 3400 Iraniens ont demandé le statut de réfugiés politiques dont 1560 ont été retenus. La source n'a pas précisé que ce chiffre de 1560 représente uniquement les réfugiés politiques.

Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 2 : Flux de migrants iraniens aux Pays-Bas¹³²

Année	Migration annuelle	Hommes	Femmes
1996	10 150	6 090	4 060
1997	8 634	5 104	3 530
1998	7 831	4 578	3 253
1999	6 196	3 528	2 668
2000	3 892	2 125	1 767
2001	2 833	1 520	1 313
2002	2 520	1 314	1 206
2003	2 513	1 265	1 248
2004	2 589	1 245	1 344
2005	2 685	1 264	1 421
2006	2 664	1 230	1 434
2007	2 695	1 252	1 443
2008	2 821	1 330	1 491
2009	3 045	1 488	1 557
2010	3 330	1 649	1 681
2011	3 564	1 774	1 790

¹³². Source : Bureau central néerlandais des statistiques, Hyperlink naar CBS tabel: Bevolking; geslacht, leeftijd en nationaliteit op 1 januari
<http://statline.cbs.nl/StatWeb/publication/?VW=T&DM=SLNL&PA=03743&D1=a&D2=0&D3=81&D4=a&HD=101213-1021&HDR=T&STB=G1,G2,G3>, consulté le 30/12/2010.

Diaspora en mouvement

Graphique 1 : Migrants iraniens aux Pays-Bas

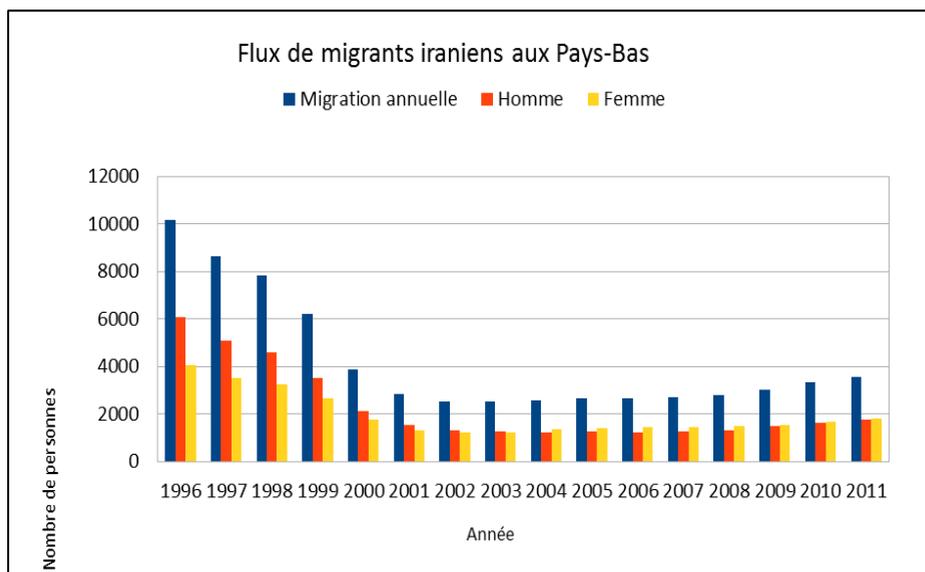


Tableau 3 : Nombre de migrants iraniens aux Pays-Bas¹³³

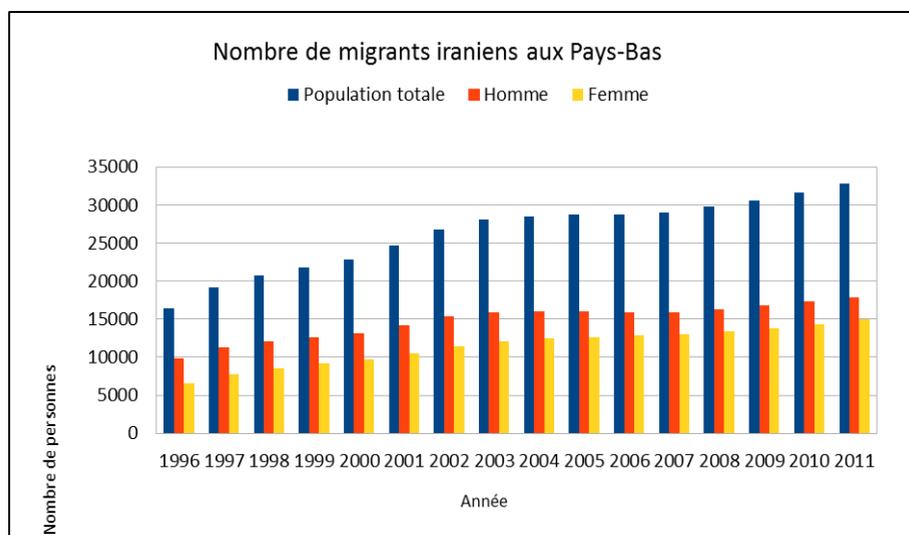
Années	Population totale	H.	F.
1996	16 478	9 862	6 616
1997	19 163	11 329	7 834
1998	20 685	12 096	8 589
1999	21 790	12 626	9 164
2000	22 893	13 195	9 698
2001	24 642	14 138	10 504
2002	26 789	15 350	11 439
2003	28 043	15 954	12 089
2004	28 438	15 990	12 448
2005	28 691	16 016	12 675
2006	28 722	15 848	12 874

¹³³. Source : Bureau central néerlandais des statistiques, Hyperlink naar CBS tabel: Bevolking; geslacht, leeftijd, herkomstgroepering en generatie, 1 januari: <http://statline.cbs.nl/StatWeb/publication/?VW=T&DM=SLNL&PA=37325&D1=0&D2=a&D3=0&D4=0&D5=96&D6=a&HD=101213-1027&HDR=G3,G4,T,G1&STB=G2,G5>, consulté le 30/12/2010.

Atlas de la diaspora iranienne

2007	28 969	15 914	13 055
2008	29 771	16 318	13 453
2009	30 613	16 760	13 853
2010	31 653	17 276	14 377
2011	32 777	17 843	14 934

Graphique 2 : Répartition hommes/femmes des migrants iraniens



Synthèse de la population iranienne aux Pays-Bas

En 2011, 32 777 individus d'origine iranienne sont présents aux Pays-Bas.

Diaspora en mouvement

France

La genèse d'une diaspora

L'origine de l'arrivée d'Iraniens en France remonte à la conjoncture particulière du début du XIX^e siècle dans laquelle la Perse, en raison de deux échecs infligés par les Russes en 1813 et en 1828 et en raison de sa répulsion face à l'empire colonial anglais, s'est orientée vers la France¹³⁴. En 1805 déjà, Napoléon^{er}, d'un côté, hanté par le projet d'une expédition vers l'Inde et, du côté iranien, Fath Ali Shâh qui cherche une alliance contre les Russes, élaborent une entente ; il en résultera le traité d'alliance de Finkenstein, près de Tilsitt, signé en mai 1807 et qui entraînera un échange d'ambassadeurs : Askar Khân Afchâr à Paris et le général Gardanne à Téhéran. Mais la guerre entre l'Iran et la Russie, commencée en 1804, se termine par une victoire russe et l'obligation pour les Perses de signer l'humiliant traité de *Golestân* alors qu'ils avaient compté sur l'alliance de la France ; après l'échec de Napoléon en Russie et la retraite de l'hiver 1812, la relation diplomatique est suspendue¹³⁵. C'est dans ce contexte régional historique, social et politique du XIX^e siècle que le sentiment patriotique iranien prend naissance et que des hommes politiques ainsi que des intellectuels persans voient leurs intérêts converger vers la France¹³⁶. En ce qui concerne les intellectuels, ils sont surtout influencés par les révolutions de 1789 et de 1848 et par des écrivains

¹³⁴. VAHABI, Nader, Genèse de la diaspora iranienne en France, Une analyse sociohistorique et démographique, *Revue Migrations-Société*, N°139, Janvier-février 2012.

¹³⁵. L'échec de l'Iran résultait d'un facteur extérieur, à savoir la désaffection de Napoléon, et d'un facteur intérieur : le manque de compétence politique du roi Fath Ali Shâh qui ne comprenait pas la situation géopolitique de la Perse et passait son temps dans le harem ; les vigoureux efforts du prince Abbâs Mirzâ qui menait une guerre difficile ne réussirent pas à sauver la situation. Cf, ZARRIN KOUB, Mohammad Réza, *Rouzgârân, Tarikhé Iran, Az Aghâz tâ seghouté saltanaté pahalavi*, en persan, (Les temps jadis, *L'histoire de l'Iran, Du commencement à la chute de la dynastie Pahlavi*), Téhéran, Edition Sokhan, 1390 (2011), p. 795-797.

¹³⁶. Pour comprendre l'Iran du XIX^e siècle, cf. HELLOT-BELLIER, Florence, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris : Association pour l'avancement des études iraniennes, 2008, p. 26-40. Aussi, RICHARD, Yan, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, Paris, Editions de la Martinière, 2006, p. 38-45.

Atlas de la diaspora iranienne

dont certaines œuvres ont été traduites en persan pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle (Victor Hugo, Émile Zola, Honoré de Balzac, etc.)¹³⁷.

Cette tendance a été renforcée par le choix politique du gouvernement persan d'envoyer des étudiants iraniens en France pour qu'ils puissent à leur retour réformer l'administration. Ce bouillonnement culturel a débouché sur l'adoption de la langue française en 1902 comme langue officielle et diplomatique pour ceux qui voulaient travailler dans l'administration¹³⁸.

Ce flux migratoire étudiant a fortement gonflé en 1908, suite à la répression et au bombardement du Parlement par Muhammad Ali Shâh et il s'est transformé en une quête d'asile politique¹³⁹. Cette tendance a été renforcée par le coup d'État contre le gouvernement de Muhammad Mossadegh en 1953, par l'exil de Khomeiny vers l'Irak en 1962 et son arrivée en France en 1978 en vue de préparer la révolution¹⁴⁰; ce sont là les moments forts de la diaspora iranienne en France avant la révolution de 1979.

Malgré cette tradition d'un flux migratoire iranien depuis le XIX^e siècle, le nombre d'Iraniens en France reste limité et l'on ne comptabilise que 5944 personnes à l'approche de la révolution de 1979. Mais en 1982, trois ans après la révolution, le nombre est de 12 876, c'est-à-dire qu'il a triplé par rapport à 1978. Six ans plus tard, en 1985, le nombre aura quadruplé, avec 22 484 personnes¹⁴¹.

Profil démographique et socio-économique

Avant de réaliser une analyse démographique permettant de mieux cerner la réalité migratoire en France depuis l'avènement de la République islamique, des précisions sur nos sources s'imposent. Plusieurs sources fournissent des statistiques sur la population iranienne en France métropolitaine : l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et

¹³⁷. NATEGH, Homa, *Kârnâme yé farhanguiyé farangui dar Iran, 1837-1921, en persan*, [Le bilan culturel de la France en Iran, Paris : Xâvaran, 1994, p. 7-40.

¹³⁸. NATEGH, Homa, *Kârnâme yé farhangui yé farangui dar Iran, 1837-1921 en persan*, [Les Français en Perse, Les écoles religieuses et séculières françaises en Iran, op. cit., p.7.

¹³⁹. RICHARD, Yan, L'Iran, Naissance d'une république islamique, op. cit., p. 119.

¹⁴⁰. KHOSROKHAVAR, Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1993, p. 43-88.

¹⁴¹. La source de ces deux chiffres provient du ministère de l'Intérieur suite à un entretien téléphonique réalisé le 6 mars 2002 avec le responsable français de la Direction des Libertés publiques et des Affaires juridiques, quatrième bureau, Service de la statistique. Cf. aussi. Les tableaux deux et trois à la suite du texte.

Diaspora en mouvement

Apatrides); le ministère de l'Intérieur, depuis 2007 le ministère de l'Intégration et de l'Identité Nationale; l'INSEE. Chaque source a ses particularités et ses méthodes de travail. Nous allons les analyser successivement.

L'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides)

Pour près de 40 % de la population iranienne en France comptabilisée au 31 décembre 2010, soit pour 7605 personnes, le séjour est passé par une demande d'asile politique auprès de l'OFPRA¹⁴².

La dynamique migratoire iranienne en France franchit une phase très importante après l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981. Pendant toute la période de la dynastie des Pahlavi, les Iraniens avaient eu droit à un séjour sans problèmes, même si certains d'entre eux faisaient de la politique; l'ambassade du régime du Shâh renouvelait le passeport avec un certain esprit de tolérance et de facilité si bien que les Iraniens n'avaient pas besoin de demander le statut de réfugié politique¹⁴³. Après la révolution de 1979, le gouvernement français de Giscard d'Estaing, afin de ménager la République islamique, n'octroyait aucun statut de réfugié politique aux partisans du Shâh ayant fui l'Iran¹⁴⁴. Mais en 1981, pour la première fois en France, l'OFPRA reconnaît le statut de réfugié politique aux Iraniens, comme on peut le constater dans le tableau suivant.

¹⁴². Cf. Rapport 2009 OFPRA, p.58, et 2010, OFPRA, p.74, consulté le 15 .01. 2012.

http://www.ofpra.gouv.fr/documents/RA_2010_Ofpra.pdf

http://www.ofpra.gouv.fr/documents/Rapport_Ofpra_2009

¹⁴³. Cette politique a été confirmée dans nos entretiens avec les exilés et les opposants au régime du Shâh et lors de nos entretiens avec Abohasan Banisadr, le premier Président de la République, exilé à nouveau en France en 1981 et avec Djalal Idjâdi, ancien exilé de l'époque du Shâh à Paris.

¹⁴⁴. Cette politique a été confirmée lors de nos entretiens avec deux ministres du régime du Shâh, Abdolmajid MADJIDI, 10.03.210 à Paris, ancien ministre du Budget et des Finances et Houshang NAHAVANDI, ancien recteur de l'université de Téhéran et ministre de l'Enseignement supérieur, 22 mars 2010 à Bruxelles. Au cours de l'entretien, Houshang NAHAVANDI nous a expliqué que les autorités françaises lui avaient donné la consigne de ne pas manifester sa présence sur le territoire français !

Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 1 : Les réfugiés politiques iraniens en France¹⁴⁵

Année	Nombre de demandes	Nombre de dossiers étudiés	Admis	%	Rejets
1981	296	217	153	70,5 %	64
1982	884	688	548	79,7 %	140
1983	1062	1163	1036	89,1 %	127
1984	1547	1356	1185	87,4 %	171
1985	1014	1359	969	71,3 %	390
1986	892	1166	653	56 %	513
1987	564	746	517	69,3 %	229
1988	324	478	400	83,7 %	78
1989	384	294	268	91,2 %	26
1990	362	491	332	67,6 %	159
1991	305	359	199	55,4 %	160
1992	184	304	152	50 %	152
1993	165	192	109	56,8 %	83
1994	156	124	87	70,2 %	37
1995	134	222	94	42,3 %	128
1996	146	156	84	53,8 %	72
1997	134	151	90	59,6 %	61
1998	153	144	78	54,2 %	66
1999	189	152	58	38,2 %	94
2000	329	282	77	27,3 %	205

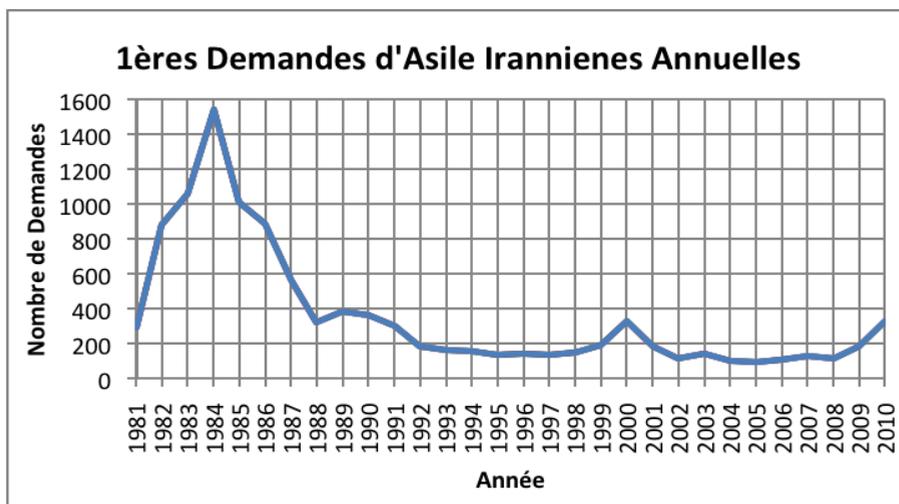
¹⁴⁵. Source : OFPRA, échange de mails avec Madame Frédérique Vallernaud, chargée des statistiques auprès de l'OFPRA, le 26/10/2009. Cf. aussi http://www.ofpra.gouv.fr/documents/RA_2010_Ofpra.pdf, consulté le 16 01 2012.

Diaspora en mouvement

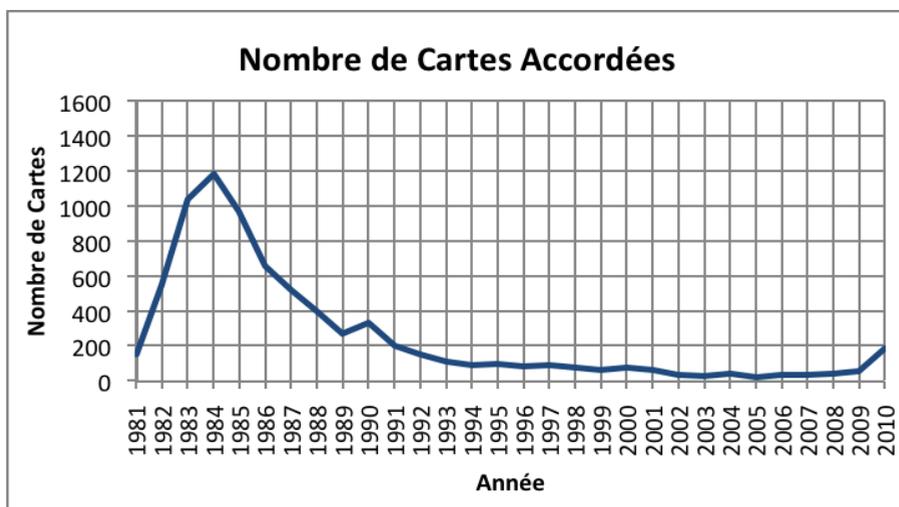
2001	187	235	61	26 %	174
2002	118	246	32	13,10%	214
2003	145	145	24	16,6 %	121
2004	105	159	41	25,8 %	118
2005	96	85	18	21,6 %	67
2006	109	129	32	24,8 %	97
2007	132	120	31	25,8 %	89
2008	117	127	40	31,5 %	87
2009	184	123	53	43,1%	70
2010	328	263	184	70 %	79
Total	10745	11676	7605	Moyenne 65 %	4071

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 1 : Asile politique de 1981 à 2010¹⁴⁶



Graphique 2: Réfugiés politiques admis de 1981 à 2010



¹⁴⁶. Source : OFPRA, échange de mails avec Madame Frédérique Vallernaud, le 26.10.2009, chargée des statistiques auprès de l'OFPRA, qui nous a fourni les chiffres jusqu'au 31 décembre 2008. Pour 2009 et 2010 nous avons pu récupérer directement le rapport en ligne sur le site de l'OFPRA.

Diaspora en mouvement

Que montrent ce tableau et ces deux graphiques ? Nous pouvons en tirer plusieurs éléments.

D'après les enregistrements de l'OFPRA, le nombre de réfugiés statutaires iraniens sous protection de cet organisme, c'est-à-dire titulaires d'un certificat en cours de validité, s'élève au 31 décembre 2010 à 1 917 personnes¹⁴⁷. Cependant, le tableau 2 indique que 7605 personnes ont obtenu le statut de réfugié politique de 1981 à la fin 2010. L'écart entre l'addition mécanique des personnes ayant obtenu la carte de réfugié dans la période 1981-2010, soit 7605, et le nombre de réfugiés en fin 2010, soit 1917, s'explique par le fait que des réfugiés ont quitté leur statut par l'acquisition de la nationalité française, par une nouvelle migration, par décès ou par renonciation¹⁴⁸.

Le ministère de l'Intérieur

Nous avons obtenu des données du ministère de l'Intérieur, une première fois en décembre 2001 (pour la thèse) et la seconde fois en décembre 2009, lorsque nous avons eu affaire avec « le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale » pour collationner des chiffres. Les données quantitatives de ces deux sources comprennent l'autorisation

¹⁴⁷. Rapport 2010, p. 92, consulté 15.01.2012, http://www.ofpra.gouv.fr/documents/RA_2010_Ofpra.pdf.

¹⁴⁸. Le chiffre des réfugiés statutaires est établi en décembre de chaque année. Prenons, à titre d'exemple, celui du 31.12. 2001 : dans son courrier du 31 décembre 2002, le chef de la Division Europe-Bassin méditerranéen de l'OFPRA, M. Mourad Derbak, donne des précisions sur l'évaluation du nombre de réfugiés politiques.

« En réponse à votre courrier du 8 décembre dernier, je vous informe que l'OFPRA dénombrait, au 31.12.2001, 1987 réfugiés statutaires iraniens, c'est-à-dire titulaires d'un certificat de réfugié en cours de validité. Cet effectif, bien que d'une très bonne précision, n'est que le résultat d'une estimation. En effet, les certificats de réfugié n'étant pas renouvelés à date fixe, mais au fur et à mesure de leur expiration, à un instant donné, le nombre réel de réfugiés statutaires est le nombre de personnes possédant un certificat de réfugié en cours de validité, auquel il faut rajouter les réfugiés en retard dans le renouvellement de leur certificat arrivé à expiration, et retrancher les réfugiés sortis de l'état de réfugié sans en informer l'O.F.P.R.A. Les motifs de sortie sont nombreux : il y a bien sûr l'émigration, par nature non connue de l'Office, il y a également les naturalisations et les décès, la transmission de ces informations par les préfectures souffrant souvent de graves retards, et enfin, les diverses sortes de retraits et de renonciations directement gérées par l'Office. Diverses études précédentes ont montré que les retards réels de renouvellement (retards supérieurs à trois mois) compensent environ les sorties de l'état de réfugié dont l'Office n'est pas informé ».

Atlas de la diaspora iranienne

provisoire (récépissé ou document de séjour) et celle du séjour définitif ; elles ne concernent ni les mineurs ni les naturalisés.

Par exemple, en 2000, il y avait 12 034 Iraniens en France dont 430 pour un séjour provisoire de trois mois et 11 604 avec un titre de séjour de plus d'un an. Compte tenu des données disponibles au ministère de l'Intérieur, toutes les années n'ont pas pu être prises en compte.

Tableau 2 : Iraniens en France d'après le ministère de l'Intérieur¹⁴⁹

Année	Nombre
1975	4070
1977	5695
1978	5944
1979	9032
1980	13193
1981	16206
1982	13357
1983	15225
1985	22484
1987	18497
1994	18242
1995	16297
2000	12034
2001	11736
2004 ¹⁵⁰	11410
2005	10985
2006	10665
2007	10525
2008	10310

¹⁴⁹. Source : Ministère de l'Intérieur, Place Beauvau, 75008 Paris.

Entretien téléphonique avec le responsable de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (sous-direction des étrangers), 4ème bureau, service statistique. Paris, le 06.03.2002. Pour avoir le nombre exact des Iraniens, il faut ajouter au total environ 20 % pour les enfants et ceux qui ont acquis la nationalité française.

¹⁵⁰. Chiffres issus de la « Fiche pays Iran », ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, transmis par courrier électronique le 29/11/2009.

Diaspora en mouvement

Les statistiques du tableau 2 soulignent que le nombre d'Iraniens a atteint son maximum en 1985 avec 22 484 personnes (sans compter les enfants, ni les naturalisés) et que cette population a ensuite diminué jusqu'à 10 310 en 2008. Mais ces Iraniens non naturalisés sont-ils tous de la catégorie juridique du réfugié politique ? Certainement pas. Nous allons revenir par la suite sur la définition des Iraniens étrangers qui ont recours à différentes démarches administratives pour légaliser leur séjour. Cela s'opère par sept voies principales : par la demande d'asile (demande souvent effectuée par défaut en l'absence d'autre solution), par le visa étudiant, par le visa touristique, par le visa professionnel, par le regroupement familial, par la naturalisation et enfin, par le refus de séjour d'un pays voisin, particulièrement de la Belgique et de certains pays anglophones, ce que nous montre le tableau suivant.

Tableau 3 : Le flux migratoire iranien entre 2004 et 2008 en France métropolitaine¹⁵¹

Année	Visas Délivrés	Travail	Famille	Étudiants et stagiaires	Étudiants inscrits	Réfugiés
2004	20745	35	145	365	1545 ¹⁵²	90
2005	22465	35	140	375	1635	50
2006	23710	30	135	385	1705	70
2007	24055	50	110	310	1605	50
2008	19765	45	90	300	1635	80

Le tableau 3 montre que depuis 2004, entre 21 000 et 24 000 Iraniens entrent chaque année sur le territoire français pour des motifs divers listés sur le tableau. Sur ces entrées, des personnes incluses dans une fourchette de 100 à 150, envisagent une démarche pour faire souche à long terme ; dans ce cas, le choix de la France s'explique par le facteur historique de l'affinité culturelle que nous avons développé plus haut.

Sur le plan quantitatif, bien que le ministère de l'Intérieur nous livre des chiffres fiables sur les Iraniens étrangers (non naturalisés) ou résidents,

¹⁵¹. Source : Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, chiffres issus de la « Fiche pays Iran », transmis par courrier électronique le 29/11/2009.

¹⁵². En ce qui concerne le nombre annuel des étudiants, il faut le comprendre sur l'année scolaire, par exemple, 2004/2005 = 1545 étudiants, 2005/2006 = 1635, etc.

Atlas de la diaspora iranienne

il n'a aucun moyen de vérification et de mise à jour de ceux qui quittent le territoire français pour une nouvelle migration, lesquels sont relativement nombreux mais n'apparaissent pas dans les statistiques ; il n'a pas non plus de moyens de décompter les décès. Afin de combler ces lacunes, nous avons contacté l'INSEE.

L'INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Les données que l'INSEE nous a communiquées sur les cinq recensements de la population iranienne en France à partir de 1980 fournissent des chiffres qui complètent ceux obtenus par les deux sources précédentes, notamment pour les Iraniens naturalisés et les mineurs.

L'INSEE produit des recensements généraux de la population en France dont la périodicité et le contenu ont évolué dans le temps : avant 1948, les Iraniens étaient classés dans la catégorie « autres » et ils n'apparaissent donc clairement dans les recensements que pour la période de 1948 à 2006.

Diaspora en mouvement

Tableau 4 : Population iranienne immigrée de 1948 à 2008, selon les recensements de l'INSEE

Année	I.E. ¹⁵³	Iraniens français	Iraniens immigrés	H.	F.	TA ¹⁵⁴	TN ¹⁵⁵	P. F. ¹⁵⁶	Total
1948	1 541	104	1 645	934	711	-	-		
1962	1 640	700	2 340	134 0	100 0	42 %	573 %		
1975	33 00	685	3 985	217 5	181 0	70 %	-2 %		
1982	10 520	1 356	12 876	683 2	504 4	323 %	98 %		
1990	15 209	3 769	18 978	103 13	866 5	47 %	178 %		
1999	10 525	9 041	19 566	105 29	903 7	3 %	139 %		
2006 ¹⁵⁷	8 244	12 314	20 558	112 05	935 3	5 %	36 %		
2008 ¹⁵⁸	7 980	12 947	20 927	110 15	991 2	1.71 %	5 %	3 1 3 7	24 064
2011			22 427 ¹⁵⁹						

¹⁵³. I.E: Iraniens étrangers.

¹⁵⁴. TA= Taux d'augmentation.

¹⁵⁵. TN= Taux de la naturalisation.

¹⁵⁶. PF= Population flottante. Nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi les individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou transitent vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés restent en France.

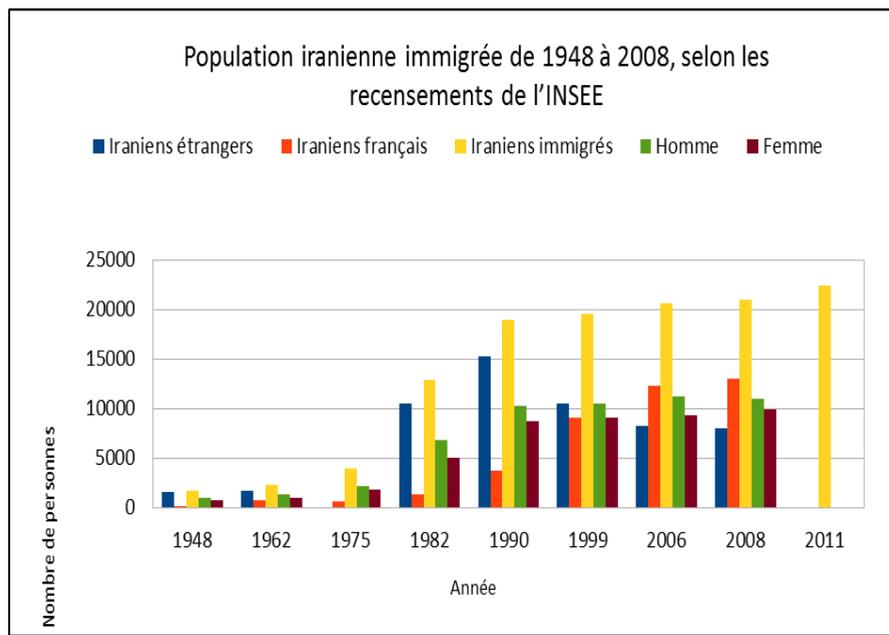
¹⁵⁷. Pour la répartition hommes/femmes donnée par le recensement de 2006, la clause de « secret » touche la classe d'âge entre 0 et 14 ans. L'INSEE indique 9748 hommes (actifs et non actifs) et 8353 femmes (actives et non actives) ce qui donne le chiffre de 18 101. Compte tenu des 0-14 ans, les chiffres de 11 205 hommes et 9 353 femmes de notre estimation semblent donc fiables.

¹⁵⁸. Les chiffres ont été reçus de l'INSEE le 07/02/2012.

¹⁵⁹. En supposant une augmentation de 500 migrants par an à partir de 2008 (2009, 2010, 2011), on obtient un total de 22 427 migrants présents en France en 2011 (20 927 + (3x500) = 22 427).

Atlas de la diaspora iranienne

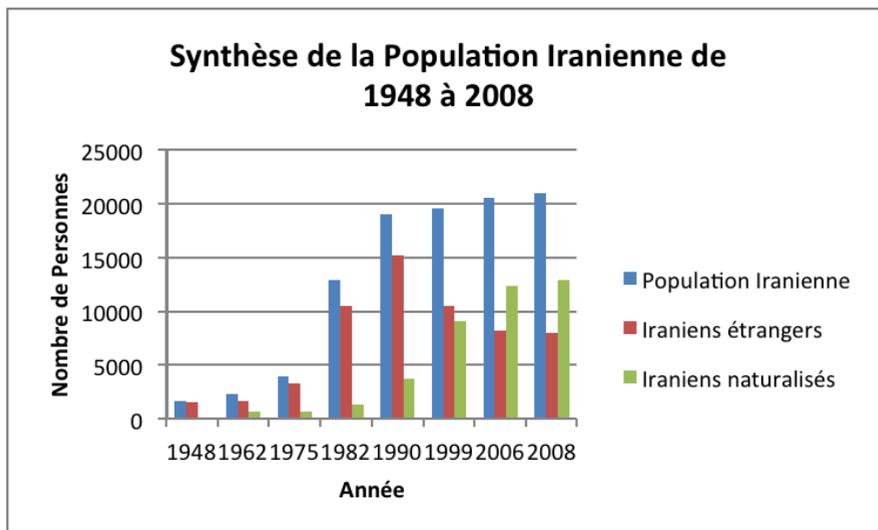
Graphique 3 : Immigrés iraniens, recensement INSEE 1948-2008



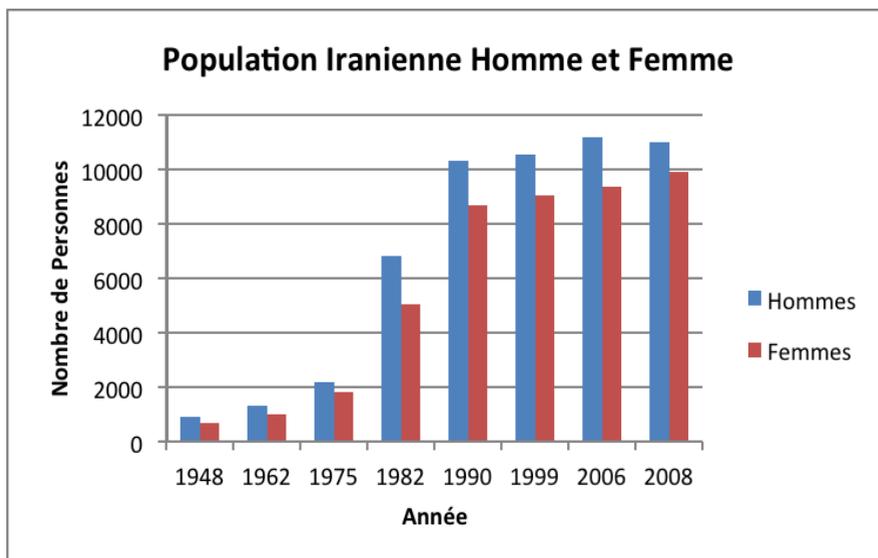
En 2008, l'INSEE évalue la population iranienne immigrée à 20 927 individus. Cependant, on peut estimer la population flottante à partir de nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne : ces enquêtes montrent que parmi les individus rejetés, 20% regagnent l'Iran ou se dirigent vers une autre destination : on peut donc déduire qu'entre 1981 et 2008, 80% des individus rejetés, soit 3137 Iraniens, restent en France et doivent être additionnés avec les données de l'INSEE : la population iranienne se chiffre alors à 24 064 individus.

Diaspora en mouvement

Graphique 4 : Population iranienne immigrée



Graphique 5 : Graphique comparatif femmes et hommes



Atlas de la diaspora iranienne

L'immigration iranienne, pour reprendre la définition de l'INSEE, est relativement faible comparée à celle d'autres communautés. Selon le recensement de 1999, on ne dénombre que 19 566 Iraniens alors qu'on compte 571 874 Portugais, 574 208 Algériens, 522 504 Marocains et 174 160 Turcs. En 1999, sur 4 306 094 immigrés en France, les Iraniens, avec 19 566 personnes, ne représentent qu'environ 0.005% du total ; cela explique le caractère d'invisibilité de cette population au premier abord¹⁶⁰. Le tableau 4 montre que l'émigration iranienne en France a ralenti son rythme d'augmentation à partir de 1990 ; ce qui signifie que la France n'est plus à cette époque une destination importante pour les Iraniens par rapport à sa voisine allemande et à l'Europe du nord. De plus, une partie des nouveaux arrivants, après un séjour de deux à cinq ans, va ré-émigrer vers d'autres pays. Autrement dit, en se basant sur les statistiques de l'INSEE indiquant pour 2006, 20 556 Iraniens immigrés, nous constatons que, plus le temps passe et plus le nombre des Iraniens naturalisés augmente et, concomitamment, plus le nombre des Iraniens étrangers baisse, ce qui apparaît clairement dans le tableau 4.

De plus, en ce qui concerne la répartition par âges, les données de l'INSEE sur la population iranienne montrent que la population est devenue dans les 16 années allant de 1990 à 2006, de plus en plus « molle », selon l'expression des démographes, c'est-à-dire que le pourcentage de population du troisième âge augmente et que, par conséquent, la part des actifs diminue.

Synthèse de la population iranienne en France

En ajoutant le nombre des Iraniens étrangers (8244) à celui des naturalisés (12 314), on arrive au chiffre de 20 558 qui représente le nombre des Iraniens vivant légalement en France en 2006 quels que soient leur lieu de naissance et leur nationalité¹⁶¹. De même, en 2008 on dénombre 20 927 Iraniens dont 12 947 français et 7980 étrangers, soit une hausse de 1.71% de la population par rapport à 2006. En estimant une augmentation de 500 migrants par an à partir de 2008 (2009, 2010, 2011), on obtient un total de 22 427 migrants présents en France en 2011.

¹⁶⁰. INSEE, *Recensement de la population, Mars 1999, France Métropolitaine*, Paris, édition INSEE, décembre 2001, p.43.

¹⁶¹. Tableau 4.

Diaspora en mouvement

Mais ce chiffre officiel ne correspond pas à la réalité puisque la statistique devrait aussi englober les individus qui vivent clandestinement et ceux dont les dossiers n'ont pas été admis. À titre d'exemple, nous avons vu plus haut qu'entre 1981 et 2010, 4071 demandes d'asile politique ont été rejetées par l'OFPRA. Où vont ensuite ces individus déboutés ? Notre recherche de terrain montre que seulement 10 à 15 % des rejetés trouvent une solution dans les cinq années suivantes (une régularisation tardive) et entre 5 et 10 % envisagent un retour anticipé vers l'Iran. Que font les autres, c'est-à-dire presque 75% des déboutés ? Cette question est au cœur de la problématique de l'étude statistique de la population iranienne mais, à ce stade de recherche nous n'avons aucune hypothèse fiable sur le devenir de ces individus.

Après notre enquête de terrain dans les trois pays frontaliers de France, d'Allemagne et de Belgique, on peut estimer que 30% des déboutés iraniens en France se cachent de l'administration par manque de perspective pour trouver une solution à leur problème de séjour régulier. Cette catégorie non officielle rend ainsi plus compliqué et moins fiable le véritable décompte des Iraniens. De plus, certains étudiants iraniens, ainsi que des personnes arrivées avec un visa touristique, ne regagnent pas l'Iran. En fonction des différentes interviews que nous avons réalisées et compte tenu des informations données par certaines associations de France, on peut évaluer cette frange entre 5000 et 8000 personnes. Nous retiendrons le chiffre correspondant à 30% de 22 427 soit 6728 individus ; ajoutés aux 22 427 personnes des statistiques officielles, cela donne un résultat de 29 155 Iraniens en France en 2011. Il ne s'agit là que d'une estimation, rendue encore plus imprécise par l'existence d'une population flottante et par un relatif éparpillement de la population iranienne en France¹⁶².

¹⁶². Notre enquête en Belgique confirme la même tendance. Nader VAHABI, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 111-112.

Atlas de la diaspora iranienne

Norvège

Avec 4 973 029 habitants¹⁶³, la Norvège est la cinquième destination pour les Iraniens dans l'espace européen. En janvier 2012 on dénombrait 17 913¹⁶⁴ individus d'origine iranienne sur son territoire, dont 14 795 immigrants et 3118 Norvégiens nés de parents iraniens.

Pour avoir une petite idée sur le flux migratoire iranien, l'UNHCR dénombre, en 2010, 426 demandeurs d'asile sur le territoire norvégien¹⁶⁵.

Tableau 1 : Flux migratoire annuel d'Iraniens en Norvège entre 1999 et 2011¹⁶⁶

Année	Migrants iraniens entrant en Norvège	Admis	Rejet
1999	208	63	145
2000	296	52	244
2001	243	121	122
2002	-		
2003	616		
2004	438		
2005	353		
2006	271		
2007	400		
2008	424		
2009	591		
2010	533		
2011	812		

¹⁶³. Statistics Norway, <http://www.ssb.no/english/> novembre 2011, consulté le 03/07/2012.

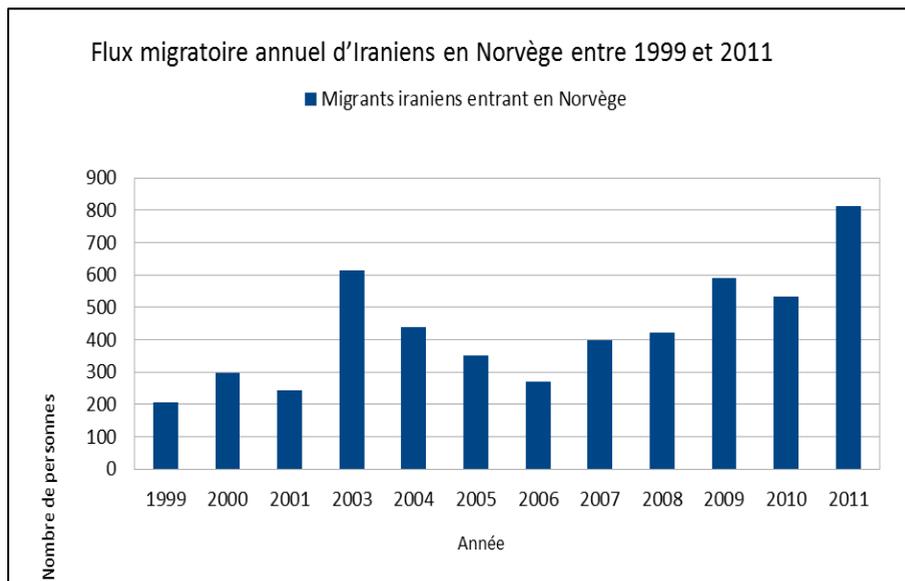
¹⁶⁴. *Immigration and immigrants 2008, Immigrants and Norwegian-born to immigrants*, rapport publié le 1^{er} janvier 2008 par le Bureau des Statistiques norvégien, p.8. http://www.ssb.no/english/subjects/02/sa_innvand_en/sa104/immigrants.pdf, consulté le 08/01/2010.

¹⁶⁵. Haut Commissariat des Nations unies (UNHCR), 2012, <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

¹⁶⁶. Bureau des Statistiques norvégien, http://www.ssb.no/english/subjects/02/02/20/innvutv_en/tab-2012-05-11-03-en.html, consulté le 20/06/2012.

Diaspora en mouvement

Graphique 1 : Flux migratoire iranien en Norvège



Atlas de la diaspora iranienne

Tableau 2 : Iraniens résidant en Norvège de 1970 à 2012¹⁶⁷

Année	Hommes	Femmes	Total	Immigrants iraniens	Norvégiens nés de parents iraniens
1970	38	23	61		
1980	105	85	190		
1986	325	154	479		
1987	550	251	801		
1988	1 893	855	2 748		
1989	2 971	1 394	4 365		
1990	3 446	1 752	5 189		
1991	3 798	1 990	5 788		
1992	4 151	2 216	6 367		
1993	4 303	2 366	6 669		
1994	4 403	2 493	6 896		
1995	4 463	2 592	7 055		
1996	4 460	2 686	7 146		
1997	4 501	2 806	7 307		
1998	4 689	3 021	7 710		
1999	4 971	3 357	8 328		
2000	5 212	3 645	8 857		
2001	5 426	3 901	9 327		

¹⁶⁷. Communication avec le bureau des Statistiques norvégien, office des réfugiés iraniens à Oslo, 7 juin 2006. Nous remercions Behrouz Ghorbani pour la communication de ces chiffres.

Diaspora en mouvement

2002	5 800	4 269	10 069		
2003	6 112	4 617	10 729		
2004	6 407	4 898	11 305		
2005	6 717	5 238	11 956		
2008			1513 4 ¹⁶⁸	12 626	2 508
2011			16 957 169		
2012			17 913 170	14 795	3 118

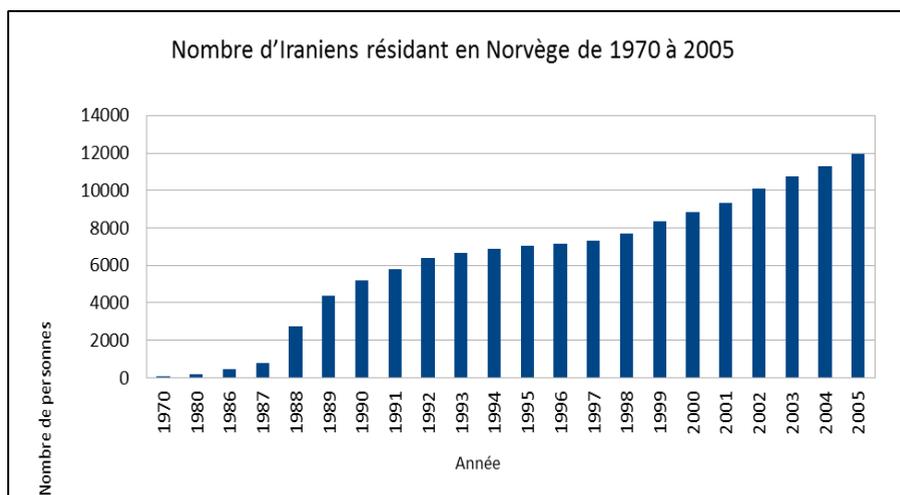
¹⁶⁸. *Immigration and immigrants 2008, Immigrants and Norwegian-born to immigrants*, rapport publié le 1^{er} janvier 2008 par le Bureau des Statistiques norvégien, p.8. http://www.ssb.no/english/subjects/02/sa_innvand_en/sa104/immigrants.pdf, consulté le 08/01/2010.

¹⁶⁹. Bureau des Statistiques norvégien , http://www.ssb.no/innvbef_en/tab-2012-04-26-01-en.html, consulté le 20/06/2012.

¹⁷⁰. Bureau des Statistiques norvégien , http://www.ssb.no/innvbef_en/tab-2012-04-26-01-en.html, consulté le 20/06/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 2 : Résidents iraniens en Norvège entre 1970 et 2005



Danemark

Notre étude démographique au Danemark est fondée essentiellement sur des recherches déjà effectuées¹⁷¹.

Tableau 1 : Iraniens résidant au Danemark de 1979 à 1998¹⁷²

Années	Demandes	Admis	Refus	Naturalisés	Total
1979					215
1980		13		24	232
1981		9		27	205
1982		18		31	196
1983		68		17	237
1984	637	606	31	8	857
1985	3 940	3 928	12	20	4 727
1986	1 176	1 040	136	26	5 747
1987	1 135	925	210	25	6 705
1988	1 165	903	262	23	7 715

¹⁷¹. Danemarks Statistik, Befolkning og valg, novembre 1987, p. 3, cité par Akbar Ghanhari, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

¹⁷². Danemarks Statistik, Befolkning og valg, novembre 1987, p. 3, cité par Akbar Ghanhari, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

Diaspora en mouvement

1989	790	543	247	21	8 362
1990	801	505	296	73	8 977
1991	955	522	433	989	8 800
1992	602	277	325	1 083	8 248
1993	454	251	203	710	7 939
1994	307	137	170	491	7 678
1995	263	126	137	531	7 363
1996	547	274	273	829	7 029
1997	406	263	143	553	6 844
1998	515	?		969	6 330
Total	13 178		2 878		

Graphique 1 : Résidents iraniens au Danemark

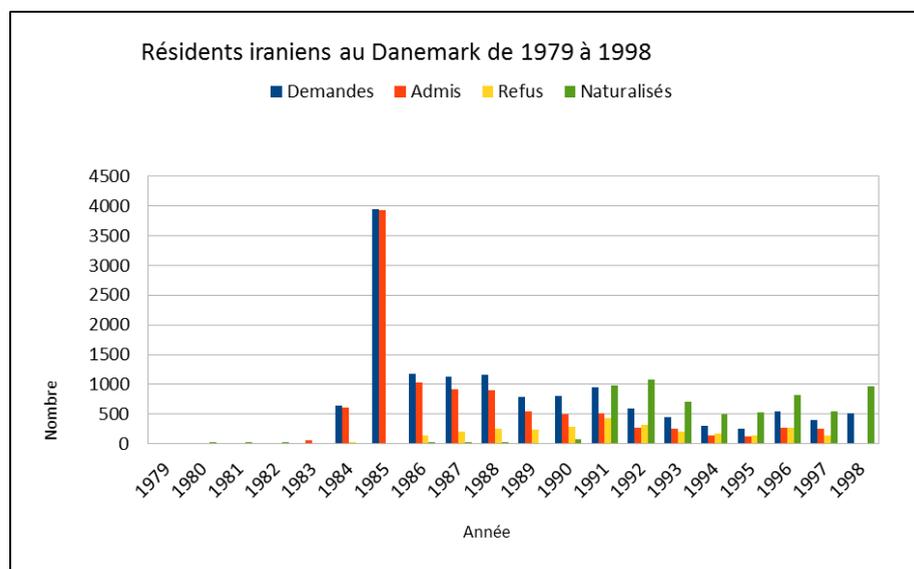


Tableau 2 : Iraniens résidant au Danemark entre 1999 et 2009¹⁷³

¹⁷³. Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupModifyTableLayout.do>, consulté le 01.06.2010.

Atlas de la diaspora iranienne

Année	Nombre
2000	11 085
2001	11 291
2002	-
2003	11 584
2004	11 691
2005	11 649
2006	11 637
2007	11 637
2008	11 746
2009	11 791

Selon les tableaux présentés, le nombre d'Iraniens (première et deuxième génération) s'élève à 12 712 personnes en 1999.

Tableau 3 : Tranche d'âge des Iraniens étrangers en 1999¹⁷⁴

Âge	Hommes	%	Femmes	%
- 10 ans	447	7,1%	394	16,2%
10-19 ans	521	8,2%	427	16,7%
20-29 ans	370	5,8%	548	8,7%
30-39 ans	1 118	17,7%	777	12,3%
40-49 ans	572	9%	331	5,2%
50-60 ans	152	2,4%	151	2,4%
+60 ans	249	3,9%	273	4,3%
Total	3 429	54,2%	2 901	45,8%

Tableau 4 : Tranche d'âge de l'ensemble des Iraniens en 1999¹⁷⁵

Âge	Hommes	%	Femmes	%
-----	--------	---	--------	---

¹⁷⁴. Danemarks Statistik, Befolkning og valg, novembre 1987, p.15, cité par Akbar Ghanhari, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

¹⁷⁵. Danemarks Statistik, Befolkning og valg, novembre 1987, p.15, cité par Akbar Ghanhari, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

Diaspora en mouvement

0-19 ans	1 506	22,3%	889	21,1%
20-29 ans	658	9,7%	754	17,9%
30-39 ans	2 943	43,5%	1 313	31,2%
40-59 ans	1 808	26,7%	947	22,5%
+60 ans	300	4,4%	301	7,2%
Total	6 665	100%	4 204	100%

Tableau 5 : Iraniens nés au Danemark en 1999¹⁷⁶

Âge	Hommes	Femmes
0-19 ans	910	821
20-29 ans	6	2
30-39 ans	3	1
40-59 ans	-	-
+60 ans	-	-
Total	919	824

Synthèse de la population iranienne au Danemark

Le ministère de l'Intérieur dénombre en 2009, 11 791 Iraniens étrangers vivant sur le territoire danois. Par ailleurs, entre 1984 et 1997 2878 sur 13 178 migrants iraniens sont rejetés, soit une moyenne de 21% refus par an. En extrapolant cette moyenne jusqu'en 2009, on peut estimer que 5338 migrants ont été rejetés durant la période 1984-2009. Or nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi ces individus rejetés, 20% repartent en Iran ou vont vers une autre destination : on peut en déduire que 80% des individus rejetés, soit 4762 individus, restent au Danemark. Cette « population flottante » de migrants iraniens vient compléter les données du bureau des statistiques danois.

Au Total, en 2009, on estime à 16 553 le nombre d'individus d'origine iranienne vivant au Danemark.

Autriche

En ce qui concerne l'Autriche, nous n'avons pu obtenir les données officielles produites par le pays. Les données du tableau 1 correspondent

¹⁷⁶. Danemarks Statistik, Befolking og valg, novembre 1987, p.16, cité par Akbar Ghanhari, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

Atlas de la diaspora iranienne

aux sources fournies par Eurostat. En 2009, on dénombre 13 061 Iraniens résidant en Autriche.

Tableau 1 : Résidents iraniens en Autriche entre 1999 et 2009¹⁷⁷

Années	Nombre
2002	11 262
2003	11 522
2004	11 741
2005	11 880
2006	12 023
2007	12 412
2008	12 971
2009	13 061

Belgique

Suite à la relation officielle entre l'Iran et la Belgique à la fin du XIX^{ème} siècle et à l'arrivée d'experts belges pour moderniser l'organisation de la douane et de la poste en Iran¹⁷⁸, la migration iranienne se met en

¹⁷⁷. Eurostat, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupModifyTableLayout.do>, consulté le 01.06.2010.

¹⁷⁸. Ahmad KASRAVI, *Tariche mashrouteh Iran, (L'histoire de la révolution constitutionnelle de l'Iran)*, non traduit en français, Téhéran, édition Amir Kabir, 2008, p. 51, 206.

Diaspora en mouvement

place au compte-gouttes après la Deuxième Guerre mondiale¹⁷⁹. Mais elle reste invisible dans la société belge si bien que dans tous les recensements d'avant 1980 les Iraniens étaient classés dans la rubrique « autres ». C'est à partir de l'avènement de la République islamique, que la migration prend un tournant et qu'elle se développe quantitativement, selon plusieurs phases¹⁸⁰.

Tout d'abord, à deux reprises, dans les années 1980 et dans les années 2000, la Belgique devient le point focal de la migration iranienne. La vague des années 1980 rompt avec le profil socio-économique de l'élite financière et intellectuelle de l'après Seconde Guerre mondiale : issue de couches sociales aisées, la migration des années 1980 est fortement politisée. Celle des années 2000 change encore de profil et offre un mélange de différentes couches sociales dans lesquelles dominent les jeunes célibataires des classes défavorisées frappées par le chômage. C'est cette deuxième vague qui a déclenché une enquête qui a été réalisée en collaboration avec le CEDEM¹⁸¹ de l'université de Liège, enquête effectuée entre décembre 2008 et juillet 2010 auprès de 38 migrants iraniens avec des entretiens semi-directifs.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer le double départ massif dans les années 1980 et 2000. Des motivations politiques, sociales, économiques et éducatives reviennent de façon récurrente dans les récits de départ. En ce qui concerne les motifs politiques et sociaux, ils relèvent d'un problème de type structurel lié à l'État iranien qui ne tolère aucune opposition et qui, d'une manière ou d'une autre, veut éliminer les opposants, parfois même physiquement. Le manque d'un espace de liberté explique la grande frustration d'individus rejetés du corps de la société iranienne et cherchant un salut social dans les pays hôtes. Ensuite, parmi les motifs économiques, dominants dans les années 2000, les entretiens évoquent aussi bien la modicité des revenus que la faiblesse des structures financières de l'Iran qui est confronté à une forte inflation, à des taux d'intérêt élevés, à la spéculation du marché et à un manque d'investissements étrangers. Dans ces conditions, l'émigration apparaît

¹⁷⁹. Annette Destrée, *Les fonctionnaires belges au service de la Perse, 1898-1915*, Téhéran, Acta Iranica, 1976, p. 30-31.

¹⁸⁰ Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 14-17.

¹⁸¹ <http://www3.cedem.ulg.ac.be/>

Atlas de la diaspora iranienne

souvent comme la seule possibilité de promotion et d'ascension sociale¹⁸² et se traduit dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Tableau 1 : Demandes d'asile et décisions du CGRA¹⁸³

¹⁸². Pour une étude plus approfondie sur l'origine du départ des migrants vivant en Belgique, cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p.130-135.

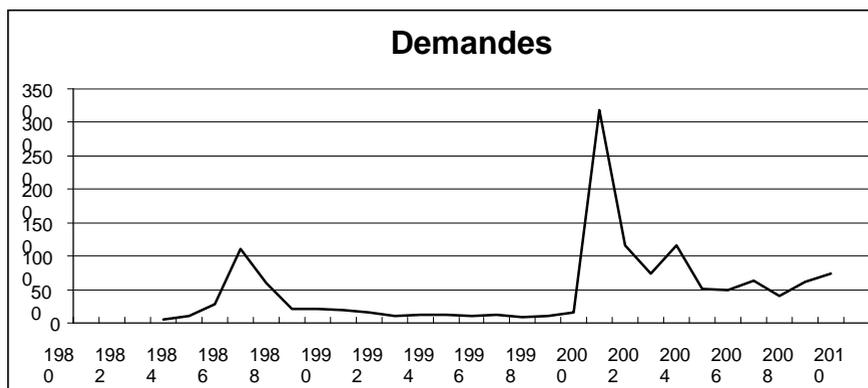
¹⁸³. Les chiffres de 1992 à 2009 nous ont été communiqués par Mme Colette JOUANT du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) le 9 juin 2010.

Diaspora en mouvement

Année	Demandes	Dossiers traités	Admis	Admis %	Refus	Refus %
1980						
1981						
1982						
1983	60					
1984	107					
1985	290					
1986	1100					
1987	595					
1988	205					
1989	203					
1990	192					
1991	165					
1992	111	110	68	61,6%	42	39,4 %
1993	115	106	41	40,5 %	65	59,5 %
1994	115	129	31	25,1 %	98	74,9 %
1995	104	48	8	16,3 %	40	83,7 %
1996	116	42	13	31, %	29	69 %
1997	95	26	18	68,5 %	8	41,5 %
1998	101	44	19	41,8 %	25	58,2 %
1999	165	28	18	66,7 %	10	32,3 %
2000	3183	25	9	59,8 %	16	40,2 %
2001	1164	174	11	5 %	163	95 %
2002	743	1007	16	1,6 %	991	98,4 %
2003	1153	1297	14	1 %	1283	99 %
2004	512	1606	58	3,9 %	1548	69,1 %
2005	497	1033	112	11 %	921	89 %
2006	631	561	46	8,1 %	515	91,9 %
2007	411	449	43	9,7 %	406	90,3 %
2008	614	315	53	17,8 %	262	82,2 %
2009	732	303	77	25,2 %	226	74,8 %
2010						
Total	13 479	7 303	655	9 %	6648	91 %

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique 1 : Demandes d'asile iraniennes (1982-2009)



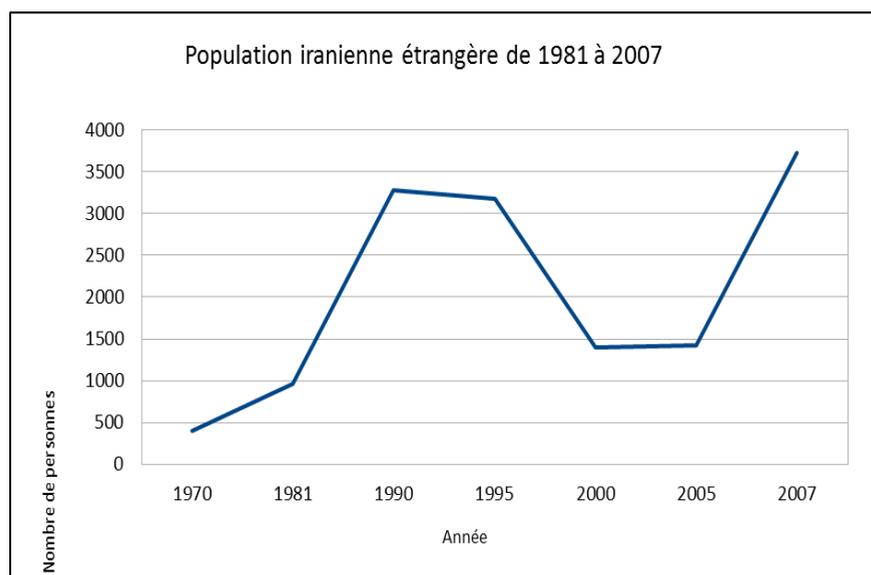
Sur le plan quantitatif, le graphique montre que l'immigration iranienne a présenté un pic à la fin des années 80 (environ 300 entrées par an), pour diminuer fortement vers 1994-1995 (une centaine d'entrées annuelles). L'augmentation significative du début des années 2000 (avec 3000 entrées en 2000 et près de 1000 pour chacune des trois années suivantes) est liée en partie à la situation intermédiaire que représente la Belgique pour les Iraniens qui visent l'Angleterre ainsi qu'aux possibilités de trajet clandestin via la Bosnie, laquelle, à cette époque, ne réclamait pas de visa aux Iraniens pour entrer en Europe. Pour l'étude de ce flux migratoire, nous nous sommes tournés vers la Direction générale de la statistique et de l'information économique, DGSIE, à Bruxelles : l'évolution de la population iranienne dans le temps apparaît dans les deux tableaux suivants.

Diaspora en mouvement

Tableau 2 : Population iranienne étrangère de 1981 à 2007¹⁸⁴

Année	Hommes	Part	Femmes	Part	Total
1970 ¹⁸⁵	?	?	?	?	400 (estimation)
01/03/1981	599	62 %	363	38 %	962
01/01/1990	2 109	64 %	1 171	36 %	3 280
01/01/1995	1 908	60 %	1 271	40 %	3 179
01/01/2000	776	55 %	628	45 %	1 404
01/01/2005	765	54 %	660	46 %	1 425
01/01/2007	2 094	56 %	1 629	44 %	3 723

Graphique 2 : Les Iraniens étrangers



¹⁸⁴. Source : Direction générale de la statistique et de l'information économique, DGSIE, Bruxelles. Pour une étude plus approfondie de la population iranienne en Belgique, Cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 73-116.

¹⁸⁵. Pour le recensement de 1970, la nationalité iranienne n'est pas mentionnée dans le détail des nationalités. Nous avons essayé d'en faire une approche à travers les mémoires de personnalités installées en Belgique à cette époque : le chiffre de 400 résulte des estimations indiquées par trois interviewés.

Atlas de la diaspora iranienne

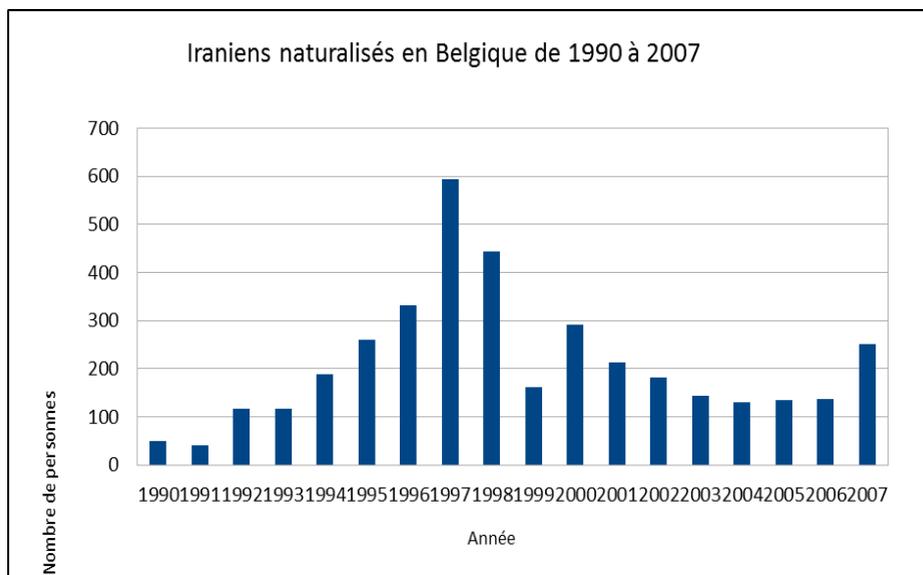
Tableau 3: Iraniens naturalisés en Belgique de 1990 à 2007¹⁸⁶

Année	Nombre d'Iraniens naturalisés
01/03/1981	Non renseigné
01/01/1990	50
01/01/1991	41
01/01/1992	116
01/01/1993	118
01/01/1994	188
01/01/1995	260
01/01/1996	331
01/01/1997	595
01/01/1998	444
01/01/1999	161
01/01/2000	292
01/01/2001	213
01/01/2002	182
01/01/2003	144
01/01/2004	131
01/01/2005	135
01/01/2006	137
01/01/2007	252
01/01/2008	Non renseigné
01/01/2009	Non renseigné
Total	3790

¹⁸⁶. Sources : DGSIE et Eurostat.

Diaspora en mouvement

Graphique 3 : Iraniens naturalisés en Belgique



Synthèse de la population iranienne résidant en Belgique

En janvier 2007, on ne comptabilise que 3723 Iraniens étrangers et 3790 Iraniens naturalisés, ce qui donne le chiffre de 7513 pour la population iranienne en Belgique, quel que soit le lieu de naissance. Ce chiffre officiel ne correspond évidemment pas à la réalité quantitative de la migration iranienne en Belgique car notre étude de terrain a montré qu'entre 30 et 50% des déboutés entrent dans une vie clandestine en l'absence de projet réalisable vers une autre destination¹⁸⁷. Avec le concept d'une migration iranienne flottante (les Iraniens en situation irrégulière et les sans-papiers), on peut établir une fourchette allant de 10 500 à 12 500 pour évaluer le nombre des Iraniens en Belgique. Le droit d'asile, le droit au regroupement familial, le stage professionnel et la poursuite des études pour les exilés du savoir, sont devenus les principaux « moteurs » de la migration iranienne en Belgique et on s'est demandé quel itinéraire avait permis aux migrants d'entrer dans ce royaume¹⁸⁸.

¹⁸⁷. Pour une étude plus approfondie des différentes catégories des migrants non admis, cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 87-92.

¹⁸⁸. cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p.71, 87.

Atlas de la diaspora iranienne

Il faut aussi considérer le nombre d'iraniens rejetés entre 1992 et 2009 et qui correspondent à un groupe de 6176 individus. Or nos enquêtes de terrain sur la migration iranienne montrent que parmi ces individus rejetés, 20% rentrent en Iran ou se dirigent vers une autre destination. On peut ainsi déduire que 80% des individus rejetés, soit 4940 individus, continuent à vivre en Belgique. Cette « population flottante » de migrants iraniens vient compléter les données du bureau belge des statistiques.

Tableau 4 : Synthèse des Iraniens en Belgique entre 1970 et 2007¹⁸⁹

Année	Iraniens étrangers	Iraniens naturalisés	Total	Population flottante
1970			400	
1981	962	-	962	
1990	3280	90	3 370	
2000	1404	292		
2007	3723	252		
Total 2007	3723	3790	7513	2500-4000

Divers

Les pays européens suivants n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie. Toutefois, nous les citons à titre informatif.

¹⁸⁹. Source : Direction générale de la statistique et de l'information économique, DGSIE, Bruxelles. Pour une étude plus approfondie de la population iranienne en Belgique, Cf. Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op. cit. p. 73-116.

Diaspora en mouvement

Italie

En 2010, 269 migrants iraniens demandent l'asile politique en Italie¹⁹⁰.

Tableau 1 : Résidents de nationalité iranienne présents sur le sol italien.

Année	Nombre	Titre	Sources
2002	5 793	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2002	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2003	6 405	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2003	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2004	6 550	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2004	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2005	6 566	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2005	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2006	6 850	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2006	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2007	6 913	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2007	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia
2008	6 983	Résident étranger en Italie par nationalité au 31 décembre 2008	http://www.cestim.it ; http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia

¹⁹⁰. Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), 2012, <http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

Atlas de la diaspora iranienne

Luxembourg

L'étude de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration, publiée en 2007, ne donne pas d'indication globale sur le nombre d'Iraniens présents sur le territoire¹⁹¹.

Pour toute estimation, nous nous basons sur les rapports de l'UNHCR qui chiffre à 89 les demandeurs d'asile entre 2000 et 2009¹⁹². En 2010, l'UNHCR en dénombre 31¹⁹³.

¹⁹¹. Enquête de l'Office Luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
http://www.olai.public.lu/fr/publications/etude/Chiffres_Cles_07.pdf.

¹⁹². Sources : Les données démographiques des Iraniens aux États-Unis,
<http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15/01/2010.

« Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés », UNHCR, division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010, p. 19-20.

Nous n'avons pas de chiffre officiel, le nombre de 89 individus correspond aux demandeurs d'asile de 2006 à 2009.

¹⁹³. Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), 2012,
<http://www.unhcr.fr/4f3928b29.html>, consulté le 07/05/2012.

Diaspora en mouvement

Suisse

Tableau 1 : Réfugiés Iraniens résidant en Suisse entre 1995 et 2010¹⁹⁴

Année	Iraniens residents
1995	4 057
1996	3 971
1997	3 880
1998	3 833
1999	3 702
2000	4 099
2001	4 024
2002	4 001
2003	3 922
2004	3 795
2005	3 740
2006	3 809
2007	3 885
2008	4 026
2009	4 158
2010	4 029

Synthèse générale du troisième pôle d'attraction

Plusieurs remarques générales concernant les points suivants :

1. Étude de la population officielle

Pour l'étude de la population officielle, nous n'avons connu aucune difficulté dans la mesure où le système de recensement dans les pays européens fonctionne très bien. De ce fait, nous avons pu obtenir les informations nécessaires dans la majorité des pays européens. Cependant,

¹⁹⁴. Population résidante selon la nationalité par pays, 1995-2009, Office fédéral de la statistique Suisse,
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/data/01.html>,
consulté le 30/12/2010.

Atlas de la diaspora iranienne

nous n'avons pas été en mesure de résoudre les problèmes quantitatifs posés par les sans-papiers et par les individus en cours de régularisation.

2. Étude de la population flottante.

Il a été possible de donner une estimation de la population flottante dans les pays enquêtés (l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la France, le Danemark et la Belgique). On estime ainsi à 91 867 individus la population flottante iranienne pour ces six pays.

En revanche, dans les autres pays européens, pour lesquels la population officielle iranienne est de 82 874, nous ne sommes pas en mesure de calculer la taille de la population flottante. Nous proposons donc une estimation de 20% de cette dernière, soit 16 574. De fait, ce chiffre nous paraît être le taux minimum étant donné la faiblesse du flux migratoire iranien dans ces pays. Nous additionnons 16 574 à 91 867. Nous obtenons donc une population flottante totale de 108 441 individus.

3. Étude de la population iranienne en Europe.

En additionnant l'estimation officielle de la population iranienne en Europe (414 202) à notre calcul de la population flottante (108 441), nous avons une population iranienne de 522 643 individus résidant en Europe.

Diaspora en mouvement

Tableau III : Synthèse du troisième pôle : Europe.

Pays	Estimation officielle	P.F.	Total	Sources
Allemagne	140 452	44 818	185 270	<i>Annexe</i> ¹⁹⁵
Suède	77 295	8 880	86 175	<i>Annexe</i> ¹⁹⁶
Royaume-Uni	61 850	21 739	83 589	<i>Annexe</i> ¹⁹⁷
Pays-Bas	32 777	?	32 777	<i>Annexe</i> ¹⁹⁸
France	22 427	6 728	29 155	<i>Annexe</i> ¹⁹⁹
Norvège	17 913	?	17 913	<i>Annexe</i> ²⁰⁰
Danemark	11 791	4 762	16 553	<i>Eurostat</i>
Autriche	13 061	?	13 061	<i>Eurostat</i>
Belgique	7 513	4 940	12 453	<i>Annexe</i> ²⁰¹
Italie	6 943	?	6 943	<i>B.S.I.</i> ²⁰²
Suisse	5 284	?	5 284	<i>Eurostat</i> ²⁰³
Espagne	4 867	?	4 867	<i>Eurostat</i> ²⁰⁴

¹⁹⁵. Voir synthèse de la population iranienne en Allemagne.

¹⁹⁶. Voir synthèse de la population iranienne en Suède.

¹⁹⁷. Voir synthèse de la population iranienne au Royaume-Uni.

¹⁹⁸. Source : Bureau central des statistiques hollandais, Hyperlink naar CBS tabel: Bevolking; geslacht, leeftijd, herkomstgroepering en generatie, 1 januari: <http://statline.cbs.nl/StatWeb/publication/?VW=T&DM=SLNL&PA=37325&D1=0&D2=a&D3=0&D4=0&D5=96&D6=a&HD=101213-1027&HDR=G3,G4,T,G1&STB=G2,G5>, consulté le 30/12/2010.

¹⁹⁹. Voir synthèse de la population iranienne en France.

²⁰⁰. Immigration and immigrants 2008, Immigrants and Norwegian-born to immigrants, rapport publié le 1^{er} janvier 2008 par le Bureau des Statistiques norvégien, http://www.ssb.no/english/subjects/02/sa_innvand_en/sa104/immigrants.pdf, consulté le 30/12/2010.

²⁰¹. Voir synthèse de la population iranienne en Belgique.

²⁰². Source : bureau des statistiques italien, <http://www.cestim.it>; <http://www.cestim.it/index01dati.htm#italia>, consulté le 14/12/2010.

²⁰³. Population résidante selon la nationalité par pays, 1995-2009, Office fédéral de la statistique Suisse, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/data/01.html>, consulté le 30/12/2010.

Atlas de la diaspora iranienne

Chypre	4 155	?	4 155	<i>UNHCR</i> ²⁰⁵
Finlande	3 803	?	3 803	<i>Eurostat</i> ²⁰⁶
Grèce	1 064	?	1 064	<i>M.P.I.</i> ²⁰⁷
Roumanie	1 013	?	1 013	<i>Eurostat</i> ²⁰⁸
Irlande	745	?	745	<i>Eurostat</i> ²⁰⁹
République Tchèque	283	?	283	<i>Eurostat</i> ²¹⁰
Pologne	242	?	242	<i>Eurostat</i> ²¹¹
Portugal	213	?	213	<i>Eurostat</i> ²¹²
Bulgarie	209	?	209	<i>Eurostat</i> ²¹³
Luxembourg	89	?	89	<i>UNHCR</i> ²¹⁴
Slovaquie	67	?	67	<i>Eurostat</i> ²¹⁵
Slovénie	50	?	50	<i>Eurostat</i> ²¹⁶
Lettonie	41	?	41	<i>Eurostat</i> ²¹⁷
Lituanie	33	?	33	<i>Eurostat</i> ²¹⁸
Islande	22	?	22	<i>Eurostat</i> ²¹⁹

²⁰⁴. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²⁰⁵. Iranian Refugees' Alliance, New York, <http://www.irainc.org/iranref/statistics.php>, consulté le 13/01/2011. En l'absence de chiffre officiel, nous avons fait le total des demandeurs d'asile de 2000 à 2009.

²⁰⁶. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²⁰⁷. Migration Policy Institute,

<http://www.migrationinformation.org/datahub/countrydata/country.cfm>, consulté le 30/12/2010.

²⁰⁸. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²⁰⁹. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹⁰. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹¹. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹². Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹³. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹⁴. Sources : Les données démographiques des Iraniens aux États-Unis ,

<http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15/01/2010.

« Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés », UNHCR, division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010, pp. 19-20.

Nous n'avons pas de chiffre officiel, le nombre de 89 individus correspond aux demandeurs d'asile de 2006 à 2009.

²¹⁵. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹⁶. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

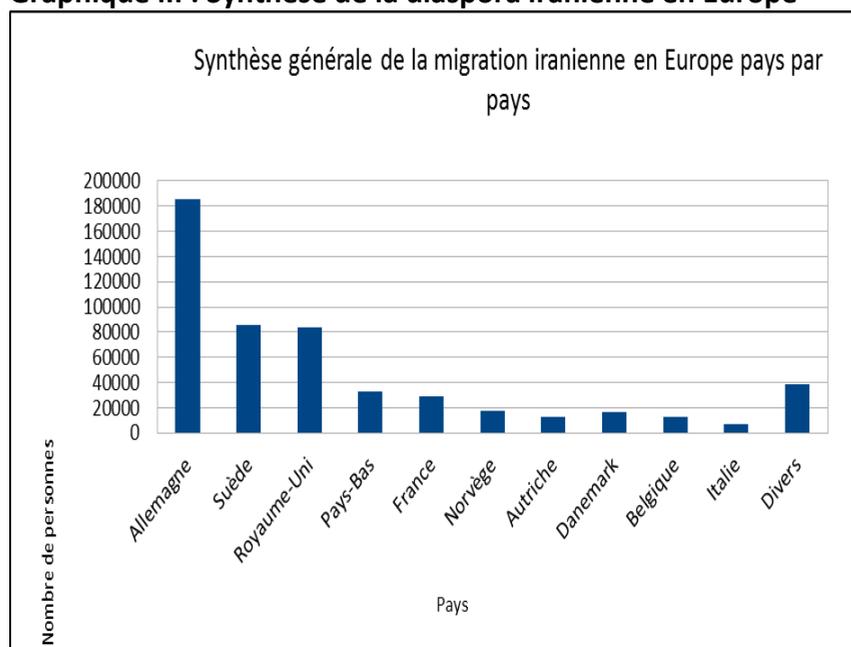
²¹⁷. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

²¹⁸. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

Diaspora en mouvement

Estimation de la pop. dans les pays non-enquêtés		16 574	16 574	
Total	414 202	108 441	522 643	

Graphique III : Synthèse de la diaspora iranienne en Europe



²¹⁹. Eurostat, migrants iraniens présents en Europe par pays de 1999 à 2009.

Atlas de la diaspora iranienne



Diaspora en mouvement

IV. Quatrième pôle d'attraction

Le Moyen-Orient

Au Moyen-Orient, la destination la plus importante est Israël en raison de la répression religieuse sur les communautés bahaï et juive. Nous estimons la population iranienne totale séjournant au Moyen-Orient (hors Iran) à 143 163 individus.

Tableau IV : Synthèse du quatrième pôle : Moyen-Orient

Pays	Nombre de migrants Iraniens
Israël	135 000 ²²⁰ (2007)
Syrie	7 000 ²²¹ (1986)
Jordanie	163 (1989) ²²²
Liban	?
Total	143 163

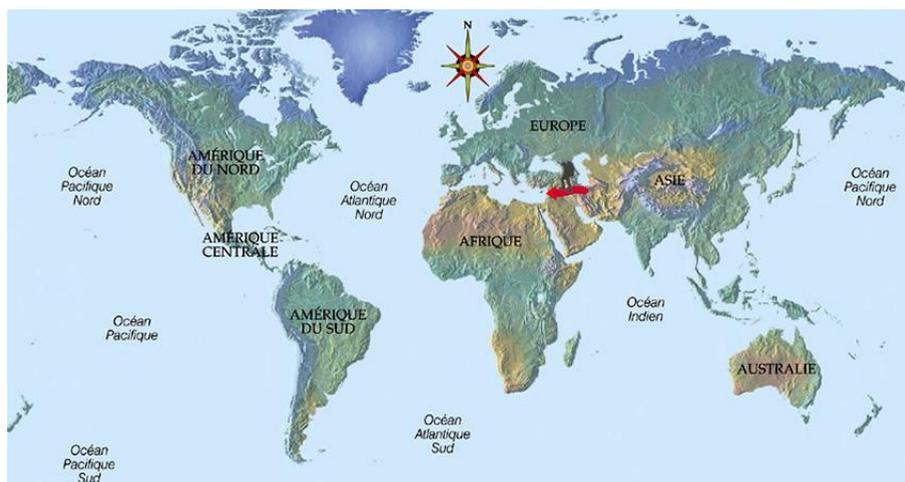
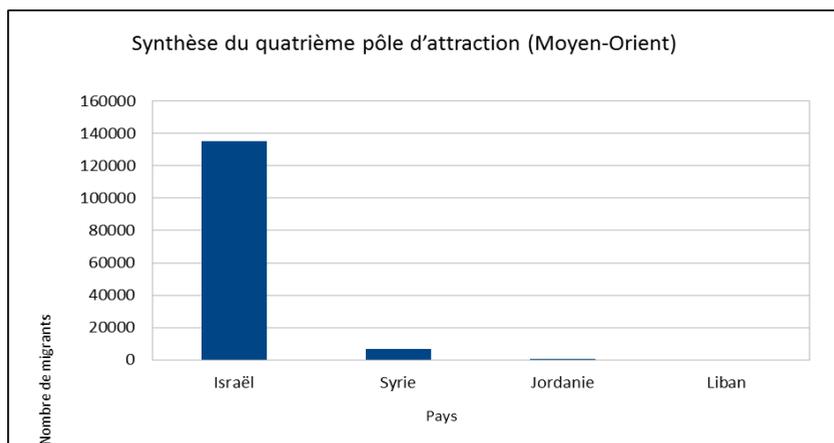
Graphique IV : Synthèse de la diaspora iranienne au Moyen-Orient

²²⁰. Bureau de statistique d'Israël,
http://www.cbs.gov.il/reader/shnaton/templ_shnaton.html?num_tab=st02_24x&CYear=2008, consulté le 08/01/2010.

²²¹. Vasir, « Les Iraniens résidant en Syrie par le passé et dans le présent (*Iranian orime Sourya dar qosashteh va-hal*) », 1986, consulté le
<http://www.topiranian.com/maghalat/archives/001896.html> 15/01/2011.

²²². Statistical Yearbook of Oman, 1989, p.144, cité par Akbar Ghandhari in *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.92.

Atlas de la diaspora iranienne



V. Cinquième pôle d'attraction

L'Asie

Dans cette région, le pays le plus important à observer est la Malaisie qui est devenue depuis dix ans une destination importante pour les Iraniens en raison de son développement économique et de ses accords diplomatiques avec l'Iran. Les migrants iraniens, n'ont pas l'obligation de se munir d'un visa pour se rendre dans ce pays. Nous retenons le chiffre de 95 207 migrants iraniens résidant en Asie.

Tableau V : Synthèse du cinquième pôle : Asie

Pays	Nombre de migrants Iraniens
Tadjikistan	? ²²³ (2003)
Malaisie	70 000 ²²⁴ (2010)
Corée du Sud	10 000 ²²⁵ (2010)
Japon	8 207 ²²⁶ (1994)
Inde	?
Indonésie	?
Philippines	7 000 ²²⁷ (2000)

²²³. D'après l'université Laval, les Persans farsi de l'ouest, catégorisés comme groupe indo-iranien, représentent 74 200 individus, soit 0,1% de la population tadjike, <http://www.tlq.ulaval.ca/axl/asie/tadjikistan.htm>, consulté le 15/01/2011.

Ce recensement dénombre un groupe linguistique d'individus parlant farsi. Cependant, il ne nous renseigne pas sur le nombre d'Iraniens, résidant au Tadjikistan. C'est la raison pour laquelle, nous ne pouvons pas retenir ce chiffre en ce qui concerne la diaspora iranienne telle que nous voulons la quantifier dans cet ouvrage.

²²⁴. Entretien avec le Consul malaisien en Iran, Agence Press Mehr, 30/10/2010, http://www.touristmy.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1823:1389-08-09-04-33-43&catid=96:1389-02-21-07-31-01&Itemid=290, consulté le 15/01/2011.

²²⁵. Entretien avec l'Ambassadeur de Corée du Sud en Iran, site commercial, 2009 : <http://modiranclub.com/news/show.aspx?id=14>, consulté le 15/01/2011.

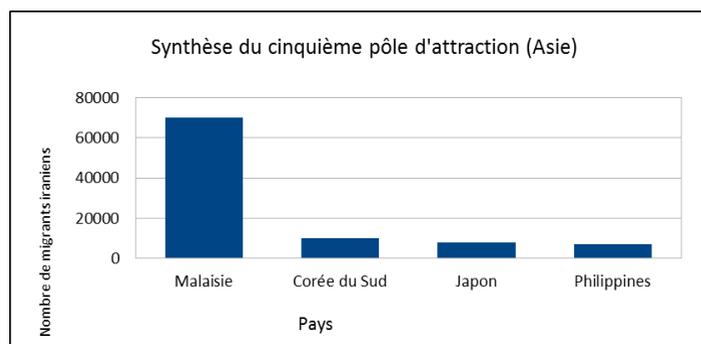
²²⁶. Hunter Brian, « The Statesman's YearBook », cité par Akbar Ghandhari in *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne aux ed. Kaman, Copenhague, 1997, p.90.

²²⁷. UNHCR, http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/dyb/dybcensus/V3_table4.xls, consulté le 15/01/2011.

Atlas de la diaspora iranienne

Total	95 207
--------------	---------------

Graphique V : Synthèse de la diaspora iranienne en Asie



Diaspora en mouvement

VI. Sixième pôle d'attraction

L'Océanie

Dans cette région, l'Australie est le pays le plus important avec une population de 18 798 migrants en 2001. Nous n'avons pas de données récentes mais des rapports de l'UNHCR précisent que la migration iranienne vers ce pays a largement évolué, donnant lieu à de nombreuses situations de « boat people ».

Nous estimons qu'une population de 35 730 Iraniens réside en Océanie.

Tableau VI : Synthèse du sixième pôle : Océanie

Pays	Nombre de migrants Iraniens	Population flottante	Total
Australie	18 798 ²²⁸ (2001)	6 266 ²²⁹	25 064
Nouvelle-Zélande	8 000 ²³⁰ (2009)	2 666 ²³¹	10 666
Total	26 798	8 932	35 730

²²⁸. « 2001 Census of Population and Housing », 2054.0 Australian Census Analytic Program: Australians' Ancestries(2001,Corrigendum), <http://www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/DetailsPage/2054.02001>, consulté le 06/01/2011.

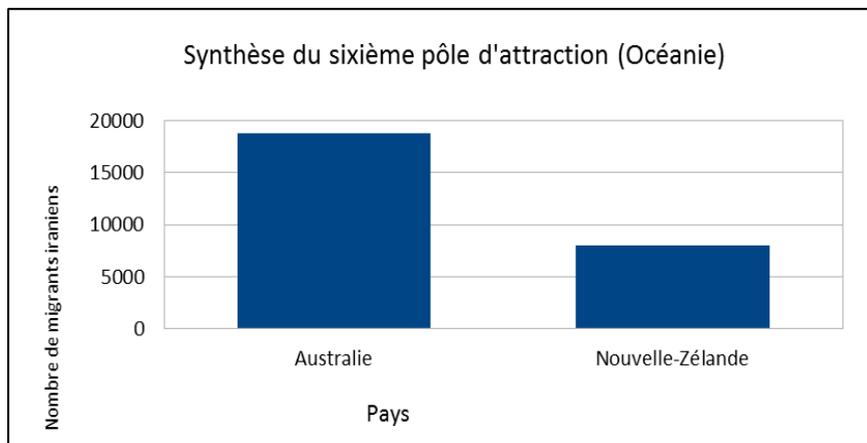
²²⁹. Selon notre étude démographique en Europe et aux États-Unis, nous avons retenu un tiers de la population officielle, comme donnée chiffrée pour quantifier la population flottante. Nous avons pris un tiers de la population totale en Australie (18 798), ce qui donne une population flottante de 6266 individus.

²³⁰. Sources : d'après le site de l'Ambassade d'Iran en Nouvelle Zélande, interrogé en 2000, <http://www.iranembassy.org.nz/cultural-fa.htm>.

²³¹. Selon notre étude démographique en Europe et aux États-Unis, nous avons retenu un tiers de la population officielle, comme donnée chiffrée pour quantifier la population flottante. Nous avons pris un tiers de la population totale en Nouvelle-Zélande(8000), ce qui donne une population flottante d'environ 2666 individus.

Atlas de la diaspora iranienne

Graphique VI : Synthèse de la diaspora iranienne en Océanie



Diaspora en mouvement

VII. Septième pôle d'attraction

L'Amérique Latine

Tableau VII : Synthèse du septième pôle : Amérique Latine

Pays	Nombre de migrants Iranien
Brésil	30 000 ²³²
Argentine	?



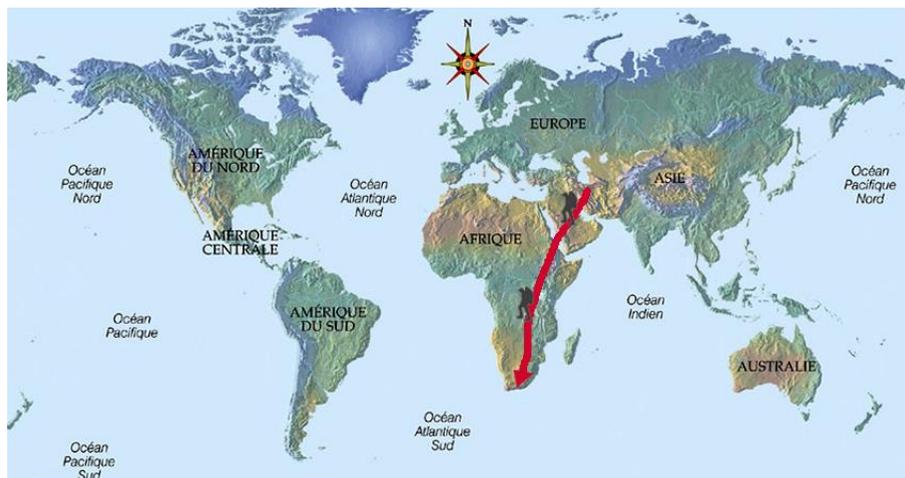
²³². Entretien avec l'ambassadeur du Brésil en Iran, *Eghtesad Iran*, le 11.09.2010. <http://www.iraneconomics.net/fa/articles.asp?id=1483&magno=81>, consulté le 20/01/2011.

VIII. Huitième pôle d'attraction

L'Afrique

Tableau VIII : Synthèse du huitième pôle : Afrique

Pays	Nombre de migrants Iraniens
Afrique du Sud	5 000 ²³³
Egypte	?
Sénégal	?



²³³. Références : Les données démographiques des Iraniens aux États-Unis, <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 15/01/2010.

Diaspora en mouvement

Atlas de la diaspora iranienne

Conclusion du deuxième chapitre

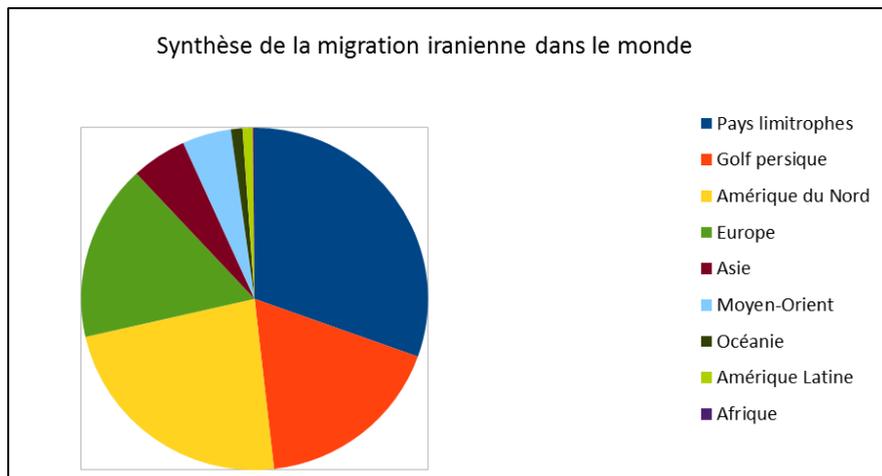
Pour conclure, nous présentons une récapitulation des tableaux de synthèse quantitatifs de ce chapitre.

Tableau IX : Synthèse de la migration iranienne dans le monde

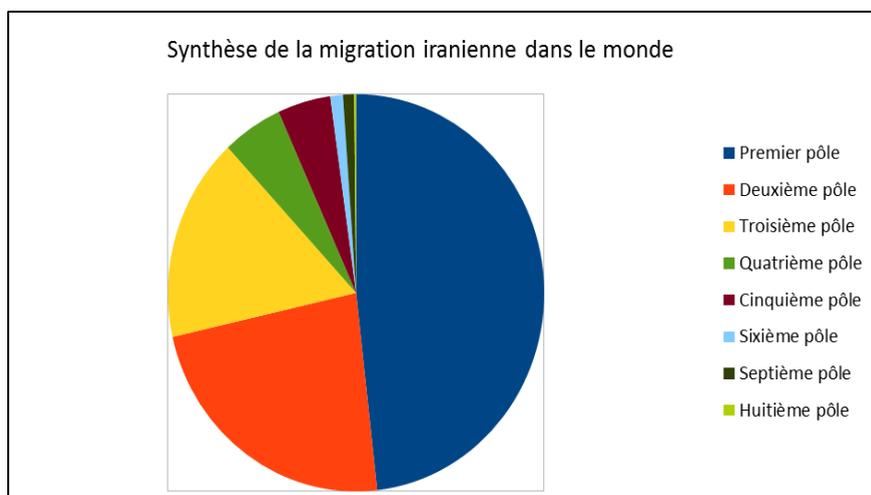
Pôles d'attraction	Aires géographiques	Population officielle	Population flottante	Total
Premier pôle	Pays limitrophes	1 006 987	?	1 006 987
	golfe Persique	556 657	?	556 657
	Total	1 563 644		1 563 644
Deuxième pôle	Amérique du Nord	629 667	99 602	729 269
Troisième pôle	Europe	414 202	108 441	522 643
Quatrième pôle	Moyen-Orient	143 163	?	143 163
Cinquième pôle	Asie	95 207	?	95 207
Sixième pôle	Océanie	26 798	8 932	35 730
Septième pôle	Amérique Latine	30 000	?	30 000
Huitième pôle	Afrique	5 000	?	5 000
	Total	2 907 681	216 975	3 124 656

Diaspora en mouvement

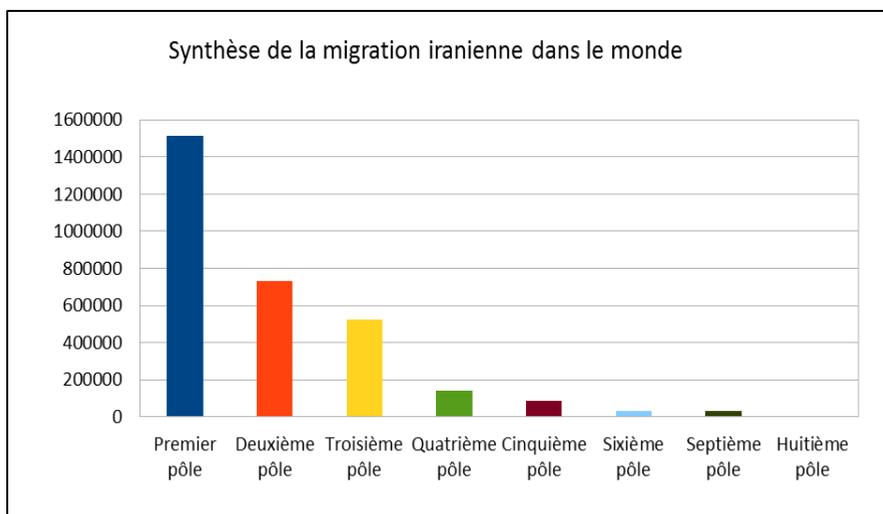
Graphique VII : Migration iranienne totale dans le monde



Graphique VIII : Répartition des Iraniens dans le monde par pôle d'attraction



Atlas de la diaspora iranienne



Conclusion générale

Que nous apprend cette étude sur la population iranienne hors d'Iran ? Peut-on en fin de compte chiffrer précisément la diaspora iranienne mondiale ? Plus de trente-trois ans après l'avènement de la République islamique, qu'en est-il des flux migratoires iraniens dans le monde ? Y a-t-il une comparaison possible entre les flux iraniens et les autres déplacements mondiaux ? Historiquement, la migration iranienne vers les pays de l'OCDE touchait une élite financière et économique, comment sommes-nous passés d'une élite migratoire à une diaspora qui touche presque toutes les couches sociales ?

En nous appuyant sur des sources officielles et des études de terrain réalisées dans plusieurs pays, nous nous demandons de quelle façon la diaspora iranienne s'est forgée et s'est développée quantitativement depuis la révolution de 1979. Cet ouvrage a pour but de dresser un bilan quantitatif de la diaspora iranienne suite à nos recherches effectuées depuis une dizaine d'années. Voici les principaux enseignements de ce travail de recherche.

1. Selon une micro-analyse portant sur les choix rationnels des individus, on détermine la capacité des migrants iraniens à choisir l'endroit où ils installent leur foyer, en fonction du droit à la mobilité situé au cœur du principe de liberté que nous avons nommé *Mobilité humaine*. La chronologie de celle-ci depuis la révolution iranienne de 1979 montre que plus le temps passe, plus des individus veulent sortir d'Iran. L'élargissement des libertés et des capacités humaines a de fortes répercussions sur notre manière de penser la migration, dans la mesure où il a des conséquences importantes sur le revenu, l'éducation ou la santé. En d'autres termes, la capacité des Iraniens à se déplacer est une dimension de la liberté, inhérente au développement, et qui présente une valeur intrinsèque mais

Atlas de la diaspora iranienne

aussi potentiellement instrumentale¹. Cette démocratisation de la mobilité n'est pas encore saisie par la science qui est toujours en déphasage avec les faits migratoires qui nécessitent des approches multidisciplinaires et en déphasage avec la méthodologie des sciences sociales, laquelle n'est pas adaptée à un tel rythme de mobilité ; c'est ce que nous avons analysé dans le premier chapitre sous le titre « Difficultés méthodologiques et champ migratoire peu exploité ».

2. Partant d'une matrice méthodologique du phénomène migratoire obligatoirement complexe, parce que d'approche interdisciplinaire, notre hypothèse reposerait, d'une part sur l'importance de l'articulation entre les structures sociales et économiques des pays d'origine avec celles des pays hôtes et, d'autre part, sur le choix des individus pour la mobilité en tant que principe de liberté en fonction des ressources dont ils disposent pour migrer. Dès lors, selon une analyse macrosociologique, l'individu serait tiraillé par le contexte sociopolitique international, les États et les systèmes économiques. La diaspora iranienne est ainsi la conséquence de la transformation de cinq facteurs internes à l'Iran interagissant avec la conjoncture internationale. Elle est aussi le résultat des dynamiques affectant la structure socio-économique de la société iranienne, sa démographie, l'évolution de ses liens culturels, religieux et politiques depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ces facteurs pourraient constituer, au regard d'une macro-analyse, les éléments structurels de la migration iranienne depuis la révolution iranienne de 1979. Ils permettent de comprendre la migration iranienne dans le monde dans le cadre d'une analyse quantitative.

¹. PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.15.

Conclusion générale

3. En ce qui concerne la population iranienne dans le monde, nous avons retenu huit pôles d'attraction reflétant la répartition géographique des Iraniens sur la Terre. Le problème est que lorsqu'on sort des pôles d'attraction de la migration et qu'on essaye d'avoir une vue globale planétaire, il est très difficile de faire une estimation fiable de la population de la migration pour l'ensemble des continents car l'enregistrement des diverses formes de mobilité est épisodique et aléatoire dans les pays limitrophes de l'Iran et dans certains pays d'Asie qui n'ont pas de système avancé pour dénombrer exactement les migrants. Néanmoins, quelques données de base fournissent des repères objectifs et permettent une évaluation des tendances récentes de la mobilité internationale.

4. Les quatre vagues successives de départ et la diversité des statuts des migrants ont été étudiées sous le prisme des cinq logiques que ces derniers adoptent ou subissent lors de leur déplacement. Cette diversité nous a orienté vers une autre question : dans l'étude des réseaux migratoires transnationaux, comment peut-on sortir d'une approche purement quantitative et géographique ? Organisée en fonction du niveau de peuplement des Iraniens dans les différents pôles, en allant des pôles les plus peuplés aux moins peuplés, notre réflexion a été amenée à poser six critères intervenant dans la migration et le peuplement :

- L'approche géographique et les coûts de déplacement
- L'approche culturelle (langue et religion)
- Les réseaux de connaissances
- Les politiques du pays d'accueil vis-à-vis de l'immigration
- Le capital humain
- Le capital socio-économique des individus.

5. Quelles sont les sources utilisables pour quantifier la diaspora iranienne dans le monde ? Cette question fonde toute la problématique des statistiques non seulement pour la population iranienne à l'étranger mais aussi pour toutes les migrations diasporiques. Nous avons été confronté à un éventail de chiffres auquel nous ne pouvions pas toujours faire confiance. Pour chiffrer la population iranienne totale, nous avons choisi plusieurs types de sources dont les plus importants sont : le recensement annuel et le bureau de naturalisation de chaque pays ; l'UNHCR et le bureau des réfugiés de chaque pays ; le système d'observation permanente des migrations (Sopemi) ; les recherches académiques ; les sites internet.

Atlas de la diaspora iranienne

6. Pour l'étude de la population officielle, nous n'avons pas connu d'obstacle insurmontable dans la mesure où le système de recensement dans les pays européens fonctionne très bien ; de ce fait, nous avons pu obtenir les informations nécessaires dans la majorité des pays européens. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de résoudre les problèmes quantitatifs posés par les sans-papiers et par les individus en cours de régularisation. Au regard de cette étude, nous pouvons chiffrer la population officielle de la migration iranienne à 2 907 681 individus au niveau mondial. Par faute de recensement ou par non-obtention de leurs résultats à ce stade de la recherche, nous n'avons pas pu nous fonder sur un recensement officiel par pays. Dès lors, dans la mesure où ils n'englobent pas l'ensemble des pays du monde, ni même l'ensemble des pays par pôle d'attraction, les nombres restent sujets à interprétation.

7. Pour quantifier une population migrante nous nous heurtons à la question de la légalisation des individus dans le pays d'accueil. Comment quantifier des personnes pour qui les démarches administratives se sont soldées par un échec ? En s'appuyant sur les trois études de terrain réalisées en Allemagne, en France (entre 2000 et 2008) et en Belgique (entre 2009 et 2011), nous avons été en mesure de proposer des chiffres pour cette population. Pour affiner l'estimation, nous avons développé le concept de « population flottante », qui regrouperait un tiers de la population officielle, estimation vérifiable pour les trois pays d'étude ainsi que pour les États-Unis. Bien évidemment, cela reste une hypothèse pour d'autres pays. Restant sur le principe d'un tiers de la population officielle, nous pouvons conclure que « la population flottante » iranienne mondiale représente un million d'individus à ajouter à la population officielle. Cette hypothèse, loin d'être entièrement vérifiable, est toutefois utilisée par les experts en migration pour quantifier la migration illégale internationale¹. Rappelons que cette étude a modestement chiffré la population dite officielle dans la mesure où elle ne comprend pas la totalité des pays. Cependant, il serait possible de dire que la population iranienne mondiale hors Iran oscillerait autour de quatre millions d'individus.

8. Ce chiffre approximatif de quatre millions, correspond à 5,3% de la population iranienne totale (75 000 000 d'Iraniens en 2011) ; il est

¹. Cf. Dénombrement des migrants illégaux, PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.25.

Conclusion générale

supérieur à la moyenne internationale des flux migratoires qui se situe à 3,1% de la population totale.

D'approche essentiellement sociologique, mathématique et historique, cette étude comporte des incertitudes démographiques auxquelles nous essayerons de remédier par la suite. Dans cet ouvrage, compte tenu de l'absence de certaines données chiffrées s'appuyant sur des sources fiables, nous avons essayé de proposer une première étude quantitative de la diaspora iranienne dans le monde, étude ouverte à la critique.

Il resterait encore à décrypter le rapport entre les trajectoires et la resocialisation des Iraniens dans le pays hôte en fonction de leurs différents modèles d'intégration. Cette problématique, dépassant largement les limites de ce livre, a été traitée dans un autre ouvrage : *Quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique*, en cours de parution (automne 2012) chez Pétra.

Atlas de la diaspora iranienne

Liste des enquêtés

Depuis notre enquête en 2000, nous avons fait plusieurs enquêtes de terrain. Dans un premier temps en Allemagne et en France, enquêtes présentées dans la première liste, puis en Belgique, dans la deuxième liste.

Liste 1 : France & Allemagne

Liste des enquêtés établie selon le critère chronologique de la date de l'entretien. Afin de répondre à la demande d'anonymat des exilés interviewés, sans toutefois gêner le travail de classement et de dénomination, un grand nombre de prénoms cités sont en réalité des prénoms d'emprunt. Les entretiens ont été effectués en langue iranienne, puis transcrits et traduits en français, sauf les entretiens 4, 26, 41 et 44 qui ont été réalisés directement en français.

N.1, Nasrine, née en 1954, exilée depuis 1982 à Paris, ancien membre de l'organisation du Paikar (gauche marxiste), mariée, deux enfants, animatrice de jeu d'échecs en milieu scolaire.

N.2, Ismail Vafa Yaghmâai, né en 1952, exilé à Paris depuis 1981, poète, ancien membre des Modjahédines du peuple (durant 20 ans), divorcé, un enfant, chercheur d'emploi.

N.3, Sapideh, née en 1960, exilée à Paris depuis 1990, militante du parti démocrate du Kurdistan (durant 10 ans), mariée, chercheuse d'emploi.

N.4, Akram, né en 1964, exilé à Paris depuis 1991, entrepreneur individuel, célibataire, chargé de cours à l'Université.

N.5, Davood, né en 1958, exilé depuis 1984 à Paris, militant des Modjahédines du peuple (durant 12 ans), marié, deux enfants, chauffeur de taxi.

Atlas de la diaspora iranienne

N.6, Mohsen, né en 1953, exilé depuis 1982 à Paris, Paikar, (gauche marxiste, durant 10 ans), marié avec une Française, un enfant, chercheur d'emploi.

N.7, M. K., née en 1962, exilée depuis 1982 à Paris, membre du RPR, mariée, deux enfants, fonctionnaire municipale.

N.8, S. M., né en 1957, exilé depuis 1983 à Paris, militant des Mohâjérines du peuple, (ne pas confondre avec Modjahédines), marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans le bâtiment.

N.9, Arman Nouri, né en 1956, exilé depuis 1983 à Paris, République constitutionnelle (Organisation Pars), divorcé, deux enfants, dentiste.

N.10, Hedayat, né en 1956, exilé depuis 1984 à Paris, Paikar (durant 8 ans), marié avec une Française, deux enfants, restaurateur.

N.11, Nader Moghimi, né en 1965 à Téhéran, marié, exilé depuis janvier 1985 à Paris, tendance politique de gauche, Fédâ'iyân : les minoritaires .

N.12, Haj Khalil Rezâ'i, né en 1920, exilé depuis 1981 à Paris, personnalité politique proche des Moudjahédines du peuple, marié, décédé en décembre 2003.

N.13, Zinat MirHâchemi, responsable du journal mensuel *Nabard Khalghe*, née en 1958, exilée depuis 1983 à Paris, membre (durant 25 ans) de l'organisation Fédâ'iyâns (gauche radicale), mariée, un enfant, chercheuse d'emploi.

N.14, Kamal, né en 1947, exilé depuis 1985 à Cologne, militant du Parti *Toudeh* (durant 6 ans), marié quatre enfants, chauffeur de taxi.

N.15, Mostafa, né en 1951, exilé depuis 1994 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple (durant 15 ans), marié, trois enfants, commerçant.

N.16, Hadi Siahpoosh, né en 1955, exilé depuis 1990 à Cologne, militant du parti communiste d'Iran (gauche radicale), marié, deux enfants, chauffeur de taxi.

N.17, Bijan Niabati, né en 1959, exilé depuis 1983 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple, marié, un enfant, emploi à mi-temps.

N.18, Bagher, né en 1967, exilé depuis 1995 à Cologne, tendance nationale-religieuse, célibataire, chauffeur de taxi.

N.19, Mazyar, né en 1963, exilé depuis 1994 à Cologne, membre du parti *Toudeh*, marié avec une Russe, deux enfants, veilleur de nuit dans un hôtel.

N.20, Kayvandotcht, née en 1953, exilée depuis 1986 à Cologne, membre du parti *Toudeh* (durant 5 ans), mariée, une fille, secrétaire à mi-temps.

Liste des enquêtés

N.21, Réza Shâh Hosseini, né en 1947, exilé depuis 1980 à Cologne, militant du Front démocratique, *Jebhé-ye-melli*, marié, un enfant, commerçant.

N.22, Rezvan, né en 1945, exilé depuis 1985 à Cologne, membre de l'organisation de *Toufan*, célibataire, chercheur d'emploi.

N.23, Sâdegh Mahmoudi Tâleghâni, né en 1930, exilé depuis 1982 à Cologne, membre du *Jebhé-ye-melli* (Front démocratique), tendance politique centriste, marié, quatre enfants, commerçant.

N.24, Fâtemeh Farzânesâ, née en 1929, exilée depuis 1991 à Cologne, militante des Modjahédines du peuple, sept enfants, femme au foyer.

N.25, Mohammad Mohammad Ali Néjad, né en 1950, exilé depuis 1992 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple (durant 15 ans), marié, quatre enfants, chauffeur de taxi.

N.26, Saïd Paivandi, né en 1959, exilé depuis 1984 à Paris, gauche réformiste, divorcé, un enfant, maître de conférences dans une université parisienne.

N.27, Babak Amirkhosravi, né en 1928, exilé depuis 1982 à Paris, ancien membre du Parti communiste iranien *Toudeh* (durant 30 ans), marié, deux enfants, retraité.

N.28, Ehsan Shari'ati, doctorant en philosophie, né en 1959, exilé depuis 1981 à Paris, activiste politique proche de la mouvance appelée « *nationale- religieuse* », marié, deux enfants, enseignant-chercheur.

N.29, B. A., né en 1951, exilé depuis 1980 à Paris, politiquement à gauche, divorcé, responsable d'une maison d'édition.

N.30, Jaber Kolaïbi, né en 1936, exilé depuis 1983 à Paris, gauche radicale, célibataire, chercheur d'emploi.

N.31, N. K., née en 1957, exilée depuis 1985 à Cologne, membre du parti *Toudeh* (durant 5ans), divorcée, un enfant, conseillère administrative et sociale des réfugiés à Cologne.

N.32, Mehdi Fattâh Pour, né en 1951, exilé depuis 1988 à Cologne, l'un des responsables des *Fédâ'iyâns* (majoritaires), marié, deux enfants, informaticien.

N.33, Abol Hassan Bani Sadr, né en 1936, exilé depuis 1981 à Paris, ex-premier président de la République d'Iran, marié, trois enfants.

N.34, Mahmoud, né en 1965, exilé depuis 1999 à Paris, militant *Fedâ'iyans*, marié, informaticien.

Atlas de la diaspora iranienne

N.35, Soraya Vardasbi, née en 1948, exilée depuis 1998 à Cologne, militante des Moudjahédines du peuple, mariée, animatrice dans un collège.

N.36, Rahim, né en 1950, exilé depuis 1982 à Paris, ancien membre du Comité central des Moudjahédines du peuple (durant 25 ans), chercheur d'emploi.

N.37, H. A. T, né en 1948, exilé depuis 1983 à Paris, personnalité politique, commerçant.

N.38, Kouroche, né en 1952, exilé depuis 1984 à Paris, royaliste, chercheur d'emploi.

N.39, Hadi Khorsandi, né en 1942, exilé depuis 1980 à Londres, marié, journaliste et humoriste renommé.

N.40, Abdol Karim Lahidji, né en 1940, Président de la Ligue de Défense des Droits de l'Homme en Iran (LDDHI) et vice-président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH).

N.41, Didier IDJADI, né en 1953, exilé depuis 1983 à Paris, ancien membre de l'organisation de gauche, *Paikar*, aujourd'hui écologiste réformiste, membre du parti des Verts en France, marié, un fils, enseignant à l'université.

N.42, Ali Asghar Hâdj Seyyed Djavâdi, écrivain, né en 1925, exilé depuis novembre 1981 à Paris, personnalité politique, intellectuel très célèbre en Iran.

N.43, Hassan Makaremi, né en 1953 à Chiraz au sud-ouest de l'Iran, exilé depuis 1983 à Paris, défenseur des Droits de l'Homme.

N.44, Anita Mousaei, née en 1977 à Téhéran, exilée depuis 1985 à Paris, avocate au Barreau de Paris, membre du parti socialiste français.

Liste 2 : Belgique:

Les numéros affectés aux entretiens (réalisés entre décembre 2008 et juillet 2010) ont uniquement une valeur chronologique.

N.45, Said Nourbakhsh, né le 1979 à Téhéran, immigré à Bruxelles en mai 2001, étudiant en M2 en sociologie, entretien à Liège le 04.06.09.

N.46, Amir Forouz, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Liège le 04.06.09.

N.47, Amir Téhérani, né 1984, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 1, entretien à Bruxelles le 02.07.09.

Liste des enquêtés

- N.48, Anvar Mir Sattari**, né en 1954 à Talesh au nord de l'Iran, exilé à Bruxelles en octobre 1986, gérant d'une entreprise, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N.49, Hamed Dabestani**, né en 1983, immigré à Bruxelles en 1998, étudiant en L II design, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N.50, Mehdi Esfahani**, né en 1982, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 2, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N.51, Saïd Panahi**, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2002, commerçant en textile, entretien à Liège le 21.08.09.
- N.52, Parvaneh Panahi**, née en 1982 à Téhéran, immigrée à Liège en 2008, chercheuse d'emploi, entretien à Liège le 21.08.09.
- N.53, Ahmad Aminian**, né en ? à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1977 comme étudiant, rentré en Iran puis exilé en Belgique en 1980, chercheur à l'ULB, Président du Centre culturel Omar Khayam, entretien à Bruxelles le 03.09.09.
- N.54, Arach Motamedi Azari**, né en 1975 à Téhéran, immigré à Luxembourg en 1986 puis immigré à Bruxelles en 1995 et de nouveau en 2002, technicien en électricité dans le bâtiment, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N.55, Mohammad Reza Riahi**, né en 1956 à Chirâz, immigré à Bruxelles en 1975 pour reprendre ses études, retourné en Iran en 1985 puis exilé en 1987 à Bruxelles, gynécologue, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N.56, C. N**, né en 1940 à Fouman (nord-est de l'Iran), immigré en 1961 à Paris, puis à Bruxelles en 1970, retraité laborantin et infirmier, traducteur assermenté, entretien à Bruxelles le 10.10.09.
- N.57, Abolfaz Ordoukhani**, né en 1941 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, retraité du commerce, écrivain, entretien à Bruxelles le 10.10.09 et le 20.11.09.
- N.58, Firouzeh Nahavandi**, née en 1955 à Paris, a fait des séjours à Bruxelles en 1959, 1961, 1977 et s'est exilée définitivement en septembre 1978, professeur à l'Université libre de Bruxelles, directrice du Centre d'Études de la Coopération Internationale et du Développement (CECID), entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N.59, Ali Rahimi**, né en 1940 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, enseignant-chercheur retraité, fait de l'import-export entre la Belgique et l'Iran, entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N.60, Sarah Porneshât**, née en 1962 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1988, dentiste, entretien à Bruxelles le 13.11.09.

Atlas de la diaspora iranienne

- N.61, Ebrahim Nabavi**, né en 1959 à Astarā (au nord-ouest de l’Iran), exilé à Bruxelles en 2003, journaliste et écrivain, entretiens à Bruxelles le 13.1.09 et le 10.12.09.
- N.62, Massoud Hématy**, né en 1941 à Semnan, exilé à Bruxelles en 1985, chauffeur de taxi, entretien à Bruxelles le 13.11.09.
- N.63, Shirine Esfandiarmazd**, née en 1963 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1997, directrice de l’association Razi, entretien à Bruxelles le 10.12.09.
- N.64, Farhad Ashtari**, né en 1954 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1979 pour reprendre ses études, puis ré-immigré en 1980, professeur de persan et doctorant en sciences sociales, entretien à Bruxelles le 10.12.09.
- N.65, Kayvan Sarbazi**, né en 1979 à Bandar-Abbas (au sud de l’Iran), immigré à Bruxelles en 2001, retourné en Iran en 2008 pour le service militaire, sans emploi, entretien par correspondance, 02. 02. 2010.
- N.66, Ramine Mohammadi**, né en 1983 à Ispahan, exilé à Bruxelles en 2007, demandeur d’emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N.67, Lâdan Moslehi**, née en 1983 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en 2008, demandeuse d’emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N.68, Reza Moulai Nejad**, né en 1938 à Téhéran, exilé en Espagne en 1983, puis immigré en France en 1986, ré-immigré définitivement à Bruxelles en 1990, gérant d’une station essence, entretien à Bruxelles le 11.12.09.
- N.69, Siamak Farid**, né à Téhéran en 1956, exilé en 1986 à Bruxelles, électricien dans une entreprise, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N.70, Habib Kazemi**, né en 1957 à Téhéran, exilé à Bruxelles en octobre 2000, demandeur d’emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.
- N.71, Mansour Sarabi**, né en 1943 à Téhéran, immigré au Pakistan en 1985, puis immigré en France en 1986 et ensuite immigré en Belgique 2000, retraité ouvrier en France, anciennement chef d’entreprise en Iran, 11.12.09.
- N.72, Khosro Khazai (Pardis)**, né en 1950 en Iran, immigré à Bruxelles en 1969 pour continuer ses études, retourné en Iran en 1978, ré-immigré à Bruxelles en 1979, directeur du Centre européen des Études zoroastriennes, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N.73, Mehran Adib**, né à Téhéran en 1942, exilé à Bruxelles en 1980, ancien colonel d’armée, retraité, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N.74, Chahin Shomali**, née en 1956 à Téhéran, immigrée à Bruxelles le 28 février 1987, éducatrice, entretien à Bruxelles le 08.01.10.

Liste des enquêtés

- N.75, Mojgan Siahati**, née en 1968 à Téhéran, immigrée en France en 1979, puis immigrée à Bruxelles en 2007, psychologue, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N.76, Benhnam Omrani**, né en 1965 à Téhéran, exilé à Bruxelles en 1987, psychologue, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N.77, Reza Maravi**, né en 1922 à Téhéran, immigré aux Etats-Unis en 1979, puis immigré à Bruxelles en 1980, agent comptable dans une entreprise de tapis, retraité, entretiens à Bruxelles le 02.02.10 et le 18.02.10.
- N.78, Jamileh Khoshniat**, née en 1954 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en mars 1986, sans emploi, entretien à Bruxelles le 04.02.10.
- N.79, Nahid Téhérani**, née en 1956 à Abadan, exilée à Bruxelles en 2000, femme au foyer, sans papiers, entretien à Bruxelles le 19.02.10.
- N.80, Josef Salamati**, né en 1972 à Abadan, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Bruxelles le 09.02.10.
- N.81, Houchang Nahavandi**, né en 1933 à Rasht (nord de l'Iran), ancien ministre du développement et du logement (1964-1968), ancien recteur de l'université Pahlavi (1968-1971), ancien recteur de l'université de Téhéran (1971-1977), a séjourné en France de 1950 à 1958 pour y effectuer ses études supérieures, exilé politique en juillet 1979 à Paris, installé en Belgique depuis 1996, entretien à Bruxelles le 22.03.2010
- N.82, Jamshid Shahsavari**, né en 1936 à Ispahan, immigré à Court (en Belgique) en 1990, ouvrier retraité, entretien à Court le 23.03.10.

Atlas de la diaspora iranienne

Bibliographie

Cette bibliographie sur les questions de la migration iranienne est évolutive et non exhaustive. Elle se divise en sept rubriques : les ouvrages de méthodologie, le champ migratoire, le champ migratoire iranien, l'Iran contemporain, les rapports institutionnels, les sites internet et une rubrique intitulée Divers.

OUVRAGES DE MÉTHODOLOGIE

ACCARDO Alain, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Éditions Le Mascaret, Bordeaux, 1997.

BATAILLE Philippe, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1999.

BECKER Howard Saul, *Outsiders, Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié, 1985.

BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.

BOURDIEU Pierre, *Comprendre*, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992.

CROZET Yves et al, *Sociologie basique*, Paris, Nathan, 1990.

DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques, La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1992.

ELIAS Norbert, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Seuil, 1991.

GOFFMAN Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Éditions de minuit, 1968.

Atlas de la diaspora iranienne

HIRCHMAN Albert Otto, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, traduit de l'anglais par Claude Besseyrias, Paris, les Éditions ouvrières, 1972.

Lewis Oscar, *Les enfants de Sanchez, Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 2000.

NOIRIEL Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

QUIVY Raymond et CAMPENHOUD Luc Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

STRAUSS Anselm, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992.

WIEVIORKA Michel, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011.

CHAMP MIGRATOIRE

ABDELMALEK Sayad, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

ABDELMALEK Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck & Larcier, Belgique, 1991, troisième édition 1997.

ADELKHAH Fariba, Bayart Jean-François (dir.), *Voyages du développement. Emigration, commerce, exil*, Karthala, Paris, 2007.

ALBERTINELLI Anthony, PIOTR Juchno, "Population and social conditions" *Eurostat, Datta in Focus*, 18/2010.

BADIE Bertrand, *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, Fayard, Paris, 1999.

Bibliographie

BADIE Bertrand et WIHTOL de WENDEN Catherine, *Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques Paris, 1994.

BERTHOMIERE William, CHIVALLON Christine (dir), Collectif Broché, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006.

BLOCH Alice and SOLOMOS John, *Race and Ethnicity in the 21st Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.

CASTLES Stephen, Conference on "Theories of Migration and Social Change", St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

DE GENOVA, Nicholas P., Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, oct. 2002, p. 419-447.

DUFOIX Stéphane, *Les diasporas, Que sais-je*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

HARLY Charles, *Les exilés du savoir, les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*, l'Harmattan, 1994.

HOVANESSIONIAN Martine, « Diasporas et identités collectives », in *Hommes & Migrations*, N° 1265, diaspora arménienne et territorialités, janvier et février 2007.

KUNZ E.F, « Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement », *International Migration*, vol 7,2.

KUNZ E.F., The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *IMR* vol. 15, N°1.

LAACHER Smaïn, *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012.

LAACHER Smaïn, *Le peuple des clandestins*, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 2007.

Atlas de la diaspora iranienne

MASSEY and al, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep., 1993), p. 431-466.

MANCON Altay et Ural (dir.), *Turcs de Belgique, identités et trajectoires d'une minorité*, Info-Turk, Bruxelles, 1992.

MILTON Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University Press, initialement 1964, dernière édition 2009.

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Éditions du Seuil, Paris, 1988.

PERALDI Michel, « Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes & Migrations*, N°1266, mars-avril 2007.

PERRIN Nicolas, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique : un essai de démographie des populations demandeuses ou bénéficiaires d'une protection internationale*, études de l'UCL et du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, juillet 2008.

REA Andrea et TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008.

TARRIUS Alain, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002.

WIEVIORKA Michel, L'intégration : un concept en difficulté, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008, N° 125.

WIHTOL de WENDEN Catherine, *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Les Presses de Sciences-po, Paris, 2010.

Bibliographie

WIHTOL de WENDEN Catherine, Les frontières du droit d'asile, dans *Hommes & Migrations*, Paris, N°1238, juillet-août 2002.

WIHTOL de WENDEN Catherine, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005.

CHAMP MIGRATOIRE IRANIEN

ADELKHAH Fariba, « Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas... », *Les Études du CERI*, Science Po, n°75, mai 2001.

ASHAR Fathi, "Iranian Refugees and Exiles Since Khomeini", Library of Congress, U.S.A., California, 1991.

ANSARI Maboud, *The making of the Iranian Community in America*, Paradis Press, 1992.

DESTRÉE Annette, *Les fonctionnaires belges au service de la Perse, 1898-1915*, Téhéran, Acta Iranica, 1976.

FATA Soraya, RAFII Raha, Strength in Numbers, "The Relative Concentration of Iranian Americans Across the United States", commandé par le *National Iranian American Council (NIAC)*, septembre 2003.

GHANDHARI Akbar, *Statistiques des Iraniens immigrés et réfugiés*, publié en langue iranienne, aux ed. Kaman, Copenhague, 1997.

GHANDHARI Akbar, *Les Iraniens au Danemark, 1980-1998*, édition personnelle, 2000.

HAKIMZADEH Shirin, "Iran: A Vast Diaspora Abroad and Millions of Refugees at Home", Migration Policy Institute, Washington, septembre 2006.

MOSTASHARI Ali and KHODAMHOSSEINI, "An Overview Of Socioeconomic Characteristics Of The Iranian-American Community Based", MIT, USA.
<http://isgmit.org/>.

Atlas de la diaspora iranienne

PAHALVI Farah, *Mémoires*, Paris, Éditions XO, 2003.

Quesnay Arthur, « La migration iranienne au Kurdistan irakien », septembre 2010.

SATRAPI Marjane, *Persépolis*, Paris, Édition L'Association, Quatrième édition, 2000.

VAHABI Nader, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, février 2008.

VAHABI Nader, *Récits de vie des exilés iraniens, de la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009.

VAHABI Nader, *La migration iranienne en Belgique, une diaspora par défaut*, Paris, l'Harmattan, 2011.

VAHABI Nader, Genèse de la diaspora iranienne en France, Une analyse sociohistorique et démographique, Revue *Migrations Société*, N° 139, Janvier-février 2012.

VAHABI Nader, *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique*, Pétra, 2012.

VAHABI Nader, Exercer la maïeutique sociologique auprès d'exilés iraniens réticents à se livrer, en cours de parution dans la revue *Migrations-Société*.

VASIR, « Les Iraniens résidant en Syrie par le passé et dans le présent (*Iranian orime Sourya dar qosashteh va-hal*) », 1986.
<http://www.topiranian.com/maghalat/archives/001896.html>

ZARCONÉ Thierry et ZARINEBAF-SHAHR F., *Les Iraniens d'Istanbul*, édité en co-édition avec l'IFRI, Paris, 1993.

IRAN CONTEMPORAIN

ADELKHAH Fariba, *L'Iran*, Paris, le Cavalier bleu, 2005.

Bibliographie

ADELKHAH Fariba, *Les mille et une frontières de l'Iran, Quand les voyages forment la nation*, Karthala, 2012.

ARJOMAND Said Amir, *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*, Oxford University Press, 1988.

BRINTON Crane, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965.

DJALILI Mohamad-Reza, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005.

HELLOT-BELLIER, Florence, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris : Association pour l'avancement des études iraniennes, 2008.

HOURCADE Bernard, *Iran, nouvelle identité d'une république*, Paris, Éditions Berlin, 2002.

KASRAVI Ahmad, *Tariche mashrouteh Iran, (L'histoire de la révolution constitutionnelle de l'Iran)*, non traduit en français, Téhéran, Édition Amir Kabir, 2008.

KIAN-THIÉBAUT Azadeh, *La République islamique d'Iran, De la maison du Guide à la raison d'Etat*, Paris, Michalon, 2005.

KHOSROKHAVAR F., *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

KHOSROKHAVAR F., « L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté », *Les cahiers internationaux de la sociologie*, vol. CXI, Paris, p.292.

KHOSROKHAVAR F., LADIER-FOULADI Marie, *The 2009 Presidential election in Iran : fair or foul?*, <http://cadmus.eui.eu/>

LADIER-FOULADI Marie, *Iran, un monde de paradoxes*, L'Atalante, 2009.

NAHAVANDI Firouzeh, *Aux sources de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Atlas de la diaspora iranienne

NASSEHI-BEHNAM Vida, Diaspora iranienne en France : changement et continuité, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, N°30, juin-décembre 2000.

NATEGH Homa, *Kârnâme ye farhanguiyé farangui dar Iran, 1837-1921, en persan, (Le bilan culturel de la France en Iran)*, Paris, Xâvaran, 1994.

RADJAVI Kazem, *La Révolution iranienne et les Moudjahédines du peuple*, Paris, Anthropos, 1983.

RICHARD, Yan, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, Paris, Editions de la Martinière, 2006.

VAHABI Nader, Iran : une révolution civile, *Fondation pour l'innovation politique*, Octobre 2009.

ZARRIN KOUB, Mohammad Réza, *Rouzgârân, Tarikhé Iran, Az Aghâz tâ seghouté saltanaté pahalavi*, en persan, (Les temps jadis, *L'histoire de l'Iran, Du commencement à la chute de la dynastie Pahlavi*), Téhéran, Édition Sokhan, 1390 (2011), p.795-797.

RAPPORTS INSTITUTIONNELS

- Bureau des Statistiques norvégien, "*Immigration and immigrants 2008, Immigrants and Norwegian-born to immigrants*", publié le 1^{er} janvier 2008, <http://www.ssb.no/>
- INSEE, *Recensement de la population, Mars 1999, France Métropolitaine*, Paris, édition décembre 2001.
- Enquête de l'Office Luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration, <http://www.olai.public.lu/>
- OFPRA, rapports 2009 et 2010, <http://www.ofpra.gouv.fr/>
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, *Lever les barrières : Mobilité et développement humain*, Paris, La Découverte, 2009.
- UNHCR, "A Statistical Overview (1995), Office of the United Nations High Commissioner for Refugees", 1995, <http://www.unhcr.org/>

Bibliographie

- UNHCR, « Niveaux et tendances de l’asile dans les pays industrialisés », division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010.
- UNHCR, “Asylum levels and trends in industrialized countries, applications Lodged in Europe and Selected Non-European Countries”, 18 March 2008.
- UNHCR, « Niveaux et tendances de l’asile dans les pays industrialisés », division du soutien et de la gestion des programmes, 23 mars 2010.

DIVERS

Le petit Larousse, Paris, 1996.

Le petit Robert, Paris, 2006.

SITES

L’utilisation des sources venues d’internet est incontournable dans la recherche. Il faut donc les prendre en compte.

Voici une liste des sites utilisés dans cette étude.

- **UNHCR:**
<http://www.unhcr.fr/>
<http://www.unhcr.org/statistics/populationdatabase/>
<http://unstats.un.org/>
- **PNUD :** <http://www.undp.org/>
- **UNESCO :** <http://www.unesco.org/>
- **OCDE :** <http://stats.oecd.org/>
- **OIM:** <http://www.iom.int/>
- **FMI:** <http://www.imf.org/>
- **Banque mondiale :** <http://web.worldbank.org/>

- **Eurostat :** <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- **OFBRA :** <http://www.ofpra.gouv.fr/>
- **CGRA :** <http://www.cgra.be/fr/>
- **INSEE:** <http://www.insee.fr/fr/>

Atlas de la diaspora iranienne

- **Site général de renseignements en Iran** : <http://salnameh.sci.org/>
- **Iranian Refugees' Alliance New York**: <http://www.irainc.org/>
- **Données démographiques des Iraniens aux États-Unis** :
<http://www.farsinet.com/>
- **Iranian Studies Group (ISG), USA** : <http://isgmit.org/>
- **Migration Policy Institute** : <http://www.migrationinformation.org/>
- **Bureau de statistique d'Israël** : <http://www.cbs.gov.il/>
- **Bureau des Statistiques norvégien** : <http://www.ssb.no/>
- **Statistique Canada** : www.statcan.gc.ca
- **Bureau central des statistiques hollandais** : <http://statline.cbs.nl>
- **Bureau des statistiques italien** : <http://www.cestim.it>
- **Office fédéral de la statistique en Suisse** :
<http://www.bfs.admin.ch/>
- **Bureau des statistiques allemand** : <https://www.destatis.de/>

- **Ambassade d'Iran en Nouvelle Zélande** :
<http://www.iranembassy.org.nz/>
- **Entretien avec le Consul malaisien en Iran, 30/10/2010**,
<http://www.touristmy.com/>
- **Entretien avec l'Ambassadeur de Corée du Sud en Iran, 2009** :
<http://modiranclub.com/>
- **Entretien avec l'ambassadeur du Brésil en Iran, 11.09.2010** :
<http://www.iraneconomics.net/fa>.

- **Université de Laval** : <http://www.tlfq.ulaval.ca>
- **Université de Sherbrooke** : <http://perspective.usherbrooke.ca/>

- **Wikipédia**: <http://fr.wikipedia.org>
- **Encyclopédie Canadienne en ligne** :
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/>

- **Payman Iran News** <http://www.payvand.com>
- <http://www.aftabnews.ir>

Résumé en français

Plus de trente-trois ans après l'avènement de la République islamique, qu'en est-il des flux migratoires iraniens dans le monde ? Quelle est la répartition des Iraniens en dehors de l'Iran ? Peut-on vraiment chiffrer avec précision la diaspora iranienne ?

Cet ouvrage a pour but de répondre à ces questions en dressant un bilan quantitatif de la diaspora iranienne sur la base de recherches qui s'étendent sur une dizaine d'années.

En 2011, d'après certaines sources officielles, nous pouvons évaluer la diaspora iranienne à environ 4 000 000 d'individus, ce qui correspond à 5,3% de la population iranienne en Iran. Dispersés dans huit pôles d'attraction, les Iraniens hors d'Iran constituent une population régulière (environ 3 000 000 de personnes) et une « population flottante », formée par les déboutés aux demandes de régularisation, les sans-papiers et les irréguliers (environ 1 000 000).

Cette diaspora regroupe quatre générations d'Iraniens ayant émigré à l'étranger, ainsi que leurs descendants, nés en Iran ou non, s'identifiant encore à leur origine iranienne. La structure non démocratique de l'État iranien, les huit années de guerre, la transformation démographique de la population iranienne, l'ingérence du religieux dans la vie quotidienne et la frustration des Iraniens en ce qui concerne le développement humain, pourvoyeur de liberté donnant à chacun la possibilité de vivre sa vie comme il l'entend, sont des facteurs structurels et individuels de la reproduction sociologique de cette diaspora.

Atlas de la diaspora iranienne

Summary in English

What is the position of Iranian migratory fluxes in the world more than thirty- three years after the birth of the Islamic Republic? Where are Iranians found outside of Iran? Can we really put a precise figure on the number of people who make up the Iranian diaspora?

The aim of this book is to answer these questions by presenting a quantitative review of the Iranian diaspora on the basis of research which has taken place over a period of ten years. In 2011, according to certain official sources, the Iranian diaspora was estimated to be around 4,000,000, a figure that corresponds to 5.3 percent of the Iranian population in Iran. Scattered across eight pole positions, Iranians outside Iran make up part of the regular population (around 3,000,000), with the addition of a “drifting population” consisting of rejected applicants for regularization, immigrants without official documents, and illegal immigrants (around 1,000,000).

This diaspora groups four generations of Iranians having emigrated abroad, and their descendants, born either in or outside of Iran, but who still identify with their Iranian origins. The non-democratic structure of the Iranian republic, the eight years of war, the demographic transformation of the Iranian population, the interference of the religious authorities in daily life and the frustration of the Iranians concerning human development, with a yearning for the provision of freedom which would afford them the choice to live their lives as they intend, make up the structural and individual factors of the sociological reproduction of this diaspora.

Atlas de la diaspora iranienne

چکیده کتاب به فارسی

بیش از سی و سه سال پس از پیدایش جمهوری اسلامی ایران، درباره سیل مهاجرت ایرانیان به خارج از ایران چه می توان گفت؟ توزیع جمعیت ایرانیان در خارج از کشور چگونه است؟ آیا به درستی می توان رقم دقیق مهاجران ایرانی را اعلام داشت؟

این کتاب می کوشد با ارائه بیلان کمی مهاجرت ایرانیان براساس یک پژوهش ده ساله، به این پرسش ها پاسخ گوید.

بنا بر برخی منابع رسمی، می توان جمعیت مهاجران ایرانی در سال ۲۰۱۱ را حدود چهار میلیون نفر برآورد کرد، یعنی رقمی معادل پنج و سه دهم درصد جمعیت کل ایران. این جمعیت چهار میلیونی که در هشت قطب پر جاذبه مهاجرتی جهان ساکن اند در برگیرنده حدودا سه میلیون نفر دارای اقامت قانونی و یک میلیون نفر «جمعیت شناور» است که شامل مهاجران رد شده تقاضای اقامت، افراد بدون مدرک اقامتی و یا پناهندگان غیرقانونی هستند.

این مهاجران که خود را ایرانی می دانند، چهار نسل از ایرانیان مهاجر و فرزندانشان، خواه در ایران یا خارج کشور متولد شده باشند، را در بر می گیرد. ساختار غیردمکراتیک دولت ایران، هشت سال جنگ، دگرگونی های جمعیتی ایران، دخالت مذهب در زندگی روزمره ایرانیان و ناکامی افراد در توسعه انسانی و تأمین آزادی های لازم به منظور انتخاب شیوه زندگی خاص خود... عوامل ساختاری و فردی بازتولید جامعه شناختی این مهاجرت است.

Atlas de la diaspora iranienne

Table des matières

Préface de Catherine WIHTOL de WENDEN.....9
Avant-propos.....11

Premier chapitre : la fabrique d’une diaspora.....16

- I. La mobilité, moteur du développement humain16
 - La démocratisation du droit à la mobilité
 - Quatre indices du développement humain
- II. Les difficultés méthodologiques.....25
 - Approche interdisciplinaire
 - Un champ migratoire peu exploité
- III. La diasporaisation de la migration iranienne.....32
 - Cinq facteurs structurels
 - La diaspora face aux sciences sociales
- IV. Définir et interroger la migration iranienne.....45
 - Différentes formes juridiques de la diaspora
 - Les quatre vagues millésimées
- V. Les déplacements.....65
 - Cinq logiques de la dispersion des migrants
 - Les quatre trajectoires
- VI. Interroger la fiabilité des sources.....73
 - Quatre sources utilisées
 - Les sources non utilisées
- Conclusion du premier chapitre.....81

Deuxième chapitre : diaspora en mouvement.....85

- I. Premier pôle de grands flux.....85
 - Les pays limitrophes
 - Le golfe Persique
- II. Deuxième pôle d’attraction.....99
 - L’Amérique du Nord
 - Les États-Unis
 - Le Canada
- III. Troisième pôle d’attraction.....130
 - L’Europe

Atlas de la diaspora iranienne

IV. Quatrième pôle d'attraction.....	197
Le Moyen-Orient	
V. Cinquième pôle d'attraction.....	199
L'Asie	
VI. Sixième pôle d'attraction.....	201
L'Océanie	
VII. Septième pôle d'attraction.....	203
L'Amérique Latine	
VIII. Huitième pôle d'attraction.....	204
L'Afrique	
Conclusion du deuxième chapitre.....	206
Conclusion générale.....	209
Liste des enquêtés.....	215
Bibliographie.....	223
Résumé en français.....	233
Résumé en anglais.....	235
Résumé en persan.....	237

Atlas de la diaspora iranienne